

CONSTRUCTIF

Des contributions
plurielles
aux grands
débats
de notre temps

Mars 2020 • n° 55

Le retour du local



CONVAINCUE QUE LES ACTEURS DE LA SOCIÉTÉ CIVILE ONT UN VRAI RÔLE À JOUER DANS LES GRANDS DÉBATS DE NOTRE TEMPS, ET PRENANT ACTE DE LA RARETÉ DES PUBLICATIONS DE RÉFLEXION STRATÉGIQUE DANS L'UNIVERS ENTREPRENEURIAL, **LA FÉDÉRATION FRANÇAISE DU BÂTIMENT A PRIS L'INITIATIVE DE PUBLIER LA REVUE *CONSTRUCTIF*.**

DEPUIS 2002, AVEC COMME UNIQUE PARTI PRIS LE PLURALISME DES OPINIONS, *CONSTRUCTIF* OFFRE UNE TRIBUNE OÙ S'EXPRIMENT LIBREMENT LA RICHESSE ET LA DIVERSITÉ DES ANALYSES, DES EXPÉRIENCES ET DES APPROCHES DANS LES CHAMPS ÉCONOMIQUE, POLITIQUE ET SOCIAL.

EN DONNANT LA PAROLE À DES ACTEURS DE TERRAIN AUTANT QU'À DES CHERCHEURS DE DISCIPLINES ET D'HORIZONS MULTIPLES, *CONSTRUCTIF* A L'AMBITION DE CONTRIBUER À FOURNIR DES CLÉS POUR MIEUX IDENTIFIER LES ENJEUX MAIS AUSSI LES MUTATIONS ET LES RUPTURES D'AUJOURD'HUI ET DE DEMAIN.

DIFFUSÉE TROIS FOIS PAR AN AUPRÈS D'UN PUBLIC DE PLUS DE 5000 DÉCIDEURS, REPRODUITE INTÉGRALEMENT SUR INTERNET. *CONSTRUCTIF* OFFRE AU LECTEUR DES ÉCLAIRAGES TOUJOURS DIVERS POUR L'AIDER À NOURRIR SA RÉFLEXION, PRENDRE DU REcul ET FAIRE DES CHOIX EN PRISE AVEC LES GRANDS ENJEUX COLLECTIFS.

constructif.fr

Retrouvez tous les numéros de *Constructif* sur son site Internet.

Les contributions y sont en libre accès avec une recherche par numéro, par mot-clé ou par auteur. Chaque auteur fait l'objet d'une fiche avec sa photo et ses principales ou plus récentes publications. Accédez à des contributions étrangères dans leur langue d'origine, mais aussi à des articles développés et à des bibliographies complémentaires. Informez-vous des thèmes des prochains numéros en remplissant un formulaire de contact.



1

Le local comme problème. Les problèmes du local

- 6 Tentations de sécession
en Europe
Laurent Davezies
- 11 La crise des Gilets jaunes :
Somewhere contre *Anywhere*
Jérôme Fourquet
- 15 Plaidoyer pour la jeunesse
de la France périphérique
Salomé Berlioux
- 20 Le monde rural : réalités,
difficultés et espoirs
Christiane Lambert
- 25 Le local au Canada
Simon Langlois
- 30 Le local : 99 %
d'opinions favorables ?
Jean-Laurent Cassely
- 34 L'égalité des territoires :
un fantasme ?
Philippe Estèbe



2

Le local comme solution. Les solutions du local

- 40 Le tournant local :
puissant et ambivalent
Pierre Veltz
- 46 L'inscription locale,
gage de cohésion sociale
Sandra Hoibian
- 53 Le périurbain ou la revanche
du village
Éric Charmes
- 58 L'aménagement face au désir
de proximité
Xavier Desjardins
- 62 Le local, ressource
pour la construction
Vincent Augiseau
- 66 Décentralisation : la fin
du jardin à la française
Nicolas Portier
- 71 Redonner du pouvoir au local
Bruno Cavagné

AVANT-
PROPOS

Retour du local, retour au local

© David Morganti



Le secteur du bâtiment, local par essence, se soucie naturellement des évolutions des territoires. C'est un objet de préoccupation dans tous les domaines : économique et commercial, administratif et politique mais aussi identitaire et écologique.

Ancrées localement et concentrant les flux, production et gestion du bâtiment s'opèrent dans un double contexte d'approfondissement de la mondialisation et d'affirmation des préoccupations de proximité.

Le local fait aujourd'hui un retour, célébré ou critiqué. L'ambition de cette livraison de *Constructif* consiste à donner des clés de compréhension des mouvements à l'œuvre dans le cœur des peuples, dans les couloirs des administrations, dans la diversité des géographies, en France et ailleurs, afin de se faire une idée raisonnable des concordances entre local vécu et local légal, entre territoire des réalités et territoire des politiques.

Jacques Chanut
Président

de la Fédération Française du Bâtiment



Le local comme problème. Les problèmes du local

- 6 **Tentations de sécession en Europe**
 - Laurent Davezies
- 11 **La crise des Gilets jaunes : *Somewhere* contre *Anywhere***
 - Jérôme Fourquet
- 15 **Plaidoyer pour la jeunesse de la France périphérique**
 - Salomé Berlioux
- 20 **Le monde rural : réalités, difficultés et espoirs**
 - Christiane Lambert
- 25 **Le local au Canada**
 - Simon Langlois
- 30 **Le local : 99 % d'opinions favorables?**
 - Jean-Laurent Cassely
- 34 **L'égalité des territoires : un fantasme?**
 - Philippe Estèbe

Tentations de sécession en Europe

**Laurent
Davezies**

Professeur d'économie au Conservatoire national
des arts et métiers (Cnam).



Partout dans le monde émergent des mouvements favorables à de nouvelles scissions et recompositions territoriales. L'Union européenne connaît de fortes tensions et revendications en faveur du local. Les dynamiques de fragmentation s'y nourrissent à la fois d'appels à la reconnaissance d'identités locales mais aussi du développement de formes puissantes d'égoïsme territorial.

Au cours du XX^e siècle, on a vu le nombre de nations souveraines dans le monde passer d'une cinquantaine à plus de deux cents, du fait de la décolonisation puis de l'émiettement du monde soviétique.

Nous sommes maintenant entrés dans un temps nouveau, accéléré, de cette fragmentation, avec la multiplication de revendications régionales d'autonomie territoriale et d'indépendance. Et il peut y en avoir beaucoup : il se parle de l'ordre de 7 000 langues dans le monde. Dès lors, y aurait-il 7 000 peuples légitimes à se penser comme 7 000 nations et à constituer 7 000 États¹? Notre monde est une sorte de palimpseste géographique : les frontières nationales modernes ont été dessinées en effaçant les périmètres « prénationaux » des siècles passés. Ils réapparaissent aujourd'hui.

Les frontières nationales modernes ont été dessinées en effaçant les périmètres « prénationaux » des siècles passés. Ils réapparaissent aujourd'hui.

On compte actuellement plus de 300 mouvements régionalistes dans le monde. Tous n'ont pas la même intensité ni la même probabilité de succès, mais ils peuvent produire – et c'est déjà le cas – encore plus de troubles et de violences que de nouvelles nations indépendantes. Hier principalement internationaux, l'essentiel des conflits armés d'aujourd'hui sont des guerres civiles. De l'ordre de 40 % de ces mouvements régionalistes se situent en Europe (pays de l'ex-URSS compris).

L'Europe face au réveil des régions

Si l'on ne se limite qu'aux cas européens (dans son acception large), depuis 1990, on a vu apparaître près d'une trentaine de nouveaux pays : République tchèque, Slovaquie, découpe de la fédération yougoslave en sept pays indépendants (pour l'instant...), celle de l'URSS en quinze pays... sans compter l'éclosion de nouveaux États autoproclamés et non reconnus par l'ONU : le Novorossia, sur le territoire du Donbass, dans l'est de l'Ukraine, a beaucoup fait parler de lui depuis 2014, et on peut citer aussi la Transnistrie, la République du Haut-Karabagh, l'Abkhazie, la République d'Ossétie du Sud ou la République turque de Chypre du Nord...

Nous pensons être en Europe suffisamment « civilisés » et avertis par notre histoire récente pour être capables d'éviter que des conflits territoriaux n'y dégénèrent. Pourtant, il y a à peine vingt ans, la guerre en Yougoslavie a causé plus de 150 000 morts et le déplacement de quatre millions de personnes. La sanglante affaire irlandaise qui ne s'était vraiment calmée qu'avec les accords de 2007 est en passe aujourd'hui de se réveiller, avec de nouvelles revendications d'indépendance et d'unification des deux Irlandes suite au Brexit. Les activistes basques n'ont cessé la lutte armée que depuis 2011.

Face à ces mouvements, ni les pays européens ni l'administration européenne n'ont de doctrine claire, commune et stable. Dans l'affaire yougoslave, les grands pays européens ont même plutôt jeté de l'huile sur le feu, avec le désaccord entre une Allemagne procroate poussant à la fragmentation du pays et une France proserbe défendant au contraire son unité. L'Union semble ne pas vouloir reconnaître l'Écosse comme pays membre (même si son indé-

1. Dans l'Union européenne, on compte 24 langues officielles et 60 langues régionales.

pendance est motivée par le refus du Brexit?) ou encore une Catalogne indépendante... mais les trois quarts des pays européens ont reconnu l'indépendance du Kosovo en 2008².

L'affaire est aujourd'hui politiquement plus compliquée, avec désormais des revendications d'indépendance de la part de territoires dotés de tous les droits démocratiques.

Dans de nombreuses régions du monde qui luttaient au XX^e siècle contre l'oppression qu'elles subissaient, le principe de l'autodétermination et de la liberté des peuples à disposer d'eux-mêmes, particulièrement dans les colonies, était clairement légitime quand les populations indigènes ne disposaient pas des droits de la citoyenneté. Mais l'affaire est aujourd'hui politiquement plus compliquée, avec désormais des revendications d'indépendance de la part de territoires dotés de tous les droits démocratiques. C'est le cas de nombre de mouvements régionalistes européens actuels, qui s'appuient sur des considérations identitaires, culturelles ou ethniques, mais aussi purement économiques.

L'Europe des mouvements

Dans l'ouest de l'Europe, ce sont les Écossais, les Catalans, les Basques, les Corses, les Italiens du Nord, les Flamands belges qui ont fait le plus parler d'eux ces derniers temps (les revendications des Bretons, des Savoyards ou des Siciliens étant aujourd'hui à plus bas bruit).

Tous ces mouvements, qu'il est difficile de ranger en deux catégories étanches, combinent, avec différents dosages, deux moteurs politiques : d'une part, la promotion d'une identité précieuse mais qui serait bridée ou opprimée par le pouvoir national, d'autre part un égoïsme territorial plus ou moins explicite, avec le refus croissant de partager ses richesses avec les autres composantes de la nation. Dans un article déjà ancien³, on avait proposé de distinguer ainsi conflits « prénationaux » et « postnationaux ». Les conflits prénationaux sont le fait de régions à forte identité qui ont eu des réticences historiques à se rattacher à un ensemble national, par exemple, la Corse, l'Irlande du Nord, l'Écosse, la Bretagne ou le Pays basque. On peut également mettre dans cette catégorie une bonne partie des territoires à pro-

blèmes de l'ex-Yougoslavie ou de l'ex-URSS. Ce sont parfois des régions riches mais plus souvent encore pauvres (relativement au reste de leur pays), qui ont en commun d'avoir marqué depuis longtemps leur réticence à voir leur identité particulière noyée dans le creuset national.

Hier, la fragmentation dans la violence de la fédération yougoslave s'est effectuée avec une succession de sécessions des républiques par ordre décroissant de revenus.

Les moteurs régionalistes postnationaux se trouvent dans des régions, généralement riches et contributrices nettes aux budgets nationaux, qui souhaitent, en s'appuyant sur la réalité plus ou moins claire d'une identité culturelle ou linguistique régionale, se libérer du « boulet » de la solidarité nationale en coupant ou réduisant le lien national : la Flandre belge, le Groenland, la « Padanie » italienne, la Catalogne, le Pays basque espagnol... ou encore l'Écosse (qui se croit plus riche qu'elle ne l'est!). Hier, la fragmentation dans la violence de la fédération yougoslave s'est effectuée avec une succession de sécessions des républiques par ordre décroissant de revenus (et de contribution nette au jeu de leur redistribution)⁴.

Une aspiration de territoires riches

Le caractère nouveau de ces mouvements tient à ce que ce sont des régions riches qui revendiquent plus d'autonomie (du fédéralisme à l'indépendance), car elles n'auraient désormais simplement plus besoin des régions pauvres avec lesquelles elles avaient « fait nation » jusqu'à présent.

Ces revendications visent directement le modèle de cohésion territoriale que permet notre « économie sociale de marché » européenne : les mécanismes puissants de redistribution liés aux budgets publics et sociaux permettent dans tous nos pays un rééquilibrage territorial des revenus des ménages, alors que la création de richesses (le PIB) tend au contraire à se concentrer dans les territoires les plus développés et riches. En bref, nous observons, et ce depuis de nombreuses décennies, une réduction des inégalités interrégionales de revenus en même temps qu'une augmentation des inégalités interrégionales de PIB.

2. La doctrine des accords d'Helsinki, signés en 1975 par, notamment, tous les actuels pays de l'Union, sauf Andorre, était pourtant claire quant au principe de l'absolue intégrité des frontières nationales.

3. Laurent Davezies, Philippe Rekacewicz, « Régions contre États-nations », *L'Atlas du Monde diplomatique*, 2003.

4. Pascal Boniface, « La planète balkanisée », *Le Monde*, 31 août 1999.

Nous observons une réduction des inégalités interrégionales de revenus en même temps qu'une augmentation des inégalités interrégionales de PIB.

Dans les 40 régions européennes, selon la nomenclature établie par les services de la Commission, ayant les indices nationaux de PIB par habitant les plus élevés (en moyenne supérieurs de plus de 50 % au PIB par habitant moyen de leurs pays respectifs), les indices nationaux de revenus par habitant sont 25 % moins élevés. On retrouve parmi ces 40 régions celles qui lorgnent du côté de l'indépendance : la province flamande d'Anvers, celles de Bolzano, du Trentin et du Val d'Aoste, la Lombardie, la Catalogne et le Pays basque espagnol. En Écosse, il n'y a que la région Eastern Scotland qui ait un indice de PIB par habitant à peine supérieur à l'indice moyen britannique (on se souvient que les tenants du « oui » au référendum sur l'indépendance présentaient abusivement l'Écosse comme plus riche que le reste du Royaume-Uni et qu'elle gagnerait donc à s'en séparer!).

En revanche, si l'on considère les 40 régions les plus pauvres d'Europe (hors outre-mer français), on ne trouve pas de mouvements régionalistes significatifs. Elles présentent, en moyenne, un indice national de PIB par habitant inférieur de 30 % et un indice de revenus inférieur de 13 %.

La mondialisation, le changement de grand cycle industriel, la fin d'une forme de « keynésianisme territorial » ont fait fondre ces bénéfices.

Ces territoires riches tentés par une forme ou une autre de sécession avaient joué le jeu de la solidarité avec les régions plus pauvres tant qu'elles en tiraient des bénéfices. La mondialisation, le changement de grand cycle industriel, la fin d'une forme de « keynésianisme territorial » ont fait fondre ces bénéfices.

Une solidarité interterritoriale décrédibilisée

Aujourd'hui, l'organisation mondiale de la production, la mise en compétition économique généralisée des nations entre elles et des territoires entre eux, et l'asymétrie des systèmes de solidarité formelle (puissants au sein des nations, on l'a vu, mais quasi inexistantes entre elles), décrédibilisent l'idée

de solidarité interterritoriale. Alors que l'intégration mondiale du marché s'est établie en effaçant les frontières nationales, la composante redistributive de nos économies n'a pas suivi et reste cantonnée au sein des frontières nationales. L'administration européenne même, qui n'a que les mots « cohésion européenne » à la bouche, ne met en œuvre que des transferts internationaux et interrégionaux d'un montant dérisoire (beaucoup moins de 1 % du PIB européen), ce qui fait que l'Alentejo ne bénéficie de transferts, pour l'essentiel, que de la seule (pauvre) région de Lisbonne et pas des (riches) régions de l'Île-de-France ou de la Bavière.

L'administration européenne même, qui n'a que les mots « cohésion européenne » à la bouche, ne met en œuvre que des transferts internationaux et interrégionaux d'un montant dérisoire.

La « cohésion européenne » n'a pas grand-chose d'euro-péen, elle n'est qu'une addition de systèmes de cohésion nationaux et se fait au prix d'une forte inégalité de traitement des régions : les régions riches des pays pauvres sont contributives nettes de transferts intranationaux, alors qu'à même niveau de développement elles seraient bénéficiaires nettes dans un pays riche. Le Languedoc-Roussillon, par exemple, a bénéficié de longue date des transferts redistributifs nets français alors que la Catalogne espagnole, pourtant de même niveau de développement, était contributrice nette aux mécanismes redistributifs espagnols. Ce biais, qui leur est défavorable dans les mécanismes de « cohésion européenne », se situe en bonne place dans les arguments des indépendantistes catalans.

Dans ce contexte, la stratégie de chacun pour soi gagne du terrain. Pour les régions riches, mieux vaut garder pour soi les moyens d'investissement nécessaires pour faire face à la compétition mondialisée plutôt que subventionner « à fonds perdus » des régions pauvres et peu compétitives. Et cela d'autant qu'il n'y a plus d'intérêt à les aider.

De nouvelles réalités de la mondialisation

En effet, un nouveau grand cycle de production immatérielle remplace, dans les pays industriels, les activités de production matérielle. Hier, la production matérielle était largement partagée entre les territoires : ici la conception et le management, là la production, ailleurs encore les fournisseurs de

composants. La production d'une voiture mobilisait un grand nombre d'établissements dans un grand nombre de territoires du pays, riches et pauvres. La production industrielle était ainsi une vaste affaire de relations interindustrielles et d'interdépendances territoriales.

Avec le basculement dans la mondialisation, ces coopérations productives intranationales sont remises en cause par un recours croissant aux pays à bas coûts de main-d'œuvre.

En bref, les grands pôles productifs ont de moins en moins besoin du reste du pays.

De plus, le nouveau système « hyper-industriel », au sens de Pierre Veltz⁵, qui transforme plus d'informations que de matières, se concentre voire s'« hyper-concentre » dans les territoires les plus denses et riches où il est autosuffisant. Entre 2008 et 2018, par exemple, de l'ordre des trois quarts des 300 000 créations nettes d'emplois salariés privés dans les secteurs du numérique, des études techniques et du conseil supérieur aux entreprises ont été le fait de seulement une quinzaine de communes françaises, dans quatre grandes métropoles. En bref,

les grands pôles productifs ont de moins en moins besoin du reste du pays.

Enfin, la mondialisation remet en cause le « keynésianisme territorial » qui faisait que les régions riches subventionnaient par les transferts des régions pauvres qui étaient leurs clientes. Tout le monde y gagnait : par exemple en Italie, le Nord subventionnait le Sud qui roulait en Fiat et en Piaggio fabriqués dans le Nord. Aujourd'hui le Sud achète des voitures et des scooters allemands ou japonais et Fiat et Piaggio vendent surtout hors d'Italie. Le lien vertueux solidarité-commerce est rompu. Les régions riches n'ont, encore une fois, plus besoin des régions pauvres

Surgissent ainsi, derrière tous ces bouleversements économiques, les arguments d'un nouvel égoïsme territorial, non plus murmuré mais érigé en slogan politique et capable, on l'a vu, de mobiliser de larges coalitions dans nos régions européennes comme ailleurs dans le monde.

Ces nouvelles idéologies régionalistes, prônant les circuits courts, le retour vers une démocratie plus proche du citoyen et portant au pinacle le concept en vogue de bien commun, permettent trop souvent d'habiller de façon flatteuse ce qui n'est pour l'essentiel qu'une prosaïque idéologie de la calcullette. ●

5. Pierre Veltz, *La société hyper-industrielle. Le nouveau capitalisme productif*, Le Seuil, 2017.

La crise des Gilets jaunes : *Somewhere* contre *Anywhere*

**Jérôme
Fourquet**

Directeur du département opinion et stratégie d'entreprise
de l'Ifop, auteur de *L'archipel français* (Seuil, 2019).



La crise des Gilets jaunes repose sur de très claires oppositions, en termes d'appartenance locale et de capacités de mobilité, entre deux parties de la population. Les gens « de quelque part » se distinguent des gens « de n'importe où ». Les premiers, très présents dans le périurbain et que l'on a retrouvé sur les ronds-points, dépendent de l'automobile. Les seconds, appelant à limiter la vitesse sur les routes et à taxer le diesel, voyagent en avion de métropole en métropole.

Ayant débuté par une protestation contre la hausse des taxes sur le carburant, le mouvement des Gilets jaunes est resté pendant toute la phase la plus active de la mobilisation très déterminé, dans sa sociologie comme dans ses lieux et modes d'action, autour du rapport à la voiture. Mais plus globalement, c'est également la question du sentiment d'appartenance à différentes échelles territoriales qui était posée à travers cette crise sans précédent.

L'homme de la route versus l'homme de la rue

En décembre 2018, un sondage de l'Ifop révélait que le taux d'identification au mouvement, qui atteignait à l'époque 20 % dans la population, était très corrélé à la place occupée par l'automobile dans la vie des individus. Parmi les personnes se disant très dépendantes de la voiture au quotidien, ce taux d'identification atteignait 30 %, alors qu'il n'était que de 19 % (soit un taux quasi équivalent au taux moyen sur l'ensemble de la population) parmi celles se disant assez dépendantes et qu'il plongeait à seulement 10 % parmi les individus se déclarant peu ou pas dépendants de l'automobile au quotidien.

De la même manière, les principaux points de fixation et de rassemblement quotidiens étaient constitués par les ronds-points, éléments clés de notre maillage routier. Les péages autoroutiers ont fait l'objet de très nombreuses actions, soit de péage gratuit, soit parfois de destruction plus ou moins importante. Vinci, le principal concessionnaire autoroutier, a ainsi indiqué que plus de 250 de ses sites

avaient été dégradés dont 15 ont été incendiés, certains plusieurs fois. Ce fut le cas notamment dans le sud de la France, avec de très importants dégâts infligés aux péages de Perpignan, Narbonne, Agde, Nîmes, Orange, Bollène, Le Muy ou Bandol.

Vinci, le principal concessionnaire autoroutier, a ainsi indiqué que plus de 250 de ses sites avaient été dégradés dont 15 ont été incendiés, certains plusieurs fois.

De la même manière, d'après différentes sources, le parc de radars automatiques, qui cristallisaient encore davantage la rancœur depuis la mise en place de la limitation de vitesse à 80 km/h, a été particulièrement ciblé. Sur les 3 200 radars déployés sur le territoire, près de 20 % avaient déjà été vandalisés au printemps et à l'été, consécutivement à l'annonce puis à la mise en place des 80 km/h. Ce changement de la réglementation s'était traduit par une explosion spectaculaire du nombre de personnes flashées, qui passa de 240 000 en juillet 2017 à près de 500 000 en juillet 2018, mois de l'entrée en vigueur de cette décision. Cet emballement s'inscrivait dans une tendance de déjà très nette augmentation des recettes des radars automatiques ces dernières années. On notera à ce propos que, dans les semaines précédant l'attaque et l'incendie de la préfecture du Puy-en-Velay, qui fut un des événements les plus spectaculaires de cette crise, le nombre d'automobilistes flashés en Haute-Loire avait augmenté de 70 % !

Plus globalement, la cartographie des actions de blocage ou de regroupement des Gilets jaunes est conforme à la forte dépendance à la voiture. En effet, même si le mouvement bénéficia de soutiens divers, la France des Gilets jaunes, c'est d'abord celle de l'étalement urbain. Le taux d'identification atteint son climax dans le grand périurbain, où résident les pendulaires qui doivent faire plusieurs dizaines de kilomètres au quotidien. Les sondés résidant à moins de 10 kilomètres du centre d'une aire urbaine de 200 000 habitants n'étaient que 13 % à se définir comme Gilets jaunes. Ce taux s'établissait ensuite à 18 % dans les communes situées entre 10 et 40 kilomètres puis à 28 % entre 40 et 60 kilomètres avant de redescendre à 21 % passé la limite des 60 kilomètres, communes qui correspondent à des zones très rurales ayant moins d'interactions avec la grande agglomération.

La France des Gilets jaunes, c'est d'abord celle de l'étalement urbain.

Dans ces territoires ruraux et périurbains, l'usage de la voiture est indispensable, notamment pour aller travailler, et le degré de dépendance à l'automobile constitue un trait fédérateur entre les différents groupes sociaux qui les peuplent. Si dans les villes le *quidam* est « l'homme de la rue », dans le périurbain il est « l'homme de la route ». L'abaissement de la vitesse maximale à 80 km/h, puis la hausse des prix à la pompe et des taxes sur les carburants ont été perçus par ces hommes¹ de la route comme une remise en cause de leur mode de vie périurbain et une atteinte insupportable à leur liberté de circuler. Les professionnels de la route et de la logistique ont d'ailleurs été surreprésentés dans ce mouvement. D'après les données de l'Ifop, c'est parmi les chauffeurs routiers que la proportion de personnes se disant Gilets jaunes était la plus élevée (36 %). Éric Drouet, une des principales figures du mouvement, est lui-même chauffeur routier, et la seule organisation syndicale qui a appelé ses membres à rejoindre le mouvement est FO transports. Maxime Nicolle, alias Fly Rider, autre figure du mouvement, est quant à lui intérimaire dans le secteur du transport.

Les professionnels de la route et de la logistique ont été surreprésentés dans ce mouvement.

Autre indice parmi d'autres de la prégnance de cette « culture de la bagnole », de nombreux manifestants avaient inscrit au dos de leur gilet jaune le numéro

minéralogique de leur département, à la manière des cibistes des années 1980 qui reprenaient ce même numéro dans leur indicatif.

Diesel versus kérosène

Parallèlement à cette référence à l'univers automobile, ce geste symbolique en dit long sur le rapport au territoire entretenu par cette population. Le sentiment d'appartenance et les cadres de référence des Gilets jaunes étaient en effet soit nationaux soit régionaux. On a pu ainsi observer de nombreux signes d'un attachement à la nation française avec le recours fréquent à *la Marseillaise* comme chant entonné dans les manifestations et l'omniprésence des drapeaux tricolores sur les ronds-points et dans les cortèges. Signe que ce mouvement différait sensiblement dans sa nature des traditionnelles mobilisations sociales et syndicales, les drapeaux rouges étaient très peu visibles. À l'inverse, à côté des bannières tricolores, les drapeaux régionaux étaient également très présents. Qu'il s'agisse des manifestations parisiennes ou régionales, partout flottaient les couleurs de la Bretagne, de la Flandre, de la Bourgogne ou bien encore la croix occitane ou le drapeau catalan.

Les drapeaux rouges étaient très peu visibles. À l'inverse, à côté des bannières tricolores, les drapeaux régionaux étaient également très présents.

La population qui s'est mobilisée et s'est reconnue dans ce mouvement vit principalement dans ce que le géographe Christophe Guilluy a appelé la France périphérique. Bien que divers, ce public a en partage à la fois un mode de vie mais aussi un rapport à l'espace. De manière pratique, ce mode de vie est organisé autour du déplacement individuel en voiture, outil indispensable mais également symbole de liberté et d'autonomie. Le durcissement de la politique de sécurité routière et la hausse du prix des carburants sont, dans ce contexte, très douloureusement vécus comme une remise en cause de cet espace d'autonomie.

Sur le plan des représentations et des valeurs, le territoire d'identification et auquel on se rattache est celui que l'on connaît, dans lequel on vit et que l'on parcourt. En ce sens, les Gilets jaunes correspondent pleinement aux *people from somewhere* (« ceux qui sont de quelque part ») brillamment décrit par l'essayiste britannique David Goodhart². On peut d'ail-

1. Et femmes, car les femmes sont également très représentées dans ce mouvement.
2. David Goodhart, *Les deux clans*, Les Arènes, 2019.

leurs analyser la polarisation qui s'est effectuée dans la société française à l'occasion de cette crise comme une illustration du clivage entre les *Somewhere* et les *Anywhere* (« ceux qui sont de partout »).

Les Somewhere jaunes fluo exigeaient que le transport aérien, mode de déplacement illustrant jusqu'à la quintessence le mode de vie des Anywhere, soit lui aussi mis à contribution pour lutter contre le réchauffement climatique.

À ce titre, il est intéressant de relever qu'à côté du RIC (référendum d'initiative citoyenne), une des revendications qui a connu le plus de succès sur les ronds-points était celle consistant à demander que l'on aligne la taxation du kérosène sur celle du diesel. Alors que la taxe carbone était légitimée par le gouvernement au nom de l'impératif environnemental, les *Somewhere* jaunes fluo exigeaient que le transport aérien, mode de déplacement illustrant jusqu'à la quintessence le mode de vie des

Anywhere, soit lui aussi mis à contribution pour lutter contre le réchauffement climatique. En langage Gilets jaunes, cette revendication se traduisait souvent par : « *Qu'ils commencent d'abord par taxer le kérosène des avions que les bobos prennent pour partir en week-end au même niveau que le gasoil que je mets dans ma voiture pour aller bosser tous les jours.* »

Incarnation symbolique s'il en est de cette opposition entre deux France, l'échange sur Facebook ayant opposé Jacline Mouraud à Emmanuelle Wargon. Le 18 octobre 2018, la première, qui allait devenir une égérie du mouvement des Gilets jaunes, postait depuis sa commune de Bohal (816 habitants, dans le Morbihan) un coup de gueule sur le fameux réseau social. Cette adresse au président de la République listant les taxes et les mesures ciblant les automobilistes allait rapidement devenir virale et fut regardée près de cinq millions de fois en trois semaines. Cet écho spectaculaire amena le gouvernement à répondre. Ce qui fut fait par Emmanuelle Wargon le 4 novembre, qui déclara notamment qu'il « *n'y avait aucun complot du gouvernement contre la voiture* ». Sa vidéo fut postée depuis Londres, où la secrétaire d'État rendait, pour le week-end, visite à son fils, étudiant dans la capitale britannique... ●

Plaidoyer pour la jeunesse de la France périphérique

**Salomé
Berlioux**

Présidente de Chemins d'avenirs, coauteur des *Invisibles de la République* (Robert Laffont, 2019).



Les territoires de la France périphérique abritent une jeunesse qui a été trop longtemps invisible. C'est plus d'un jeune sur deux, dans le pays, qui vit ces réalités locales, faites d'opportunités réduites et de contraintes élevées. En matière de mobilité, de représentation, d'accès à l'information et à la culture, toute une politique est à développer en faveur de la réussite.

La crise des Gilets jaunes qui a émergé à l'automne 2018 n'est pas née d'une révolte étudiante. Elle n'est pas la répétition de mai 1968, comme certaines comparaisons rapides le prétendaient aux premiers actes du mouvement. Cette révolte des territoires périphériques est le produit de fractures sociales et territoriales. Elle est le fruit de déchirures multiples.

Dans ces périodes de tension dont on sent encore aujourd'hui les répliques, la question des jeunes de la France des territoires aurait dû occuper une place centrale. Leur âge, l'ampleur des difficultés qu'ils rencontrent, le fait qu'ils sont l'avenir de notre pays : tout devrait pousser non seulement à prendre ces jeunes en compte mais à faire de leurs cas une priorité. Car ils représentent le cœur des fractures françaises. Et l'espoir de voir nos divisions atténuées.

Plus d'un jeune sur deux

La France périphérique rassemble en effet plus d'un jeune Français sur deux : les collégiens et lycéens des zones rurales de Corrèze, de la Creuse ou de Picardie ; les étudiants issus d'une petite ville du Cantal ou de la Haute-Marne ; les jeunes en âge de trouver un emploi près d'une ville moyenne du Var, de la Sarthe ou de la Drôme. Ils sont des millions à habiter ces territoires, en dehors des vingt-cinq grandes métropoles, dans les hameaux en pleine campagne, les villages, les petites communes et les zones pavillonnaires. Des millions à grandir loin des sites majeurs de l'économie mondialisée.

Ils sont des millions à habiter ces territoires, en dehors des vingt-cinq grandes métropoles, dans les hameaux en pleine campagne, les villages, les petites communes et les zones pavillonnaires.

On peut débattre des termes « France périphérique », pour la première fois mis en avant par le géographe Christophe Guilluy en 2010¹. Mais tandis que l'on questionne le concept, les jeunes de ces territoires, eux, continuent d'exister. Unis par une communauté de destin qui transcende les espaces, ils grandissent absents de notre carte mentale des inégalités. Et sont demeurés hors radar pendant des décennies.

La France périphérique est visible à l'œil nu. Elle saute au visage là où elle disparaît des cartes statistiques.

Il suffit pourtant de traverser la France sans emprunter l'autoroute pour observer non seulement la diversité de notre pays, mais aussi les points communs de ces territoires. La France périphérique est visible à l'œil nu. Elle saute au visage là où elle disparaît des cartes statistiques. Plus encore :

1. Christophe Guilluy, *Fractures françaises*, éditions François Bourin, 2010

les défis que doivent relever ses jeunes habitants s'imposent au voyageur attentif. Les jeunes de Brignoles dans le Var, de Lodève dans l'Hérault, de Bourbon-l'Archambault dans l'Allier ou de Ville-sur-Tourbe dans la Marne doivent en effet braver une véritable course d'obstacles. Autant d'étapes qui font de leur jeunesse un parcours du combattant. Et portent atteinte à l'égalité des chances entre les jeunes Français.

Déterminismes pluriels

Pour le dire en quelques mots : les jeunes de la France périphérique n'ont pas les mêmes chances de départ que les jeunes qui grandissent à Lille, Paris ou Lyon. Mais des solutions existent. Elles sont indispensables. Car laisser perdurer ces inégalités, c'est risquer de voir tout un pan de la jeunesse française se replier. Et accepter tacitement un péril plus insidieux encore : la corrosion du lien social.

Dès lors, mettre ces difficultés en lumière n'a qu'un objectif : inciter à une réponse collective face à cette inégalité des chances entre les jeunes Français.

En matière de choix d'orientation comme en matière de résultats scolaires, les jeunes Français apparaissent largement tributaires de leurs origines sociales, mais aussi géographiques. Le déterminisme social, c'est une évidence, engendre des inégalités de destin : « *Il faudrait six générations pour que les descendants de familles modestes atteignent le revenu moyen en France* », rappelle une récente étude de l'OCDE².

Le déterminisme social, c'est une évidence, engendre des inégalités de destin.

Mais à ces effets de catégorie socio-professionnelle peuvent s'ajouter des effets de lieu. La question du double déterminisme qui frappe les jeunes de banlieue a notamment fait l'objet d'études ciblées puis de politiques publiques dédiées, tout particulièrement depuis les émeutes de 2005, les obstacles économiques, sociaux et culturels qu'affrontent les jeunes des quartiers portant largement atteinte à l'égalité des chances.

Dans la dénonciation des inégalités touchant les jeunes Français et dans les actions mises en œuvre pour les pallier, les difficultés frappant les jeunes de la France périphérique ont très longtemps été passées sous silence.

Dans la dénonciation des inégalités touchant les jeunes Français et dans les actions mises en œuvre pour les pallier, les difficultés frappant les jeunes de la France périphérique ont très longtemps été passées sous silence. On n'identifiait pas, ou peu, la jeunesse des territoires. Pourtant, et malgré tout leur potentiel, ces jeunes apparaissent majoritairement bridés, voire entravés, à l'heure de construire leur avenir.

Aspirations bridées, obstacles multiples, mobilité limitée

Dans le cadre d'une enquête commandée par Chemins d'avenirs et la Fondation Jean Jaurès à l'Ifop et publiée en novembre 2019³, des jeunes de zones rurales et de petites villes ont été interrogés au sujet de leur avenir. Leurs réponses révèlent trois phénomènes imbriqués.

Le premier phénomène, c'est la différence d'aspirations académiques et professionnelles entre ces jeunes et les citadins du même âge, le degré d'ambition variant fortement en fonction du lieu de résidence. Ainsi, lorsque l'on demande aux 17-23 ans « *s'ils ont fait ou vont faire des études supérieures qu'ils qualifieraient d'ambitueuses* », un écart de près de vingt points existe entre les jeunes des agglomérations de 2000 à 20000 habitants (qui ne sont que 48 % à répondre oui) et ceux de l'agglomération parisienne (qui sont 67 % à le faire). Un écart tout aussi significatif existe aussi lorsque l'on interroge ces jeunes sur leur confiance en eux-mêmes. Ainsi, 59 % des jeunes des communes de 2000 à 20000 habitants estiment avoir confiance en eux lorsqu'ils pensent aux années futures (études supérieures et entrée sur le marché du travail), contre 72 % des jeunes de l'agglomération parisienne.

2. *L'ascenseur social en panne ? Comment promouvoir la mobilité sociale*, OCDE, 2018.

3. Salomé Berlioux, Jérôme Fourquet et Jérémie Peltier, « Jeune des villes, jeunes des champs : la lutte des classes n'est pas finie », Fondation Jean Jaurès, 20 novembre 2019.

Le deuxième phénomène, c'est l'accumulation des obstacles que rencontrent ces jeunes qui, à catégorie socio-professionnelle équivalente, sont placés dans une situation de départ moins favorable que les jeunes Lyonnais, Bordelais ou Parisiens. Si l'on prend en compte le manque de confiance en soi et en l'avenir, l'absence de rôles modèles, les aspirations restreintes des jeunes de la France périphérique et que l'on y ajoute l'éloignement des opportunités académiques puis professionnelles, mais aussi culturelles et sportives, les fragilités économiques et sociales ou la fracture numérique, l'addition commence à sérieusement s'élever. Et permet de mesurer à quel point les jeunes de ces territoires doivent se battre plus que les autres pour avoir ne serait-ce que le droit de choisir la formation qui leur correspondra le mieux.

À trop fantasmer la mobilité des jeunes du XXI^e siècle, on oublie que ce sont seulement 12 % des 17-23 ans qui ont passé un semestre ou une année à l'étranger dans le cadre de leurs études au cours des cinq dernières années.

Le troisième phénomène, c'est l'enjeu central que représente aujourd'hui la mobilité pour les jeunes Français. Cet enjeu a lui aussi un impact déterminant pour l'avenir de la jeunesse des territoires. À trop fantasmer la mobilité des jeunes du XXI^e siècle, on oublie que ce sont seulement 12 % des 17-23 ans qui ont passé un semestre ou une année à l'étranger dans le cadre de leurs études au cours des cinq dernières années⁴. La fracture se creuse entre les jeunes pour qui bouger est complexe, voire interdit, et ceux pour qui la mobilité est désormais un rite naturel dans le cadre d'un cursus académique. Or, cette influence est lourde de conséquences pour les jeunes des territoires isolés. Un jeune dont les parents vivent dans une petite commune du Cantal aura logiquement moins d'opportunités académiques à proximité immédiate de son domicile familial. Il devra donc, dès l'âge de 15 ou 18 ans, faire le choix de rester, et d'être limité dans ses options, ou bien de partir, si sa famille peut se permettre le coût d'un logement étudiant et l'encouragement dans cette voie. Un avis du Conseil économique, social et environnemental (Cese) de janvier 2017⁵ le rappelle : pour les jeunes ruraux, l'aspect financier est un frein à la poursuite des études supérieures, notamment quand elles nécessitent le départ du foyer parental. Les jeunes de banlieue se sentent d'ailleurs bien moins inquiets

à la perspective d'étudier dans une grande ville que les jeunes de territoires isolés : ils sont seulement 11 % à évoquer cette inquiétude dans les banlieues au niveau de vie supérieur, 16 % au sein des banlieues au niveau de vie intermédiaire et 19 % pour les jeunes des banlieues au niveau de vie modeste.

À Paris et dans son agglomération, le réflexe de l'international peut d'ailleurs aller bien plus loin qu'une incitation et être préparé dès le plus jeune âge, notamment à travers l'apprentissage des langues étrangères. Là encore, le clivage entre l'agglomération parisienne et les zones rurales varie du simple au double : cet investissement complémentaire dans l'apprentissage des langues étrangères concerne 21 % des jeunes ruraux contre 42 % des jeunes vivant dans l'agglomération parisienne.

Des réponses attendues et indispensables

Les défis rencontrés par les jeunes des territoires supposent, en réponse, la mise en place de dispositifs à la hauteur de l'enjeu : le destin de plus d'un jeune Français sur deux. Or, à la différence de l'éducation prioritaire, il n'existe pas encore à proprement parler de politique scolaire rurale ou ciblée vers les petites villes, même si certains de ces obstacles commencent à être identifiés en tant que tels et regardés de plus près.

Il n'existe pas encore à proprement parler de politique scolaire rurale ou ciblée vers les petites villes, même si certains de ces obstacles commencent à être identifiés en tant que tels et regardés de plus près.

Pour répondre aux difficultés particulières des jeunes des territoires, deux mouvements de nature et d'ampleur différents sont attendus.

Le premier, qui dépasse l'objet de cet article, consiste à prendre les mesures nécessaires au développement économique, social, culturel et environnemental des territoires périphériques. Ce sont des choix de politiques publiques difficiles, mais connus.

Le second mouvement doit être centré sur la jeunesse. C'est à ce jour un chemin moins balisé que le premier. Il consiste à déployer des instruments et une politique publique pour traiter de façon spécifique les défis évoqués ici.

4. Enquête Ifop pour Chemins d'avenir et la Fondation Jean Jaurès, 20 novembre 2019
5. « Place des jeunes dans les territoires ruraux », Cese, janvier 2017.

Parmi quatre pistes de solutions⁶ pour ces jeunes, il importe tout d'abord de créer un écosystème de réussite autour d'eux. C'est-à-dire s'appuyer sur les initiatives locales – elles sont nombreuses – et les fédérer pour les rendre accessibles et cohérentes. De nombreux acteurs de terrain peuvent en effet contribuer à changer les perspectives de jeunes vivant sur un même territoire. Créer un réseau territorial et l'élargir à de nouveaux acteurs peut multiplier les opportunités offertes aux jeunes. Cet écosystème de réussite permettra par exemple de faire avancer dans une même direction des chefs d'entreprise, des artisans, des enseignants, des journalistes, des maires, des parents d'élèves et des représentants des missions locales pour proposer des offres de stages plus variées que celles qui existent dans un seul village ou une seule petite ville.

Il ne suffit pas d'avoir accès à Internet pour se découvrir une vocation ou être en mesure de construire son parcours professionnel.

D'autre part, il est crucial de développer l'accès à une information complète et incarnée. Il ne suffit pas d'avoir accès à Internet pour se découvrir une vocation ou être en mesure de construire son parcours professionnel. Pas plus qu'une brochure ou un salon de l'orientation, quand on y a accès, ne permettent de tout comprendre sur les métiers de la lunetterie ou de repérer les opportunités du métier de chaudronnier dans l'industrie. Or, en matière d'orientation, l'information est primordiale. Celle-ci doit intervenir à temps, être suffisamment ouverte pour ne pas reposer sur un seul acteur, tel qu'un parent ou un conseiller d'orientation, et, surtout, reposer sur des témoignages. Organiser ces témoignages et rencontres à l'échelle d'un territoire est donc essentiel.

Troisièmement, à l'image de ce qui est fait pour les jeunes de banlieue, les dispositifs de mentorat

individuel permettent de combattre les freins de l'autocensure. Le parrainage est un levier d'ascension sociale et de réalisation de soi très puissant. Depuis plusieurs années, il a été généralisé par de nombreuses associations et entreprises agissant en faveur de la diversité sociale, culturelle et ethnique ou en faveur de l'égalité hommes-femmes. Un mentor actif et bienveillant peut ouvrir les horizons des jeunes de la France périphérique. Son regard peut permettre à un adolescent rural de se réinventer et de progressivement croire en son potentiel, pour s'autoriser des parcours différents de ceux de son entourage.

Enfin, un combat culturel reste à mener. Pour éviter que les représentations d'une France divisée ne s'installent et pèsent sur les jeunes, il est urgent de donner à voir la réalité de cette France périphérique, y compris celle de ses enfants. Pour combattre les oppositions simplistes entre ville et campagne, peuple et élite, banlieues et territoires périphériques ou entre Paris et province, cette jeunesse invisible doit être mise en lumière, à la manière de l'excellent roman de Nicolas Mathieu, *Leurs enfants après eux*. Ce combat culturel est fondamental et doit être mené conjointement par les artistes, les journalistes et les politiques.

Pour éviter que les représentations d'une France divisée ne s'installent et pèsent sur les jeunes, il est urgent de donner à voir la réalité de cette France périphérique, y compris celle de ses enfants.

Beaucoup d'autres pistes existent. Elles doivent venir compléter et non se substituer à ce qui est fait pour les quartiers difficiles. Elles doivent surtout permettre de créer une dynamique profitant non seulement aux jeunes mais, plus largement, à l'ensemble de la communauté nationale. ●

6. Salomé Berlioux et Erkki Maillard, *Les invisibles de la République*, Robert Laffont, 2019.

Le monde rural : réalités, difficultés et espoirs

**Christiane
Lambert**

Présidente de la Fédération nationale des syndicats
d'exploitants agricoles (FNSEA).



Espaces ruraux et agriculture pâtissent de plusieurs idées fausses. En réalité, certaines tendances incontestablement problématiques se doublent de dynamiques positives. Dans la diversité de ses composantes locales, le monde rural a des atouts. À reconnaître et à valoriser.

Évoquer la ruralité, c'est en premier lieu se questionner sur le rapport que nous entretenons avec notre espace. Ce rapport a connu depuis ces trente dernières années de profonds bouleversements, sous l'influence d'une métropolisation accélérée, de l'étalement urbain et des dynamiques multimodales à l'œuvre.

La ruralité ne peut se résumer de nos jours à sa simple essence latine *ruralis*, campagne, qui la positionnerait comme une simple soustraction à l'espace urbain, alors que l'opposition classique entre la campagne et la ville tend à disparaître. Afin de mieux cerner cette notion complexe de ruralité, tentons dans un premier temps d'en dessiner les contours.

Les mutations d'une ruralité plurielle

L'étude « Typologie des campagnes françaises » réalisée pour la Datar en 2011 semble, parmi les outils statistiques à notre disposition, la mieux à même d'apporter ce regard fin pour saisir les enjeux des territoires ruraux¹. Elle inclut toutes les communes qui n'appartiennent pas à une unité urbaine regroupant plus de 10 000 emplois. Dans cette optique, les campagnes représenteraient 43 % de la population nationale, soit un peu plus de 27 millions d'habitants, bien loin des 22,5 % du zonage en unités urbaines, référence historique utilisée par l'Insee.

Les campagnes représenteraient 43 % de la population nationale, soit un peu plus de 27 millions d'habitants, bien loin des 22,5 % du zonage en unités urbaines.

De cette photographie, il est permis de tracer une définition qualitative de la ruralité, avec des dénominateurs communs applicables à tous les territoires ruraux : bâti peu dense (habitations, emplois, services), paysage à dominante végétale (cultivée ou non), environnement profondément marqué par l'activité agricole.

Même si la ruralité peut constituer un continuum dans ses périmètres, il n'en demeure pas moins que parler d'une ruralité monolithique serait un piège. En effet, les transformations à l'œuvre n'affectent pas les territoires de la même manière. Évidentes autour des périphéries des métropoles, des axes de communication et des interconnexions, elles sont en revanche beaucoup moins perceptibles dans les zones éloignées des grands centres urbains.

D'où la nécessité d'évoquer la ruralité au pluriel, en tant que territoires différents les uns des autres et dont les capacités de développement ne sont pas les mêmes.

D'où la nécessité d'évoquer la ruralité au pluriel, en tant que territoires différents les uns des autres et dont les capacités de développement ne sont pas les mêmes.

Ces territoires répondent à des logiques propres et multiples. Les campagnes périurbaines ne répondent pas aux mêmes logiques que les campagnes « hors influence des pôles », tout comme les logiques des territoires de montagne ne répondent pas à celles

1. Rapport d'étude sur la typologie des espaces ruraux et des espaces à enjeux spécifiques (littoral et montagne) par l'UMR Cesaer (Inra-AgroSup Dijon), l'UMR Théma (université de Franche-Comté-CNRS), l'UR DTM (Cemagref) et l'UMR Metafort (AgroParisTech, Cemagref, Inra, VetAgroSup) pour le compte de la Datar, novembre 2011.

des plaines. Trop souvent, nos politiques publiques ont oublié le caractère pluriel de la ruralité, conduisant à calquer sur l'ensemble du territoire des plans d'action nationaux ne répondant pas, ou que partiellement, aux réalités constatées sur le terrain.

Trop souvent, nos politiques publiques ont oublié le caractère pluriel de la ruralité.

Perceptions erronées

La ruralité souffre également d'une perception et de discours ambiants qui peuvent influencer la perception que les gens s'en font. À ce titre, il est d'usage d'entendre que les premières caractéristiques du rural seraient d'être « *vieillissant* », « *peu animé* » ou « *en voie de désertification* ».

La réalité est autre. La France connaît depuis plus de trente ans une dynamique démographique de retour vers la ruralité qui s'est substituée à l'exode rural intense, fruit de la restructuration des paysanneries enclenchée au début du XX^e siècle. C'est notamment le cas sur la période 1999-2015, où plus de 80 % des communes rurales ont connu une croissance positive. Ce mouvement concerne tous les types d'espaces ruraux, même si la dynamique est inégale et variable dans le temps, notamment en fonction de la qualité des gouvernances territoriales.

De telles tendances ne peuvent s'expliquer par le renouvellement « naturel » des populations mais par l'arrivée de nouveaux habitants originaires de la ville, attirés par le cadre de vie et l'immobilier moins cher.

Le géographe Bernard Kayser avait, au début des années 1980, parfaitement cerné ce phénomène à l'œuvre en écrivant : « *Les sociétés rurales sortent d'une longue phase de décomposition, pour entrer dans une phase de recomposition, qui est la conséquence à la fois de la différenciation [par rapport aux] paysanneries et de l'émergence de nouveaux groupes sociaux* »².

Saisir cela est essentiel pour cerner les réalités actuelles du monde rural, avec l'émergence d'une nouvelle société rurale, très différente de la société paysanne qui a rythmé la vie des campagnes pendant des siècles.

Cette nouvelle société modifie en profondeur les usages des territoires, jusqu'alors essentiellement destinés à la production agricole.

Conflits d'usage et cohabitations difficiles

La campagne productive se voit bouleversée dans sa vocation première par de nouvelles formes d'usage récréatives et résidentielles. La recrudescence des conflits d'usage ces dernières années est le marqueur le plus tangible de cette lente transformation à l'œuvre, qui fait des espaces ruraux l'objet de revendications nouvelles portées, d'une part, par les néoruraux et, d'autre part, par les touristes, qui attachent une importance croissante à la préservation de leur cadre de vie.

Face à la montée des problématiques environnementales, de nouvelles lignes de conflit se dessinent avec les populations « traditionnelles », au premier rang desquelles se trouvent les agriculteurs. Le cas récent et médiatique de la mise en place des zones de non-traitement (ZNT) en est l'exemple le plus criant.

Face à la montée des problématiques environnementales, de nouvelles lignes de conflit se dessinent avec les populations « traditionnelles », au premier rang desquelles se trouvent les agriculteurs.

Même si la cohabitation est parfois compliquée, il est certain que les attentes et les modes d'intégration de ces nouvelles populations accompagnent la transformation du regard que l'ensemble de la société porte sur la ruralité.

Images simplificatrices

La deuxième perception que les Français se font de la ruralité est qu'elle serait un *no man's land* économique. Selon une étude de Familles rurales menée en 2019, 46 % d'entre eux associent même, en premier choix, ces territoires à des difficultés socio-économiques.

La théorie d'une croissance des grandes aires urbaines irriguant le reste du territoire à travers diverses redistributions financières est en partie responsable de cette vision : en dehors des métropoles, point de salut économique !

Certes, les trois quarts des emplois créés depuis 2007 le sont dans seulement quinze métropoles. Certes, de nombreux bassins ruraux ont été les premières victimes de la désindustrialisation, de la fer-

2. Bernard Kayser, « Subversion des villages français », *Études rurales*, n°s 93-94, 1984.

meture des services publics et des commerces. Mais y a-t-il une fatalité au décrochage économique de ces territoires ?

Pour reprendre les termes du rapport du CGET de 2018, « *il n'y a pas, d'un côté, des métropoles dynamiques et, de l'autre, des territoires périphériques sacrifiés sur l'autel de la mondialisation* »³. Il y a des réalités territoriales diverses entre ceux qui foncent, ceux qui s'accrochent et d'autres qui décrochent.

Il y a des réalités territoriales diverses entre ceux qui foncent, ceux qui s'accrochent et d'autres qui décrochent.

Tout l'enjeu du développement socio-économique des territoires ruraux réside dans notre capacité collective à répondre aux réalités spécifiques de chaque territoire. Il est trop confortable de penser que la politique d'aménagement du territoire doit consister en une servile mise sous perfusion. Aux difficultés des ruralités, il serait temps d'opposer les opportunités à exploiter et de libérer les énergies des acteurs de terrain.

Les élus locaux, les acteurs économiques doivent être en capacité de réveiller les territoires, et l'État en mesure de les accompagner... avec bienveillance.

À ce titre, les Français ne savent peut-être pas que le Choletais, ancienne zone textile sinistrée, a l'un des plus bas taux de chômage de France (5,4 % au 1^{er} trimestre 2019) et qu'en Vendée près de 200 000 habitants sont venus s'installer en l'espace de trente ans, attirés par un dynamisme économique loin de toute grande métropole. Ces exemples montrent combien les territoires ont chacun des potentiels socio-économiques en devenir. Les élus locaux, les acteurs économiques doivent être en capacité de les réveiller, et l'État en mesure de les accompagner... avec bienveillance. Là est la clé d'un aménagement du territoire pérenne et efficace, au plus proche des réalités rurales !

L'agriculture cruciale

Il ne faudrait pas, dans ce panorama socio-économique, oublier le rôle prépondérant et structurant qu'occupe l'agriculture. Cette activité primaire, cœur du moteur productif de la ruralité, doit aussi faire face aux profondes mutations que traversent ces territoires.

C'est un fait, la physionomie de notre territoire national est, aujourd'hui encore, très largement dessinée par sa destination essentiellement agricole. Le territoire agricole occupe en effet 32 millions d'hectares sur les 55 que compte le territoire métropolitain.

Si le nombre d'agriculteurs se réduit progressivement, du fait du vieillissement de sa population et de l'augmentation des unités productives, l'écosystème d'emplois occupés ou induits par l'activité agricole reste extrêmement important. La notion de « complexe agroalimentaire », de l'amont à l'aval de la chaîne alimentaire, peut être appliquée à environ 15 % des emplois de la population active.

La notion de « complexe agroalimentaire », de l'amont à l'aval de la chaîne alimentaire, peut être appliquée à environ 15 % des emplois de la population active.

Au-delà de ces données économiques, une analyse plus sociologique montre combien les agriculteurs demeurent aussi très investis dans la vie de territoires ruraux. Dépositaires d'un héritage symbolique, ils s'investissent plus que la moyenne dans les activités locales de socialisation (associations, fonctions électives).

L'agriculture fait vivre la ruralité dans ses paysages, sa sociologie et ses opportunités de croissance. Elle est présente dans tous les territoires ; y compris dans les zones de montagne où elle reste souvent la seule activité économique. Elle constitue ainsi la première politique d'aménagement du territoire car elle entraîne toutes les autres activités. Le soutien public à l'agriculture est un paramètre incontournable de la vitalité des territoires.

3. CGET, « Rapport sur la cohésion des territoires » (<https://www.cget.gouv.fr/dossiers/rapport-cohesion-territoires>).

Le soutien public à l'agriculture est un paramètre incontournable de la vitalité des territoires.

L'agriculture innove aussi en permanence pour rester compétitive dans un marché mondialisé et pour répondre aux besoins de nos concitoyens en matière d'alimentation et d'environnement. Elle s'inscrit pleinement dans la lutte contre le changement climatique et la transition écologique par une amélioration constante de ses systèmes de production et par une participation active à la création d'énergies renouvelables.

Les services publics conditionnent l'attractivité du monde rural. Des trésors d'énergie ont été déployés pour que soient prises en compte, par nos gouvernants, les demandes qui s'expriment en matière d'accès à la santé, au numérique, aux biens de première nécessité, à l'éducation et aux activités culturelles. Progressivement, des maisons de santé se mettent en place, l'Internet se déploie. Des engagements ont été pris par le gouvernement en matière d'éducation, de culture, dans le cadre de l'agenda rural, afin de renforcer l'attractivité du monde rural. Les ruraux seront vigilants sur la mise en œuvre de ces promesses. L'agriculture est le cœur battant de la ruralité. La ruralité est une chance pour la France. Valorisons-les ! ●

Le local au Canada

**Simon
Langlois**

Professeur de sociologie à l'université Laval
de Québec (Canada).



Faite d'une grande diversité de provinces, d'identités et de législations, la fédération canadienne se caractérise par son niveau de décentralisation. Le Canada se distingue également par la promotion du multiculturalisme, la valorisation de la proximité, le recours aux coopératives, la reconnaissance des nations autochtones. Mais tous ces aspects du local ne vont pas sans interrogations ni problèmes.

La question du local prend au moins cinq formes différentes au Canada. Elle a inspiré d'abord l'architecture constitutionnelle du pays depuis 1867, date de la réunion de quatre provinces nord-américaines jusque-là autonomes. La Constitution canadienne porte cette empreinte locale. Ensuite, cette dimension est, de nos jours, liée au multiculturalisme dont le Canada est le promoteur depuis le milieu des années 1970. Une troisième forme s'est imposée à cause de la dualité nationale du pays, afin de prendre en compte les besoins et les aspirations des Canadiens français, qui ont notamment développé le système coopératif. Au XX^e siècle, la question autochtone a forcé le pays à accorder plus d'importance et d'autonomie aux diverses nations amérindiennes dispersées sur tout le territoire, reconnaissant leurs spécificités propres. Enfin, le local s'est imposé de manière nouvelle au XXI^e siècle dans le système de production, notamment alimentaire.

Le fédéralisme et les différences locales

La question locale s'est imposée d'abord comme une nécessité en raison de contraintes historiques, mais surtout à cause de contraintes géographiques. Pays disposant de la plus grande superficie sur la planète après la Russie, le Canada a été amené à décentraliser les lieux de décision sur les affaires à portée locale ainsi que les services aux citoyens, adoptant le fédéralisme en tant que régime constitutionnel décentralisé. Ses dix provinces et ses deux grands territoires nordiques ont obtenu des pouvoirs qui ont favorisé le développement du localisme et ont conforté l'affirmation de différences régionales.

Les provinces canadiennes jouissent de pouvoirs étendus. Elles gèrent elles-mêmes les secteurs de la santé, de l'éducation, des affaires sociales (politiques de solidarité), de même que les affaires municipales. Certaines juridictions sont partagées entre les États provinciaux et le gouvernement fédéral, comme les affaires culturelles. Le Québec administre ainsi de manière autonome environ 55 % de l'assiette fiscale totale des deux ordres de gouvernement sur son territoire.

La procréation assistée est permise au Québec, mais non dans certaines provinces canadiennes. La bière est vendue dans les magasins d'État en Ontario, qui en ont le monopole, alors qu'elle est disponible dans les épiceries québécoises.

Les provinces canadiennes ont adopté au fil des ans des politiques différentes. Quelques exemples, certains un peu triviaux, illustreront ces particularités locales. La taxe provinciale de vente varie d'une province à l'autre, étant nulle en Alberta – pays du pétrole – et plus élevée au Québec (9,5 %), en plus de la TVA fédérale, uniforme dans tout le pays. La procréation assistée est permise au Québec, mais non dans certaines provinces canadiennes. La bière est vendue dans les magasins d'État en Ontario, qui en ont le monopole, alors qu'elle est disponible dans les épiceries québécoises; cependant, on ne peut pas

acheter de bière dans une province et l'« exporter » dans une autre, pourtant voisine. C'est là une particularité curieuse dans un pays qui vient de signer un nouvel accord de libre-échange avec les États-Unis!

Le multiculturalisme et le local

Le Canada est le pays le plus ouvert à l'immigration internationale, accueillant environ 350 000 nouveaux arrivants chaque année, pour une population de 37,5 millions d'habitants, soit l'équivalent des passagers de deux gros avions Airbus chaque jour.

Le multiculturalisme canadien évolue en ce moment vers la promotion des différences culturelles. Le gouvernement libéral de Justin Trudeau joue à fond cette carte de la diversité, qui s'exprime au plan local de diverses manières. Les immigrants d'origine chinoise ont créé plusieurs « chinatowns » dans les grandes villes. Diverses formes de communautarisme ont émergé, comme c'est le cas pour les hindous à Vancouver. Bon nombre d'immigrants d'Afrique du Nord revendiquent la reconnaissance de leurs particularités culturelles et religieuses. Le communautarisme n'est pas l'objet de vifs débats au Canada anglais, bien que les enquêtes commencent à révéler de réelles préoccupations pour la cohésion sociale.

Le communautarisme n'est pas l'objet de vifs débats au Canada anglais, bien que les enquêtes commencent à révéler de réelles préoccupations pour la cohésion sociale.

De son côté, le Québec privilégie l'interculturalisme, soit une forme de reconnaissance de la diversité ethnoculturelle, mais au sein de la majorité nationale francophone à laquelle les nouveaux arrivants sont appelé à s'intégrer. Ainsi, le Québec impose aux enfants des nouveaux arrivants la fréquentation des écoles primaires et secondaires du réseau scolaire francophone, le libre choix de la langue d'enseignement intervenant à partir du collège et à l'université.

Le local et la question nationale

Le Canada est un pays officiellement bilingue (anglais-français). Le Canada anglo-britannique et le Canada français d'autrefois ont, chacun de leur côté, été l'objet d'une entreprise de refondation nationale peu commune en Occident.

L'affirmation nationale québécoise est à l'origine de différentes formes de localisme. Les politiques et les pratiques d'achat local – appelé « l'achat chez nous » – ont été adoptées pendant la première moitié du XX^e siècle afin de mettre fin à l'infériorité économique des Canadiens français. La société de consommation au Canada a d'abord été le fait de grandes sociétés américaines et anglo-britanniques – Sears, Simpsons, Eaton, Kresge, etc. – et les sociétés francophones naissantes ont joué la carte de « l'achat chez nous » afin d'attirer une clientèle de langue française.

Le nationalisme économique touche aussi une corde sensible chez les Canadiens anglais.

Peu à peu, l'avènement de grands groupes contrôlés par les francophones a contribué à la régression de la promotion ouverte de « l'achat chez nous ». Celle-ci est cependant restée dans la mémoire collective. Ainsi, l'achat en 2019 du groupe québécois Rona, dans le secteur de la quincaillerie, par la multinationale américaine Lowe's a créé une certaine émotion, et le Premier ministre François Legault a préconisé, à mots à peine voilés, que les consommateurs devraient « acheter québécois », chez d'autres marchands, de propriété québécoise.

La vente de Rona à des Américains est porteuse d'enseignements sur la question locale. En effet, l'entreprise comprenait des magasins de grande surface mais elle agissait aussi comme grossiste pour un grand nombre de magasins plus petits, dans les quartiers urbains et les petites villes. Or, l'entreprise américaine n'exploite que de grandes surfaces aux États-Unis et elle gère mal ses liens avec les anciens petits propriétaires locaux de Rona. Lowe's ne parvient pas à bien comprendre les besoins et les attentes de ces derniers et elle a décidé, à la fin de l'année 2019, de cesser ses liens avec 34 magasins au Canada, dont 12 au Québec. Elle a, de plus, délocalisé les services informatiques canadiens de Boucherville (près de Montréal) vers Bangalore, en Inde. Cependant, d'autres sociétés de taille moyenne québécoise et canadienne comme BMR ou Home-Hardware ont entrepris de combler le vide laissé par l'américaine en jouant la carte du local. Cette stratégie emporte déjà une bonne adhésion, tant au Québec qu'ailleurs au Canada. Certains analystes financiers mettent en doute le modèle d'affaires de Lowe's, qui risque de connaître le même sort que Target. Celle-ci avait complètement raté son implantation au Canada dans les années 2000, faute d'avoir compris la culture de consommation de ce pays.

Le nationalisme économique touche aussi une corde sensible chez les Canadiens anglais, comme le montre la publicité de la société Canadian Tire, un grand groupe de distribution de produits liés à l'automobile, qui s'affiche « *truly canadian* ». L'économie canadienne devant composer avec un grand nombre de géants américains, cette entreprise joue la carte de l'identification nationale, mais aussi locale en établissant des liens étroits avec l'environnement des magasins.

La coopération, voie privilégiée du local? Oui, mais...

Le modèle coopératif dans le système de production, le système financier ou encore dans le secteur de l'habitation a constitué une voie privilégiée pour le développement d'initiatives locales au Canada, et en particulier au Québec. Pourquoi dans la Belle Province en particulier? À cause de l'infériorité économique des Canadiens français, typique de la fin du XIX^e siècle et du début du XX^e. Ces derniers disposaient d'un faible accès aux capitaux nécessaires au développement économique, largement aux mains des sociétés anglo-britanniques et américaines. Aussi, les Canadiens français ont-ils mis sur pied un grand nombre de coopératives afin d'offrir à leurs concitoyens des services financiers (caisses populaires), des services d'assurance et pour développer l'économie agricole. Ces premières coopératives ont été des modèles d'une économie alternative et locale, contrôlée par les sociétaires.

Les coopératives étaient, à l'origine, de taille modeste et dispersées sur le territoire québécois surtout. Elles ont connu un essor spectaculaire au XX^e siècle. Ce fut le cas en particulier pour le mouvement des caisses populaires Desjardins, devenu l'un des plus importants groupes financiers du Canada.

Par leur taille, les coopératives se sont éloignées du modèle local au sens où on l'entend de nos jours.

De son côté, les coopératives agricoles ont fusionné et donné naissance à de véritables géants dans le domaine agro-alimentaire, comme la Coopérative fédérée du Québec, au point que les critiques leur reprochent d'être en rupture avec le modèle coopératif. Ces grandes coopératives financières ou agricoles – toutes issues de petites entités locales – s'apparentent à leurs contreparties capitalistes. Elles se soucient de rendement sur l'avoir investi, de productivité, de gestion efficace des modes de production, etc.

Les grandes coopératives ont-elles renoncé aux idéaux localistes qui leur ont donné naissance? Oui et non. Oui, si l'on s'en tient au seul critère de la taille des entreprises, qui ne peuvent pas être gouvernées ni gérées à la manière d'autrefois. Non, si l'on considère que les coopératives sont toujours la propriété de milliers de membres coopérateurs, qu'elles ne sont pas cotées en Bourse, ou encore qu'elles versent chaque année des trop-perçus (l'équivalent des bénéfices des sociétés par actions) à leurs milliers de membres. Cela dit, par leur taille, les coopératives se sont éloignées du modèle local au sens où on l'entend de nos jours.

Le local et la question autochtone

La question autochtone est incontournable dans l'univers politique canadien, forçant l'adoption d'une approche qui favorise le local. Il y a au pays 652 bandes amérindiennes qui parlent 57 langues différentes. Au Québec seulement, les douze premières nations parlent autant de langues différentes. Certaines d'entre elles sont presque en voie d'extinction, mais la majorité fait preuve d'un grand dynamisme et d'un fort sentiment national propre.

Au Québec seulement, les douze premières nations parlent autant de langues différentes.

Les nations autochtones du Canada sont jalouses de leur autonomie vis-à-vis des pouvoirs provinciaux et fédéral. Elles revendiquent des pouvoirs propres – plus précisément, la capacité d'agir sur elles-mêmes – notamment en matière de santé, d'éducation et de gestion politique de leurs affaires internes. Le gouvernement central (Ottawa) leur accorde des subventions qu'elles gèrent avec une assez grande autonomie, parfois sans véritable contrôle du vérificateur général canadien.

Les nations autochtones valorisent leur autonomie les unes par rapport aux autres, car leur niveau de développement est fort inégal et parce que leurs revendications sont très souvent différentes, parfois conflictuelles. Par exemple, les Innus (autrefois appelés Montagnais) et les Hurons du Québec ont des prétentions antagoniques sur les territoires situés au nord de la ville de Québec.

Les premières nations se sont donné des gouvernements autonomes. Certaines ont passé des ententes avec les deux ordres de gouvernement (provincial et fédéral) afin de gérer ce qui touche leur vie quotidienne, notamment en matière de santé, d'éducation et de services municipaux. Elles sont

en voie d'inventer de véritables gouvernements locaux disposant de pouvoirs et de moyens situés quelque part entre ceux dont disposent une municipalité et une province. Ainsi, certaines d'entre elles appliquent des lois inspirées de leur culture ancestrale, notamment en matière de droit pénal. Ces pratiques sont inégalement développées et le Canada expérimente des aménagements spécifiques dans différents domaines. Bref, le localisme va marquer la vie autochtone dans les années à venir. Sur ce plan, le Canada fait œuvre de modèle à suivre pour un grand nombre d'autres pays dans lesquels se trouvent des premières nations ou des nations autochtones, comme c'est le cas en Amérique latine, en Australie ou en Océanie.

Le Canada fait œuvre de modèle à suivre pour un grand nombre d'autres pays dans lesquels se trouvent des premières nations ou des nations autochtones, comme c'est le cas en Amérique latine, en Australie ou en Océanie.

Le nouveau sens du local

Le local a acquis un sens nouveau depuis le début du XXI^e siècle. Il désigne désormais la tendance à acheter les produits de proximité, notamment en agriculture et dans le secteur de l'alimentation, mais aussi dans d'autres domaines comme les vêtements ou les meubles. L'achat local s'appuie sur les valeurs nouvelles comme la sécurité alimentaire, le respect de l'environnement ou encore la qualité artisanale.

Le savoir-faire des immigrants a été mis à contribution, joint aux initiatives des entrepreneurs locaux.

L'immigration a largement favorisé le développement du local dans l'alimentation. C'est évident pour les produits ethniques mais aussi pour plusieurs types de productions. Ainsi, des immigrants français, italiens et allemands ont-ils largement contribué à développer le secteur vinicole dans le sud du Québec, en Ontario et en Colombie-Britannique. Le Canada produit maintenant des vins de bonne qualité dans des vignobles de petite taille dont les produits – encore en faible quantité, comparative-ment aux productions européennes – sont vendus localement en bonne partie. Il en va de même pour le fromage, dont la variété et les quantités produites ont augmenté de manière phénoménale dans les années récentes. Cette fois encore, le savoir-faire des immigrants a été mis à contribution, joint aux initiatives des entrepreneurs locaux.

Conclusion

Le local a conservé ses lettres de noblesse et même en a acquis de nouvelles dans le contexte contemporain de mondialisation de la consommation. La promotion du local prend appui sur des valeurs nationales assez traditionnelles, comme autrefois. Celles-ci sont loin d'être disparues, comme l'indiquent les quelques exemples évoqués ici. Le local est aussi porté par des valeurs et des préoccupations nouvelles, comme la sécurité, le respect de l'environnement et la qualité. Le cas canadien montre que la valorisation du national et l'intérêt pour la proximité sont devenus des clés maîtresses pour le développement de tout ce qui est local dans le système économique contemporain. ●

Le local : 99 % d'opinions favorables ?

**Jean-Laurent
Cassely**

Journaliste à Slate et essayiste, auteur de *No Fake. Contre-histoire de notre quête d'authenticité* (Arkhè, 2019).



Le local a bonne presse. Des Gilets jaunes aux hipsters, tout le monde s'en revendique, même si ce n'est pas forcément toujours pour les mêmes raisons. Des traditions du terroir aux productions *made in France*, des légumes bio de la Drôme au Slip français, le mouvement emporte l'adhésion, tout en restant en réalité très marginal. Il dénote en tout cas un souci qui, traversant les catégories sociales, porte sur ce qui relie.

Dans le sud de la France, les membres de la famille Laucalles prennent leur voiture, direction le marché du terroir et ses stands de produits régionaux : huile d'olive des Baux-de-Provence, miel des Alpes, saucisson d'Arles, picodon de la Drôme. Aux côtés des brocantes et des vide-greniers, les marchés de terroir et les salons de viticulteurs se sont fait une place dans le calendrier des sorties des Français.

Pierre et Aline, qui résident à Nantes, se rendent pour leur part au salon de la bière artisanale. En reconversion professionnelle, les futurs entrepreneurs profitent de cet événement qui réunit les micro-brasseurs de la région pour prendre des contacts et bénéficier de quelques conseils avant de lancer leur propre marque, la Mousse ambrée, qui sera produite à partir d'un houblon bio cultivé en France et distribuée dans les épiceries bio et les rayons de produits régionaux des supermarchés des environs.

Suresnes, banlieue parisienne. Firmin, directeur artistique en agence de communication, participe pour la troisième fois au salon du *made in France*, le MIF Expo, qui a lieu chaque année porte de Versailles, à Paris (80 exposants lors de la première édition en 2012, 570 en 2019). Il a créé un modèle de baskets *made in France* qui fait fureur chez les amateurs de mode, même si ses chaussures sont vendues environ un tiers plus cher qu'une paire de Nike. Mais c'est le prix de la nouvelle distinction : celle du *made in local*.

Comme ces trois profils, une majorité de Français de tous âges, de toutes conditions et de toutes origines seraient séduits par un mode de vie qui valorise l'ancrage local.

Le local, doudou territorial et économique pour une France d'après-crise

Dès le début des années 1980, le spécialiste des styles de vie Bernard Cathelat annonçait un retournement de tendance. Ceux qu'il appelle alors les tenants d'une « *France du recentrage* » sont lassés de la période d'expansion. Ils ne se projettent plus dans la « *France d'aventure* », celle des cadres dynamiques, de la vie urbaine, du Concorde, du TGV et du Minitel¹. Ils aspirent plutôt à un retour au village d'Astérix. D'abord soutenue par les classes populaires traditionnelles, cette « microculture » du recentrage rallie, après Mai 68, de nouveaux sympathisants chez celles et ceux que Cathelat nomme « *les démissionnaires de l'aventure* ». Il s'agit des anciens bénéficiaires du progrès économique, technique et matériel, étudiants, professions intellectuelles et mêmes cadres, alerte-t-il, chez qui « *des signes indiscutables de fatigue et de doute concernant le progrès [...] se manifestent dès aujourd'hui* ».

Dans un autre exercice de prospective, le géographe et fin connaisseur des mentalités Armand Frémont décrivait dans les années 1990 une France en trois familles, dont celles des « *Gaulois* » : un mélange improbable réunissant à la fois « *les chasseurs et les écolos, les notables et les ouvriers du milieu rural, les agriculteurs et les résidents secondaires, les 36 000 maires et les épiciers du coin* », tous espérant une croissance modérée, « *plutôt favorable aux agriculteurs, aux artisans, aux PME* », valorisant les « *bassins* », les « *pays* » et un « *développement localisé au plus près des hommes* »². Même sans croissance, ces tenants du local sauraient s'en sortir en toutes circonstances, « *ayant acquis sécu-*

1. Bernard Cathelat, *Les styles de vie des Français*, 78-98, Stanké, 1977.
2. In *La France au-delà du siècle*, L'Aube-Datar, 1994.

lairement une solide expérience du repli, des petites solidarités, des économies informelles, du jardin, des confitures et des allocations ».

Après les années américaines, celles du fast-food, du drugstore, de la banlieue pavillonnaire et de l'avion, les premières années du XXI^e siècle marquaient le temps de la bistronomie, de la sublimation des recettes de grand-mère, des petits week-ends sympas en chambre d'hôtes.

Après les années américaines, celles du fast-food, de la banlieue pavillonnaire et de l'avion, les premières années du XXI^e siècle marquaient le temps de la bistronomie, de la sublimation des recettes de grand-mère, des petits week-ends sympas en chambre d'hôtes, des quartiers vivants et de la permaculture³. S'il n'était pas encore adopté par une majorité de Français, cet imaginaire d'alternative semblait être le plus à même de concurrencer le précédent. *Amélie Poulain* et *La carte et le territoire* regardaient le défi américain.

Plus de vingt ans après ce constat d'un divorce entre la modernité et les Français, l'Observatoire société et consommation (Obsoco) confirme, dans une étude sur les utopies françaises, le caractère massif de cet imaginaire de remplacement. Des trois utopies testées auprès d'un panel représentatif, l'utopie écologique et de sobriété, organisée autour de la proximité et du « faire soi-même », ressort majoritaire (55 % des Français la plébiscitent). Les deux utopies concurrentes, l'utopie sécuritaire, identitaire et nostalgique d'une part, l'utopie d'un futur concurrentiel guidé par le progrès techno-libéral d'autre part, recueillent respectivement 30 % et 15 % de potentiels soutiens dans la population⁴. Selon cette enquête, les petits commerçants et les paysans sont les acteurs dans lesquels les Français ont le plus confiance, les grandes marques et les partis politiques font partie de ceux qui suscitent le plus de méfiance...

Du pot de confiture au Slip français et du terroir à l'économie hipster

L'une des ambiguïtés du local est de faire converger des segments de population par ailleurs sociologiquement très éloignés. Communient ainsi dans le choix du local le baby-boomeur vivant en zone rurale qui apprécie que son Super U privilégie les producteurs locaux, le cadre urbain amateur de

bière artisanale ou la trentenaire qui achète en ligne les produits des DNVB⁵, ces nouvelles marques nées du croisement de la révolution numérique et de la relocalisation d'une partie de la production, comme le Slip français.

Pour le dire autrement, des Gilets jaunes aux hipsters, aux abords des rocades comme dans les quartiers piétonniers, dans le village périurbanisé comme dans la grande métropole « smartisée », le local serait assuré de l'emporter avec plus de 90 % de votes en sa faveur si un référendum le mettait à l'ordre du jour.

L'une des ambiguïtés du local est de faire converger des segments de population par ailleurs sociologiquement très éloignés.

À bien y regarder, cet unanimisme ne pose-t-il pas en lui-même question ? Correspondant à une réalité indéniable mais fortement surmédiatisée, la relocalisation dans le domaine du textile ne représente par exemple qu'une infime part de la consommation hexagonale. Pour s'en convaincre, on peut lire attentivement les études et les sondages qui s'accumulent à propos de la consommation éthique et qui, l'une après l'autre, arrivent généralement aux mêmes conclusions : le localisme est plus déclaratif qu'assimilé dans les pratiques. Pour ceux que la lecture de tableaux statistiques indispose, il n'est que de se rendre dans un centre commercial un samedi après-midi, aux abords d'un magasin Zara ou H&M, pour constater que le modèle de la *fast fashion*, qu'on dit parfois en perte de vitesse, continue d'alimenter de nombreux dressings français.

La relocalisation dans le domaine du textile ne représente qu'une infime part de la consommation hexagonale.

D'une part, le localisme économique ne remplit aujourd'hui qu'une minorité de nos besoins quotidiens en biens matériels et d'équipement. Si les livraisons de paniers de légumes ont la cote, c'est bien souvent à l'aide de Google Maps et par l'entremise de son iPhone qu'on les obtient. Une grande partie des Français n'est pas prête à entrer dans la sobriété en matière de voyages, de loisirs et de services. D'autre part, les élites urbaines diplômées, les fameux *Anywhere* ainsi définis par l'essayiste britannique David Goodhart, n'en ont pas tout à fait

3. Au sujet de cette commercialisation du passé et du désuet, voir Jean-Laurent Cassely, *No Fake. Contre-histoire de notre quête d'authenticité*, Arkhé, 2019.

4. Observatoire des perspectives utopiques, octobre 2019 (www.obsoco.com).

5. *Digital native vertical brands* : ce sigle désigne des marques qui vendent exclusivement ou principalement en ligne un produit unique dont elles maîtrisent toute la chaîne de valeur.

fini avec la mondialisation⁶. Si une partie d'entre elles s'éprend de marché local, de *made in France* et de *slow tourism* intérieur, la compétition sur le marché du travail passe aujourd'hui plus qu'hier par l'internationalisation des formations et des carrières.

Une grande partie des Français n'est pas prête à entrer dans la sobriété en matière de voyages, de loisirs et de services.

L'autre limite que l'on pourrait poser à cet engouement transclasses et transpartisan pour le local concerne, précisément, les contours politiques du phénomène. Amalgamer le local identitaire (compatible avec un discours écolo-réactionnaire), le local comme projet économique (voire comme levier marketing des nouvelles start-up) et le local comme mode de vie alternatif (les nouveaux néoruraux inspirés par la collapsologie) revient quelque part à mélanger des choux kale et des carottes bio. Une recette de remplacement pour un « projet France » en panne d'orientation et en recherche éperdue de sens ? ●

6. Voir son ouvrage *Les deux clans. La nouvelle fracture mondiale*, Les Arènes, 2019, ainsi que les articles de Sandra Hoibian et de Jérôme Fourquet dans ce numéro de *Constructif*.

L'égalité des territoires : un fantasme ?

**Philippe
Estébe**

Géographe.



Féru(e) d'égalité, la France des territoires bénéficie d'une redistribution à la fois méconnue et contestée. Incarnés par de puissants transferts, plus visibles dans les réalités locales que dans les comptes nationaux, cette redistribution repose sur une idée d'égalité territoriale nourrie de la présence de l'État et des services publics. Infrastructures, administrations, outils de correction des disparités sont là. Mais ne sont plus forcément adaptés à un monde qui change.

Dans tous les pays, la question de l'égalité des territoires se pose dans des termes similaires¹. Partout, à côté des dispositifs de redistribution entre personnes, on trouve des flux monétaires publics qui circulent des territoires riches (ou denses, on y reviendra) vers des territoires pauvres (ou moins denses). On peut distinguer trois grandes catégories de mécanismes :

- des mécanismes généralistes invisibles ;
- des mécanismes généralistes explicites ;
- des mécanismes invisibles liés à la mobilité des personnes.

Il est difficile de chiffrer l'ensemble de ces transferts, ou même de qualifier précisément qui sont les gagnants et qui sont les perdants de ces échanges. Nous pouvons en revanche tenter de caractériser ces catégories.

Les transferts généralistes invisibles

Ils sont essentiellement liés au principe d'égalité devant le service public et proviennent de deux sources : le budget de l'État et le fonctionnement des services en réseau. Les flux engendrés par cette catégorie de transferts sont principalement liés à la densité de la population.

Ainsi, maintenir dans l'ensemble d'un territoire aussi divers que la France (avec des densités qui varient de 20 000 habitants au km² à Paris intra-muros à 15 en Lozère – pour en rester à la France métropolitaine) un certain niveau d'égalité d'accès aux services publics exige des transferts massifs – mais invisibles – depuis les territoires les plus denses vers les territoires les moins denses.

En Lozère, par exemple, on trouve 95 enseignants pour 1 000 élèves, contre 50 à 52 dans les départements de Paris et de la petite couronne parisienne. C'est dans les départements de la « diagonale du vide » (longue bande faiblement peuplée qui va des Ardennes à la Lozère) que l'on trouve la plus forte présence de personnels hospitaliers pour 1 000 habitants : plus de 22 pour 1 000 en Lozère, dans le Cantal, la Corrèze, l'Allier, la Nièvre, l'Yonne, les Vosges et la Meuse², contre moins de 14 pour 1 000 dans les départements les plus urbanisés (hormis Paris). Il ne s'agit pas là d'une volonté explicite de discrimination positive en direction des départements les plus ruraux, mais d'un simple effet d'économie d'échelle : il est plus facile de desservir une population groupée et nombreuse qu'une population clairsemée. Cette solidarité invisible, largement masquée dans le budget de l'État, constitue sans doute le premier pilier des efforts implicites d'égalité des conditions d'accès aux services publics.

Cette solidarité invisible, largement masquée dans le budget de l'État, constitue sans doute le premier pilier des efforts implicites d'égalité des conditions d'accès aux services publics.

Le budget de la sécurité sociale est lui aussi un puissant vecteur de redistribution d'un territoire à l'autre. Pour faire simple, même en tenant compte des prestations familiales, les cotisations sont majo-

1. Pour quelques traits français, voir Philippe Estèbe, *L'égalité des territoires. Une passion française*, PUF, 2015.

2. Hors médecins libéraux, qui ont le choix de leur installation et que l'on retrouve en masse dans les départements littoraux et du sud du pays.

ritairement perçues dans les territoires densément peuplés, actifs et jeunes et circulent vers les territoires faiblement peuplés, où les taux d'activité sont faibles et les retraités nombreux.

Le deuxième type de transfert, qui procède de la même logique, mais se situe dans le domaine marchand, est administré par les grandes entreprises de réseau. Lorsqu'en 1947 est créée EDF, un débat de fond agite l'entreprise et le gouvernement : si l'on veut un service unifié au plan national, quel est le tarif le plus juste ? Doit-on faire payer le kWh au coût marginal (coût d'un abonné supplémentaire sur le réseau) ou au coût moyen ? Pour les économistes et ingénieurs de l'entreprise, le coût marginal est le plus juste, car il représente le coût réel d'un usager (ici on confond justice et juste prix). Pour les fédérations d'élus qui représentent les propriétaires des lignes électriques, c'est le coût moyen qui est le plus juste (ici, on confond donc justice et égalité). Ce sont ces derniers qui l'emportent : les Français paieront l'électricité au même prix, quel qu'en soit le coût. Le principe prend un peu de temps à se généraliser, mais c'est ainsi que s'établit la tarification de l'électricité en France : quel que soit le lieu du domicile ou du travail, le kWh est au même prix. Ici encore, ce dispositif consiste, de fait, en un transfert massif des économies d'échelle réalisées dans les zones denses vers les zones les moins denses.

Il est difficile de chiffrer l'ampleur de ces transferts invisibles, mais on peut faire l'hypothèse qu'il s'agit de la masse financière la plus importante consacrée à l'égalité territoriale.

Les transferts généralistes explicites

Partout dans les pays les plus riches existent, à côté des transferts invisibles, des mécanismes budgétaires de redistribution explicite entre les territoires. Pour faire simple, il s'agit de prendre aux plus riches pour donner aux plus pauvres. On parle alors de péréquation, qui peut être de deux types : péréquation verticale (le budget de l'État avantage certains territoires en raison de caractéristiques spécifiques) et péréquation horizontale (les budgets des territoires les plus riches sont écartés, l'excédent étant redistribué aux territoires les plus pauvres).

Pour faire simple, il s'agit de prendre aux plus riches pour donner aux plus pauvres. On parle alors de péréquation.

Le deuxième type de péréquation est le plus facile à caractériser, car il est plus lisible que le premier. Il est installé de longue date en Allemagne par exemple, où

se pratique un écartement des budgets des Länder les plus riches, dont le résultat est redistribué aux Länder les plus pauvres, moins denses (globalement les Länder de l'Est) ou ayant des besoins supérieurs (les trois villes-États de Brême, Hambourg et Berlin).

Chaque année, 2,3 milliards d'euros environ sont redistribués aux différents échelons. Ce système est d'une complexité extrême, en dépit des « simplifications » dont il a fait l'objet

En France, plusieurs fonds de péréquation coexistent entre les territoires, le dernier en date est le fonds de péréquation des ressources intercommunales et communales (FPIC). Les budgets des intercommunalités sont ponctionnés ou dotés en fonction de leur potentiel fiscal agrégé. En 2019, 419 groupements intercommunaux étaient contributeurs nets et 759 bénéficiaires nets. Ce fonds, qui redistribue environ 1 milliard d'euros entre les intercommunalités, ne joue néanmoins pas dans la même catégorie que le mécanisme allemand, qui redistribue entre 8 et 9 milliards d'euros chaque année.

C'est qu'en France, il existe un deuxième mécanisme de péréquation, vertical celui-là, du budget de l'État vers celui des collectivités territoriales (communes, groupements de communes, départements, régions). La péréquation a valeur constitutionnelle en France depuis 2012 pour « favoriser l'égalité entre collectivités territoriales ». Chaque année, 2,3 milliards d'euros environ sont redistribués aux différents échelons. Ce système est d'une complexité extrême, en dépit des « simplifications » dont il a fait l'objet. Il passe principalement par la dotation globale de fonctionnement (DGF), qui comprend, pour chaque échelon, une part forfaitaire et une part de péréquation. Les critères de péréquation sont tellement nombreux que le tout forme un ensemble touffu et obscur. Ils peuvent concerner la pauvreté (comme la dotation de solidarité urbaine ou la dotation de péréquation urbaine), la population (dotation de solidarité rurale), les fonctions (dotation « bourgs-centres »), etc. Avec le temps, la multiplication des critères et le développement des fonds de compensation de taxes dégrévées ou supprimées (comme la part salariale de la taxe professionnelle), l'effet de péréquation s'est émoussé. Il est estimé que ces mécanismes réduisent d'environ 40 % les différences de pouvoir d'achat entre les communes, et surtout, par le jeu des compensations, la DGF tend à pérenniser les situations antérieures des communes, ce qui crée des rentes de situation.

Au final, ce mécanisme « explicite » devient d'une grande opacité et entraîne bien des interrogations sur son efficacité.

La redistribution par la mobilité

Laurent Davezies a mis en évidence l'importance des transferts financiers qui ne passent pas par les budgets publics, car ils sont liés à la mobilité des personnes : les migrants alternants (les fameux « navetteurs » entre leur domicile et le lieu de travail), les touristes, les retraités, les étudiants, bref, tous ceux qui bougent au quotidien, dans la semaine ou en saison touristique, sont de véritables transporteurs de fonds, qui perçoivent leurs revenus dans un territoire et en dépensent une partie ailleurs³.

Les touristes, les retraités, les étudiants, bref, tous ceux qui bougent au quotidien, dans la semaine ou en saison touristique, sont de véritables transporteurs de fonds.

Ces flux s'alimentent à la spécialisation fonctionnelle des différents espaces (productif, résidentiel, touristique, etc.), à la dissociation domicile-travail et à la généralisation de la mobilité. Ils constituent sans doute la masse financière redistribuée la plus importante, en même temps qu'ils tissent des liens de solidarité implicites entre les territoires. Davezies et Talandier ont mis en évidence ce qu'ils appellent des « systèmes productivo-résidentiels » qui unissent les grandes villes à leur environnement par le jeu de ces déplacements.

La contestation des dispositifs de transferts interterritoriaux

Ces mécanismes et phénomènes existent ainsi, sous des formes diverses, dans tous les pays européens. Ils sont cependant de plus en plus contestés de tous côtés.

Dans les pays européens, la contestation la plus visible et audible vient des territoires les plus riches, qui s'estiment lésés, au profit de territoires moins développés, considérés dès lors comme des « boulets ». Cette mise en question de la solidarité entre territoires peut aller jusqu'à souhaiter la sécession, comme en Catalogne, en Flandre, voire (mais pour des raisons plus complexes) en Écosse. En Italie, le succès de la Ligue du Nord s'est bâti sur une mise en cause vigoureuse de la redistribution Nord-Sud ; en Allemagne, les cinq Länder contributeurs nets ruent dans les brancards, considérant que la redistribution

vers l'est du pays les prive des fruits de leurs efforts de développement économique. En France, ce type de contestation n'existe pas, ou peu – on voit mal la région parisienne quitter la République – même si, çà et là, il existe quelques tentatives pour chiffrer la contribution des très grandes villes au revenu des territoires voisins.

Cette mise en question de la solidarité entre territoires peut aller jusqu'à souhaiter la sécession, comme en Catalogne, en Flandre, voire (mais pour des raisons plus complexes) en Écosse.

La principale contestation vient, en France, des territoires bénéficiaires net des transferts, qui s'estiment injustement traités par rapport aux grandes villes. Il est vrai que les réorganisations successives des cartes administratives, sanitaires et ferroviaires (voire celle des finances publiques et de la sécurité) ont engendré chez certains élus un sentiment de perte, de déclassement et d'abandon. Sans doute l'érection de certaines villes au statut de métropole a-t-elle pu donner le sentiment de la création d'une catégorie d'élite dans l'ensemble territorial français, peu appréciée du fond de la classe. On l'a vu, si l'on raisonne en effectifs, les territoires les moins denses ne sont pas abandonnés par la République. Nous percevons ici ce que Tocqueville appelle le paradoxe de l'égalité : plus les différences s'amenuisent, plus le sentiment d'injustice grandit.

Si l'on raisonne en effectifs, les territoires les moins denses ne sont pas abandonnés par la République. Nous percevons ici ce que Tocqueville appelle le paradoxe de l'égalité : plus les différences s'amenuisent, plus le sentiment d'injustice grandit.

Mais il est un autre paradoxe, celui de l'évolution technique. Prenons deux exemples. Lorsque tout le territoire est raccordé au réseau téléphonique classique (le fil de cuivre), chacun s'estime satisfait car, peu ou prou, la qualité de communication est la même en Lozère qu'à Lyon. La technologie de l'ADSL, invention géniale par ailleurs, est, elle, très dépendante de la distance de l'utilisateur aux nœuds du système de télécommunication. Les abonnés les

3. Voir, en particulier, Laurent Davezies, *La République et ses territoires. La circulation invisible des richesses*, Seuil, 2008; Laurent Davezies et Magali Talandier, *L'émergence de systèmes productivo-résidentiels. Territoires productifs - territoires résidentiels : quelles interactions?*, la Documentation française, 2014. Sur le même sujet, voir également Philippe Estèbe, *Gouverner la ville mobile. Intercommunalité et démocratie locale*, PUF, 2008.

plus éloignés se sentent défavorisés par rapport aux urbains qui bénéficient d'un meilleur service. Autre exemple : la desserte ferroviaire du territoire était, en 1910 parfaitement égalitaire, au sens où le rapport distance-temps était quasiment le même partout ; la mise en service de la grande vitesse déforme les isochrones et le rapport espace-temps. En vitesse relative, Clermont-Ferrand est plus éloigné de Paris aujourd'hui qu'en 1910.

Ces réorganisations procèdent aussi des mouvements de population qui transforment la géographie et, surtout, du consumérisme territorial qui semble être devenu une règle dans nos comportements.

Enfin, les réorganisations de la carte administrative, sanitaire, sécuritaire procèdent certes de la volonté de rationaliser l'offre (et pas seulement de faire des économies, sinon, cela se verrait sur la part des prélèvements obligatoires dans le PIB), et, dans le domaine de la santé, des investissements techniques de plus en plus lourds pour faire face aux demandes croissantes. Mais ces réorganisations procèdent aussi des mouvements de population qui transforment la géographie et, surtout, du consumérisme territorial qui semble être devenu une règle dans nos comportements. Ne sommes-nous pas tous à l'affût des meilleurs services (y compris publics) et pour cela, prêts à parcourir des distances plus longues ? Et si la géographie des bureaux de poste évolue, n'est-ce pas parce que nous n'envoyons plus de lettres ? Facebook et Instagram ont sans doute fait plus de mal aux « messagers de l'amour » (ainsi appelait-on les facteurs) que les jansénistes de Bercy.

Quelques pistes ?

Peut-être pourrait-on réfléchir autrement.

D'une part, il n'est pas certain que la mobilité continue de croître, pour de nombreuses raisons : vieillissement de la population, recherche de sédentarité, stratégie climatique, etc. La question de la proximité et de l'égalité d'accès aux services se posera sans doute autrement.

D'autre part, il est sans doute possible de faire évoluer les mécanismes de péréquation en direction des collectivités territoriales pour les rendre plus simples, plus lisibles et plus efficaces. Déjà, la réduction drastique du nombre d'entités territoriales, du fait de la couverture totale en intercommunalités, simplifie le dispositif. Il est plus facile de produire de l'égalité entre 1 200 entités qu'entre 36 000. L'introduction de la variable « revenu des ménages » dans le FPIC constitue elle aussi un progrès : on ne considère pas seulement le territoire, mais aussi les gens qui y vivent.

Cependant, il faut admettre que l'on ne peut pas avoir systématiquement la proximité et la meilleure qualité possible du service. Dans les secteurs de la santé, de l'enseignement, de la recherche, de la culture, les hiérarchies demeureront, malgré les progrès du numérique et des télécommunications permettant l'accès « à distance ». La distribution généreuse d'établissements d'enseignement supérieur dans les villes moyennes⁴ n'épuise pas le besoin de mobilité des jeunes. La présence de médecine de proximité n'épuise pas la nécessité des plateaux techniques sophistiqués. Les politiques de diffusion culturelle n'épuisent pas le besoin de centres de création et de production.

Il est plus facile de produire de l'égalité entre 1 200 entités qu'entre 36 000.

De ce fait, on pourrait réfléchir non seulement en termes d'égalité des territoires mais aussi d'égalité par les territoires : comment s'organiser, à des échelles à définir, pour que chacun où qu'il se trouve puisse accéder aux services et aux équipements nécessaires à la réussite de son parcours de vie ? Autrement dit, comment donner autant d'importance aux trajectoires qu'aux territoires ? ●

4. La distance moyenne d'un individu à un établissement d'enseignement supérieur (tous établissements confondus) est de 24 km.



Le local comme solution. Les solutions du local

- 40 **Le tournant local : puissant et ambivalent**
 - Pierre Veltz
- 46 **L'inscription locale, gage de cohésion sociale**
 - Sandra Hoibian
- 53 **Le périurbain ou la revanche du village**
 - Éric Charmes
- 58 **L'aménagement face au désir de proximité**
 - Xavier Desjardins
- 62 **Le local, ressource pour la construction**
 - Vincent Augiseau
- 66 **Décentralisation : la fin du jardin à la française**
 - Nicolas Portier
- 71 **Redonner du pouvoir au local**
 - Bruno Cavagné

Le tournant local : puissant et ambivalent

**Pierre
Veltz**

Ingénieur et sociologue.



La planète se dérègle, mais le local est la valeur montante. L'enjeu écologique est devenu indissociable du grand retour des proximités, dans une vague culturelle puissante et multiforme. Il faut se réjouir de la créativité à l'œuvre, mais les problèmes globaux ne se résoudre pas par l'addition d'initiatives locales. Et dans l'exaltation du local pointe toujours le risque du repli, de la réduction des exigences de solidarité et de justice.

L'année 2019 restera peut-être comme l'année du grand basculement, où les thèmes écologiques (réchauffement climatique, biodiversité, limites du modèle industriel prédateur) se sont installés au centre et non plus à la périphérie du débat public et de l'opinion. Mais tout aussi frappant est le lien qui est désormais postulé comme allant de soi entre ces enjeux et le « local ».

La relocalisation des activités productives, la priorité donnée aux circuits courts, alimentaires ou autres, la recherche d'une économie circulaire, recyclant les déchets sur une base de proximité, sans parler de l'exaltation du *bottom-up* dans la prise de décision et les choix collectifs : la vague est puissante, multiforme. Elle est aussi extraordinairement composite sous l'angle culturel et politique. « *La civilisation écologique passe par le localisme* », nous expliquent désormais les responsables du Rassemblement national, passé du nationalisme écologiste à une exaltation du local qui recycle sans peine les vieux thèmes identitaires. Mais réduire la thématique du localisme à ses affinités évidentes avec les variantes populistes et protectionnistes en tous genres serait une erreur. Notre pays, comme les pays voisins, fourmille aujourd'hui d'initiatives multiples, souvent passionnantes et créatives, associatives ou privées, exaltant le « proche », le « collaboratif », sans se soucier des effets possibles de généralisation, techniques ou idéologiques. Les entreprises ont senti le virage chez leurs consommateurs : un groupe comme Danone, par exemple, considère que l'origine locale des produits compte plus que le tournant vers le bio. Quant aux politiques publiques locales, elles « verdissent » à une vitesse accélérée sous le même emblème de la proximité, de l'autonomie, voire de l'autosuffisance. On peut parier sans risque que ces thématiques domineront

les prochaines municipales. Une raison fondamentale de ce tournant local est sans doute qu'il s'agit de combler un vide. Chacun sait bien que les problèmes du climat et de la biodiversité appellent des mesures à très vaste échelle, souvent mondiales.

Notre pays, comme les pays voisins, fourmille aujourd'hui d'initiatives multiples, souvent passionnantes et créatives, associatives ou privées, exaltant le « proche », le « collaboratif », sans se soucier des effets possibles de généralisation, techniques ou idéologiques.

Mais ces mesures ne viennent pas. Les États nationaux, même ceux qui prennent au sérieux la menace, sont empêtrés dans les conflits potentiels dont la réorientation écologique est porteuse, comme on l'a vu pour le prix de l'énergie (« fin du mois » contre « fin du monde »). Et ces mêmes États peinent à intégrer dans leurs routines dominantes d'action et de pensée les nouveaux enjeux écologiques, qui ne correspondent tout simplement pas à leur ADN historique. Le « local » vient alors, d'une certaine manière, occuper la place vacante. « *Rien ne bouge. Alors prenons les choses en main, ici et maintenant* » : tel est l'état d'esprit d'une partie croissante de la jeunesse. Mais cette attitude n'est pas seulement réactive. Elle prend appui sur une mutation culturelle profonde, qui déborde les thèmes écologiques (même si ces derniers en sont l'expression privilégiée), redéfinissant en profondeur un rapport au monde, à la société, au collectif.

Le local et le global : deux conceptions traditionnelles

Commençons par souligner la singularité du « local écologique » (appelons-le comme cela, provisoirement) par rapport à d'autres conceptions du local qui ont occupé le devant de la scène au cours des dernières décennies, et qui sont encore très présentes. En schématisant fortement, il me semble que ces conceptions traditionnelles du local se sont exprimées selon deux registres opposés, mais sur un même axe : celui du rapport à l'ouverture internationale, et en particulier à la mondialisation économique telle qu'elle s'est déployée depuis les années 1990¹.

Ces conceptions traditionnelles du local se sont exprimées selon deux registres opposés, mais sur un même axe : celui du rapport à l'ouverture internationale, et en particulier à la mondialisation économique telle qu'elle s'est déployée depuis les années 1990.

La première version, sur le pôle négatif ou réactif, est celle du local comme protection, refuge, refus ou moins radical opposé à ce qui est apparu de plus en plus comme une menace pour les identités historiques, réelles ou fantasmées, sans parler des impacts économiques, là aussi réels ou imaginés. Rüdiger Safranski, un philosophe allemand, parle joliment d'une immense attente de « clairières » dans la jungle touffue des flux déterritorialisés du monde contemporain. Mais chacun peut voir que ce besoin de clairières n'est pas toujours aussi bucolique que son nom l'indique, et conduit à des attitudes de fermeture plus ou moins exacerbées et exaspérées. Disons aussi que ces attitudes réactives sont renforcées par le manque total d'empathie et le mépris offusqué dont font preuve à leur égard les « élites » qui, par définition, se sentent à l'aise dans ce nouveau monde ouvert. Cette version réactive du local comme protection a en réalité peu à voir avec l'écologie, mais elle facilite la récupération déjà évoquée à propos du Rassemblement national, et du virage pris au moment des élections européennes, sous l'influence d'Hervé Juvin, notamment.

La deuxième version traditionnelle du local se situe sur le versant positif, opposé au précédent. C'est celle du développement économique local. Cette version postule (et constate) que les territoires locaux jouent un rôle essentiel comme base d'appui pour les stratégies gagnantes dans la mondialisation, en ce qu'elles fournissent des ressources

« relationnelles » essentielles dans le contexte internationalisé ouvert. Après la période des Trente Glorieuses dominée par une dynamique *top-down*, pilotée par l'État, du développement économique, les territoires locaux, longtemps considérés comme des stocks de ressources passives, ont été repensés comme des matrices d'un développement fondé sur des ressources spécifiques : compétences locales accumulées, mais aussi facteurs plus subtils comme le potentiel de confiance entre acteurs ou les capacités coopératives des sociétés locales (ce qu'on pourrait appeler, d'un terme un peu trop vague, le « capital social local ») ; tous ces facteurs favorisant paradoxalement un retour des territoires dans le contexte de la mondialisation. Cette vision, à mon sens, n'a rien perdu de sa pertinence, et les évolutions récentes vers ce que j'appelle le monde hyper-industriel ne font que renforcer ce couplage du local et du global². La base productive mondialisée s'organise en effet de plus en plus comme un archipel de pôles et d'écosystèmes fortement territorialisés. La réorientation vers les services des modèles économiques industriels (l'économie des fonctionnalités) va dans le même sens.

Après la période des Trente Glorieuses dominée par une dynamique top-down, pilotée par l'État, du développement économique, les territoires locaux, longtemps considérés comme des stocks de ressources passives, ont été repensés comme des matrices d'un développement fondé sur des ressources spécifiques.

Dans la mesure où il ne s'agit plus de vendre des objets banalisés (des voitures, par exemple) mais de proposer des services intégrés (la « mobilité comme service »), on comprend bien que la prise en compte de la dimension locale, avec ses spécificités, devient un paramètre essentiel de la compétitivité et ouvre un champ d'expérimentation irremplaçable pour développer de nouvelles offres de valeur.

Le « local écologique » est différent

Face à ces deux versions d'un local structuré par sa relation au global, au mondial, le tournant vers la dimension du local-écologique – ce que Latour appelle « *le terrestre* » – est d'une autre nature. Même si, dans la pratique, les choses sont toujours mêlées, hybrides. L'enjeu organisateur n'est plus celui de l'activité, de l'emploi ou de la compétiti-

1. Je rejoins ici la présentation de Bruno Latour dans son dernier livre, *Où atterrir? Comment s'orienter en politique* (La Découverte, 2017), qui place sur un autre axe, orthogonal à l'axe local-global, ce qu'il appelle « *le terrestre* ».

2. Pierre Veltz, *La société hyper-industrielle. Le nouveau capitalisme productif*, Le Seuil, 2017.

vité. Il est celui des interactions entre les activités humaines et les dynamiques de la biogéosphère, où se joue l'avenir de l'habitabilité de la planète. Notons que ces nouveaux enjeux et objectifs, structurés surtout autour de la décarbonation, conduisent les systèmes technico-productifs dominants eux-mêmes vers des trajectoires où le local joue un rôle croissant. L'exemple type est celui de l'énergie.

Les experts s'accordent sur le fait que l'avenir combinera certainement ce que certains appellent les 3 D : décarbonation, digitalisation et décentralisation. Les grands systèmes centralisés de l'ère fossile feront place à une multiplication de systèmes décentralisés, plus ou moins miniaturisés, à l'échelle de la ville, du quartier, voire de l'habitation ou de l'unité productive. Les grands systèmes manufacturiers, aujourd'hui ultra-fragmentés à l'échelle mondiale, évolueront sans doute vers des architectures nouvelles, où la production finale se fera au plus près des usages, pour éviter les absurdes circulations de composants à travers les océans et les continents, sécuriser les flux, réduire les coûts de transport mais aussi et surtout l'impact pervers du carbone importé dans les pays vertueux, du fait de la délocalisation des productions dans des pays pollueurs³.

Les grands systèmes centralisés de l'ère fossile feront place à une multiplication de systèmes décentralisés, plus ou moins miniaturisés, à l'échelle de la ville, du quartier, voire de l'habitation ou de l'unité productive.

Tout cela se fera en partie spontanément, mais surtout sous la pression des clients, des usagers, des consommateurs. Car le point important est que ces mutations technico-économiques en faveur du local s'inscrivent sur le fond d'une mutation plus large, qui déborde largement la sphère technico-économique et les calculs « rationnels » des ingénieurs. Le changement majeur est culturel. Il est que, pour une large partie de l'opinion, la proximité devient progressivement *une valeur en soi*. Ce qui est local serait bon par principe, ce qui ne l'est pas mériterait la défiance, toujours par principe. Cette exaltation du local mérite évidemment d'être interrogée de manière critique. Elle ne conduit pas toujours à des choix rationnels, y compris du point de vue de l'écologie; elle est souvent dangereusement tangente d'idéologies du repli. Mais, avant de revenir sur ces interrogations, il faut souligner le fait que cette vague culturelle montante tire sa force du fait qu'elle s'inscrit dans un réseau plus large de valeurs croissantes.

Ces mutations technico-économiques en faveur du local s'inscrivent sur le fond d'une mutation plus large, qui déborde largement la sphère technico-économique et les calculs « rationnels » des ingénieurs. Le changement majeur est culturel.

L'expression dominante est celle de l'écologie, mais en arrière-plan se profilent d'autres orientations, plus générales, et en particulier les trois suivantes :

1. la recherche de l'autonomie, du contrôle de sa trajectoire de vie, devenue la valeur cardinale des nouvelles générations, avant la recherche de sécurité;
2. la recherche du sens à donner à l'activité professionnelle et au parcours de vie en général;
3. la volonté de maîtriser les produits de son activité, amenant à une préférence pour l'activité de courte portée, éventuellement modeste, mais visible et tangible, par rapport à celle qui est insérée dans de longues chaînes bureaucratiques ou productives devenues abstraites.

Certains penseront peut-être que cette vague culturelle est limitée aux bobos urbains, ou à la jeunesse la plus éduquée.

À cela s'ajoute, chez beaucoup, la recherche d'un sentiment d'appartenance, de partage et de collectif, qui peut former des alliages inédits avec l'individualisme dominant. Certains penseront peut-être que cette vague culturelle est limitée aux bobos urbains, ou à la jeunesse la plus éduquée (les récentes prises de position des élèves des grandes écoles d'ingénieurs ou de commerce sont à cet égard frappantes)⁴. Je ne le pense pas. Mais il est sans doute un peu tôt pour savoir jusqu'à quel stade cette nouvelle sensibilité va transformer nos sociétés, obligeant les entreprises, les administrations, les collectivités publiques à transformer leurs attitudes.

L'énergie du changement

Peut-on miser sur la multiplication des initiatives locales qui visent à renforcer les circuits courts de toute nature pour régler les problèmes de la planète? Certainement pas. Nombreuses, du reste, sont sans doute les personnes qui, très engagées dans les initiatives locales, restent conscientes des limites de ces approches. D'autres, en revanche, adhèrent sans états d'âme à des projets qui s'inspirent de vieilles

3. Si le Français moyen émet 5 tonnes de CO₂ par an, l'empreinte carbone réelle (incluant le CO₂ caché dans les échanges internationaux et les autres gaz à effet de serre) serait nettement supérieure, du fait de la croissance des importations en provenance de la Chine et des pays émergents.

4. <https://www.pour-un-reveil-ecologique.org/fr/>.

utopies autarciques, refermant les cercles de la production, de la consommation et de la décision sur le micro-local.

L'argument essentiel de ceux qui, conscients des risques et des insuffisances, prônent une approche fortement territorialisée de la mutation écologique est celui de l'énergie du changement. Bruno Latour, ainsi, pense que pour mettre en mouvement l'action collective face aux enjeux planétaires, et sortir de la paralysie qui caractérise nos institutions et notre société, il faut partir du concret et du vécu territorial, en prenant conscience des effets de « subsistance » et de « dépendance » qui structurent nos existences. De nombreux experts, économistes comme Christian de Perthuis⁵, ou modélisateurs comme Hervé Le Treut⁶, donnent la même réponse (territoriale) à l'interrogation cruciale : par où commencer ?

L'action territoriale locale (à l'échelle d'un quartier, d'une ville, d'une région) ne résoudra pas tous les problèmes, mais elle constitue sans doute un vecteur irremplaçable de mobilisation et un terrain essentiel d'apprentissage et d'expérimentation.

Cet argument pratique est très puissant. L'action territoriale locale (à l'échelle d'un quartier, d'une ville, d'une région) ne résoudra pas tous les problèmes, mais elle constitue sans doute un vecteur irremplaçable de mobilisation et un terrain essentiel d'apprentissage et d'expérimentation. Il importe toutefois de garder à l'esprit quelques interrogations critiques. La première est de savoir ce qu'on entend exactement par « local ». Or, cette question est bien plus profonde que celle des introuvables « périmètres pertinents », administratifs ou techniques. Il ne s'agit pas de cela, mais de prendre conscience du fait que nos territoires dits locaux sont aujourd'hui des nœuds au sein de maillages incroyablement enchevêtrés et ramifiés. Ils mettent en jeu, à des degrés bien plus élevés que ce que nous imaginons spontanément, toute sorte de ressources et d'interactions à moyenne, grande ou très grande distance. En ce sens, le local n'est souvent guère plus qu'une illusion d'optique.

Des territoires interdépendants

Sur le plan économique, la dépendance des territoires locaux à l'égard des flux externes est considérable : aux flux de transferts de l'État social s'ajoute la masse considérable de produits et donc de carbone importé, qui s'est fortement accrue au cours des dernières décennies. À cet égard, Marine Le Pen et Jean-Luc Mélenchon ont raison de penser que le localisme conséquent est d'abord un protectionnisme ! Mais ce qui est vrai pour le monde économique l'est encore davantage pour ce que nous avons appelé le local écologique.

Marine Le Pen et Jean-Luc Mélenchon ont raison de penser que le localisme conséquent est d'abord un protectionnisme !

L'énorme complexité qui caractérise la biogéosphère, et son caractère intrinsèquement multi-échelle, est un défi pour l'action, mais aussi pour la pensée et même pour la description. Ce qui est sûr, c'est qu'elle ne se laisse enfermer dans aucun périmètre. La deuxième remarque qu'appelle une vision autocentrée du local est qu'elle se prête facilement à de fausses évidences. L'arithmétique localiste, « locavore » en particulier, est riche de paradoxes. Quelques exemples : l'accent mis, dans les circuits courts alimentaires, sur les coûts de transport, ne doit pas cacher le fait que l'essentiel des émissions est lié à la production ; la massification des transports à longue distance, tellement décriés, a aussi des effets vertueux : le transport maritime, par exemple, est beaucoup moins émetteur de CO₂ à la tonne que les nuées de camions ou de camionnettes qui saturent nos routes et nos villes. Pour prendre un autre exemple, celui de l'habillement, le modèle industriel qui est celui de Zara, souvent loué parce que pratiquant un *sourcing* de proximité, est en fait particulièrement polluant parce que fondé sur le réassortiment rapide et permanent des collections⁷.

La troisième remarque qu'appelle le tournant local dans ses formes actuelles concerne la solidarité, aux divers sens du terme. Techniquement, les grappes énergétiques locales, ainsi, ont besoin d'être insérées dans des grilles à plus grande

5. Voir l'excellent livre de Christian de Perthuis, *Le tic-tac de l'horloge climatique*. De Boeck, 2019.

6. Voir le projet Acclimaterra mené en Nouvelle-Aquitaine (www.acclimaterra.fr).

7. Voir Dana Thomas, *Fashionopolis. The price of fast fashion and the future of clothes*, Penguin, 2019.

échelle; organiser l'alimentation sur une base locale exclusive reviendrait à se priver de la bénéfique diversité des climats et des sols, etc. Socialement, la survalorisation du local repose la question des solidarités interterritoriales, élément fondateur du contrat social dans nos démocraties. La péréquation des prix de l'énergie en est un bon exemple. Ceux qui, par les hasards de la géographie ou de la géologie, ont accès à des ressources peu chères doivent-ils être exonérés du devoir de partage? Ils le sont aujourd'hui à l'échelle internationale, comme le montre l'exemple des pays pétroliers. La Norvège, championne du monde de l'hypocrisie, est aujourd'hui écologiquement vertueuse parce qu'elle capte à son seul profit les revenus du pétrole qui lui permettent de polluer le reste de la planète. Demain, il ne faudrait pas que ce modèle se propage au sein des nations elles-mêmes.

Quel rôle pour l'État national et l'Europe?

Les initiatives locales, aussi bien intentionnées soient-elles, ne vont donc pas remplacer la nécessité de régulations à échelle élargie, reposant sur des choix politiques et techniques nationaux et supranationaux.

Les initiatives locales, aussi bien intentionnées soient-elles, ne vont donc pas remplacer la nécessité de régulations à échelle élargie.

Timothy Mitchell a montré le lien intime entre le charbon, puis le pétrole et les formes mêmes de nos États, de nos institutions, ou des luttes sociales⁸. Les États et les sociétés du solaire et des renouvelables devront composer avec la spécificité hautement locale de ces énergies.

Mais loin d'être hors-jeu, l'État (national, mais surtout européen, dans notre cas) est attendu sur au moins quatre grands terrains, me semble-t-il :

1. le financement de la science, car la conversion écologique appelle plus et non pas moins de science, de connaissance du fonctionnement intime des écosystèmes par exemple. L'agroécologie est ici un bon exemple, dans la mesure où elle prend appui de manière sophistiquée sur les dynamiques du vivant et des sols, à l'opposé du caractère primitif de l'agriculture chimique;
2. le financement des grandes infrastructures rendues nécessaires par les changements de paradigmes, et le développement d'expérimentations à grande échelle, en évitant le saupoudrage que l'on voit aujourd'hui en France sur des sujets comme la mobilité électrique;
3. la circulation des expériences et la création des forums d'apprentissage partagés (c'est-à-dire l'inverse de la pratique habituelle consistant à expliquer par voie de circulaire ce que doivent faire les territoires);
4. *last but not least*, l'accompagnement social des transitions, pour éviter que les plus faibles paient le prix le plus fort, et pour rendre acceptables, sinon désirables, les changements de comportement indispensables. ●

8. Timothy Mitchell, *Carbon democracy. Le pouvoir politique à l'ère du pétrole*, La Découverte, 2017.

L'inscription locale, gage de cohésion sociale

**Sandra
Hoibian**

Directrice du pôle Évaluation et société du Crédoc.



Loin d'être un marqueur de repli, l'inscription dans une communauté locale n'est pas d'abord vécue comme un rempart qui protège ou qui enferme. La valorisation du local constitue plutôt le signe d'un lien favorable avec autrui. Une telle inscription joue le rôle de marchepied pour faire société au niveau local certes, mais également au plan national voire international.

La communauté locale est aujourd'hui présentée comme un nouvel eldorado au sein de systèmes de valeurs très divers. Les « éco-anxieux » y voient une planche de salut pour la planète en réinscrivant la production et la consommation au niveau local. Certains altermondialistes considèrent qu'organiser la production localement constitue une opportunité pour sortir d'un système capitaliste ultra-spécialisé au niveau mondial, entraînant une dépendance jugée délétère à des multinationales, des chaînes de distribution ou des cours boursiers. D'autres voient l'inscription dans le local comme un moyen de sauvegarder l'emploi sur les territoires. D'aucuns y discernent un espoir pour un renouvellement démocratique, les maires étant les derniers responsables politiques à conserver un peu de crédit aux yeux de la population. Certains, enfin, espèrent que le territoire puisse être un nouvel espace pour retisser du lien dans une société fragilisée et minée par la peur de l'autre.

Différents discours rassemblent ces éléments divers dans un tout, le local étant proposé comme un échelon favorable à la convergence des impératifs écologique, économique, politique et social. Le film *Demain*, de Cyril Dion et Mélanie Laurent, par exemple, donne à voir des exemples concrets de cette convergence. À l'autre bout du spectre politique, le Rassemblement national prône également le localisme comme moyen de reconstruire des frontières économiques et culturelles (et depuis peu également écologiques) afin de lutter contre la menace d'une uniformisation culturelle planétaire. Le local offrirait ainsi une nouvelle terre promise aux nostalgiques d'une époque où les identités auraient été préservées d'une mixité jugée dangereuse.

Dans son ouvrage *The road to somewhere. The populist revolt and the future of politics*, paru en 2017, le journaliste anglais David Goodhart propose une grille de lecture de la montée du populisme dans de nombreux pays, en opposant les personnes mobiles, instruites, à l'aise avec la mondialisation et capables de vivre partout, qu'il dénomme les *Anywhere* (ceux de partout) avec les personnes ancrées dans un territoire, les *Somewhere* (ceux de quelque part), qui seraient repliés sur une identité figée, rejetant l'immigration et la construction européenne¹.

L'enquête « Conditions de vie et aspirations » du Crédoc permet d'analyser l'articulation des valeurs des personnes qui revendiquent l'appartenance à une communauté locale.

L'enquête « Conditions de vie et aspirations » du Crédoc permet d'analyser l'articulation des valeurs des personnes qui revendiquent l'appartenance à une communauté locale. Elle montre que les personnes qui se sentent appartenir à une communauté locale sont loin d'être repliées sur une vision défensive de l'identité. Au contraire, l'appartenance à une communauté locale semble s'inscrire dans une multitude de liens sociaux variés, un plus grand engagement citoyen, une plus grande ouverture à l'altérité, ainsi qu'à la mondialisation.

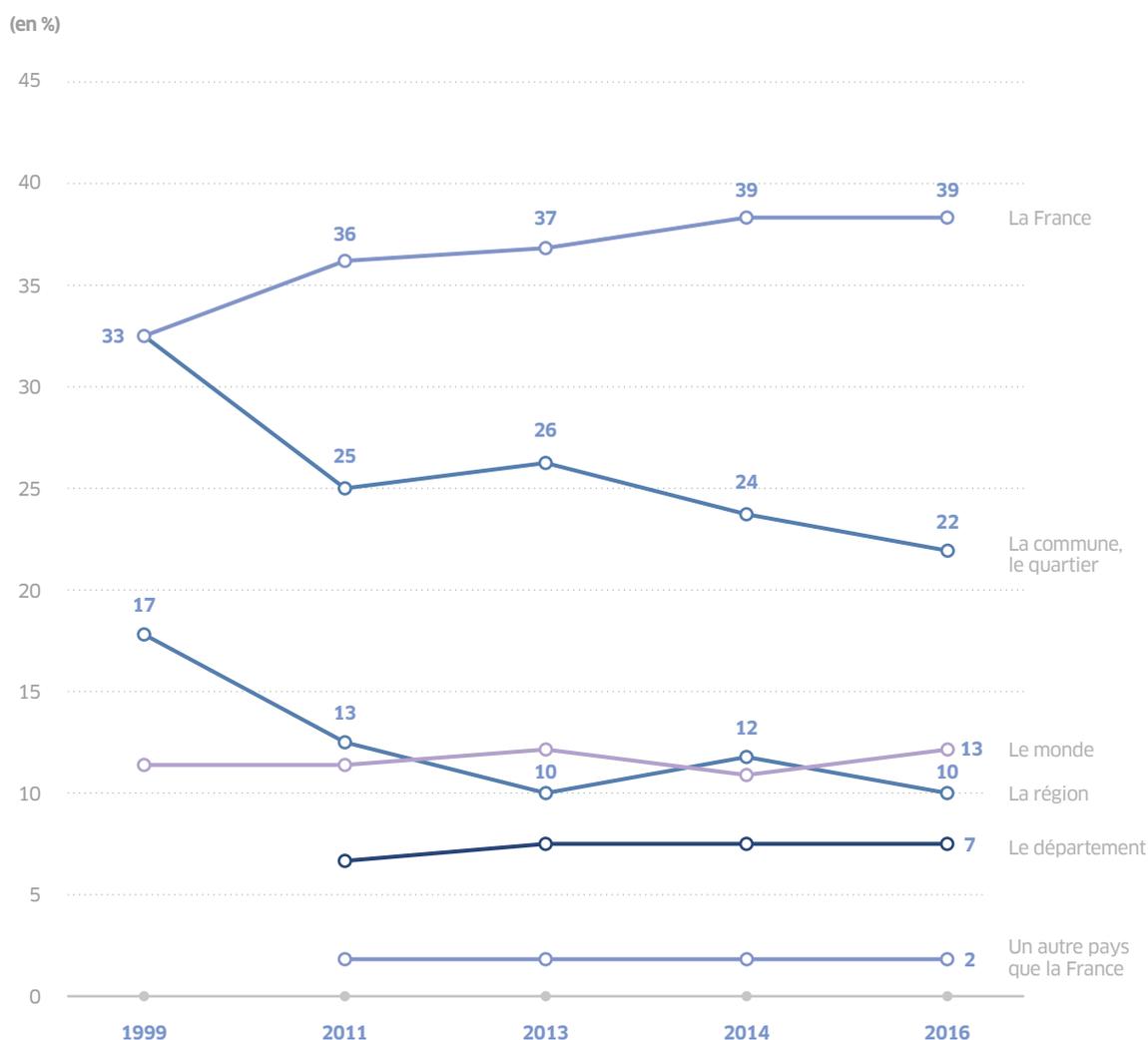
1. Voir la traduction française, David Goodhart, *Les deux clans. La nouvelle fracture mondiale*, Paris, Les Arènes, 2019.

La France, premier espace territorial d'attachement

Précisons, en amont, et malgré l'engouement médiatique et politique actuel pour le local, que nos concitoyens sont, d'abord et avant tout, attachés à l'échelon national. Depuis la Révolution, la nation est l'espace de référence pour définir l'identité, la culture et les droits. Le discours jacobin centralisateur cherche à mettre fin à l'archaïsme des provinces

de l'Ancien Régime, avec pour horizon la quête de l'égalité et l'unité du pays. Lorsqu'on interroge les Français sur l'espace territorial auquel ils ont le sentiment « d'appartenir avant tout », « la France » (39 % des réponses) arrive clairement en tête des réponses. L'inscription dans le territoire national a même tendance à s'affirmer au cours du temps. Tandis que l'inscription dans le local, la commune, le quartier, deuxième échelon d'attachement, a plutôt tendance à s'amenuiser au cours des quinze dernières années.

AUQUEL DE CES LIEUX AVEZ-VOUS PERSONNELLEMENT LE SENTIMENT D'APPARTENIR AVANT TOUT ?

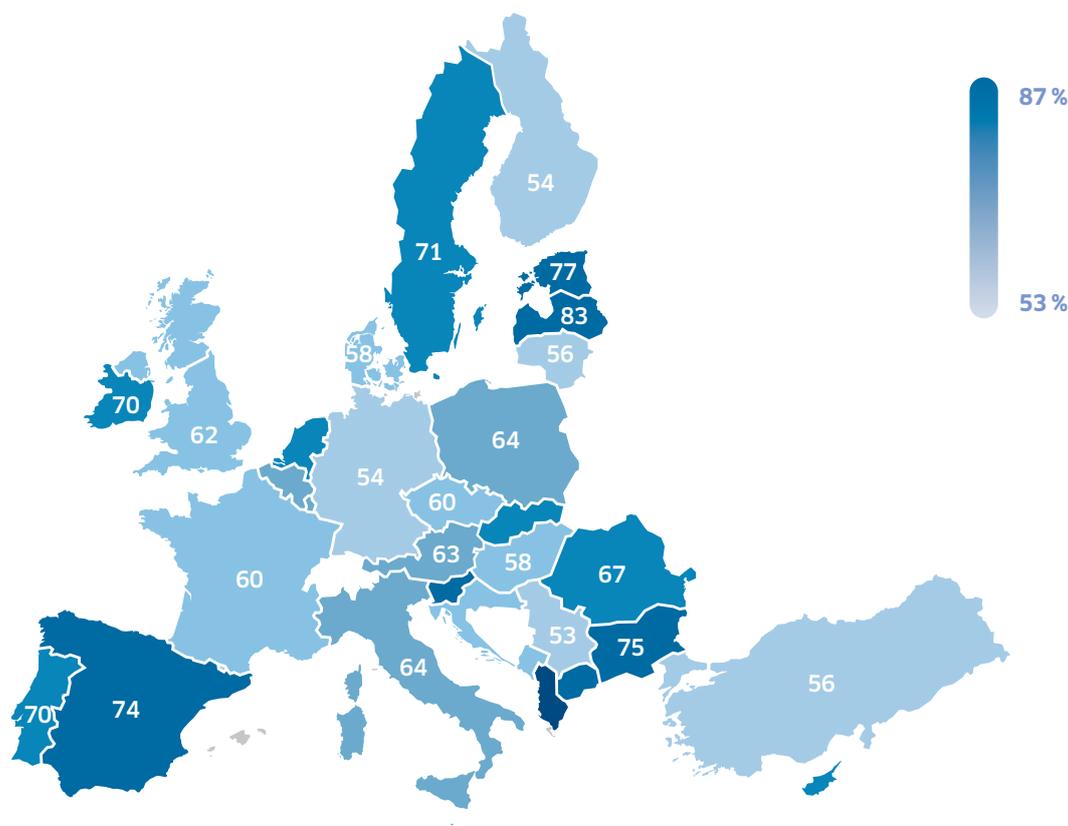


Source : Crédoc, enquêtes « Conditions de vie et aspirations » 1999, 2011, 2013, baromètre Drees (les items de réponses étaient légèrement différents en 1999, dans la mesure où l'on ne proposait pas les réponses « le département » ou « un autre pays que la France »).

Au niveau européen, les Français sont aussi loin d'être les champions du local : 60 % déclarent qu'ils se sentent « proches des personnes qui vivent dans [leur]

quartier ». L'opinion est majoritaire, mais bien moins répandue que dans de nombreux pays, qu'il s'agisse de l'Espagne (74 %) ou de la Suède (71 %) par exemple.

« JE ME SENS PROCHE DES PERSONNES QUI VIVENT DANS MON QUARTIER » (RÉPONSES POSITIVES, EN POURCENTAGE)



Source : Crédoc, à partir de l'enquête européenne sur la qualité de vie de la Fondation européenne pour l'amélioration des conditions de vie et de travail, 2016.

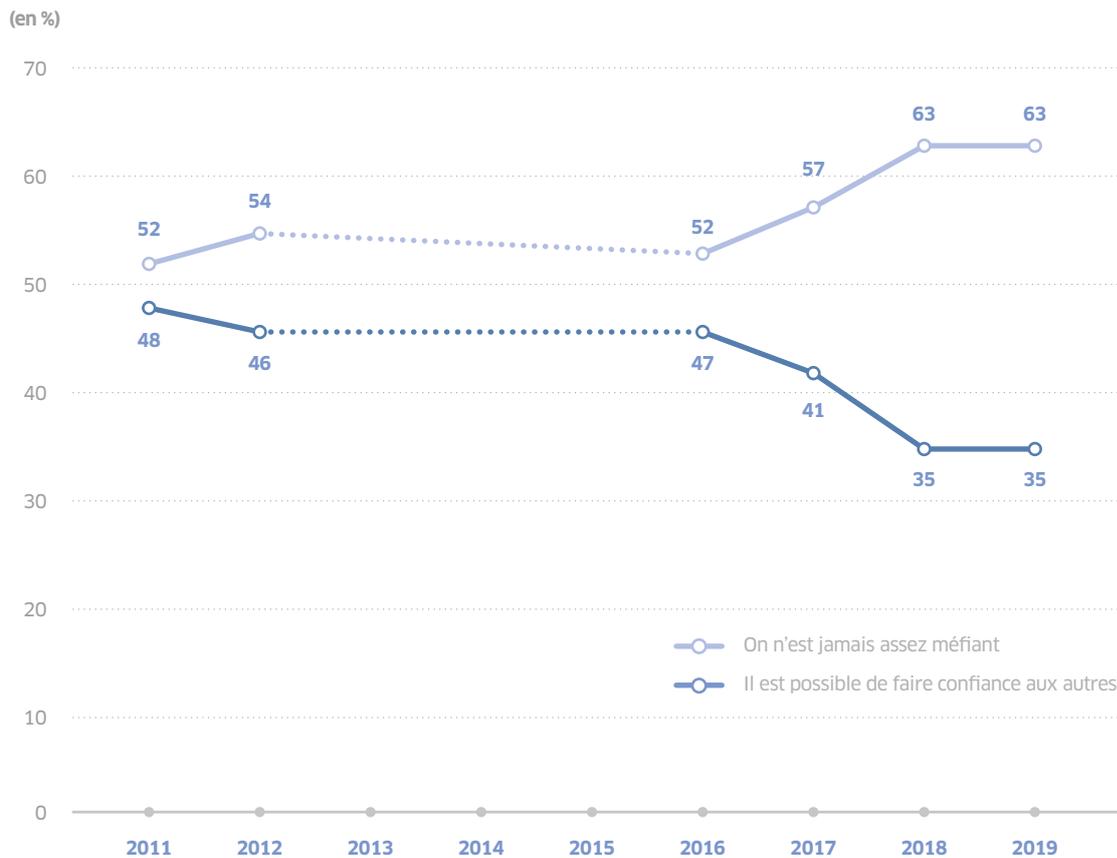
Une cohésion sociale chancelante

Cet attachement à l'échelon national n'est pas suffisant pour constituer le fondement d'une unité de destins, de valeurs, et un sentiment d'union sociale. La multiplicité des mouvements sociaux en France et leurs revendications souvent divergentes les rappellent régulièrement. De manière plus profonde, d'enquête en enquête, huit Français sur dix dépeignent une cohésion sociale fragile. Au-delà des perceptions parfois très pessimistes de nos concitoyens, les données montrent une progression de la méfiance envers autrui, méfiance nuisible à la cohésion sociale comme l'ont démontré de nom-

breux travaux². Or, la confiance est indispensable aux relations sociales : dans l'entreprise, elle est l'un des rouages de la coopération ; dans l'économie, elle est un facteur de fluidité des marchés ; au niveau social, elle est une condition pour qu'une démocratie fonctionne ; et concernant la protection sociale, elle constitue un des fondements de l'adhésion à la solidarité. Pendant plusieurs années, la population se divisait en France en deux groupes (confiants et méfiants) d'un poids quasi équivalent. Depuis 2017, la méfiance envers autrui gagne sensiblement du terrain. Seuls 35 % déclarent aujourd'hui qu'il est possible de faire confiance aux autres. Soit 6 points de moins qu'en 2017 et 12 points de moins qu'en 2016.

2. Voir par exemple Yann Algan et Pierre Cahuc, *La société de défiance. Comment le modèle social français s'autodétruit*, éditions Rue d'Ulm, 2007.

LA CONFIANCE EN AUTRUI SE DÉTÉRIORE



Source : Crédoc, enquêtes « Conditions de vie et aspirations ».

Le recours au local, une protection ou un souhait d'efficacité ?

Le local est-il aujourd'hui le signe de cette cohésion sociale fragilisée, proposant un espace de repli dans un monde insécurisant ? Les personnes se décrivant comme attachées au local sont-elles dans un rapport défensif face à la détérioration du climat, à la fin du monde annoncée ? Sont-elles à la recherche d'une identité d'antan plus ou moins fantasmée ? En un mot, l'inscription territoriale est-elle un des nouveaux signes du repli d'une grande part de nos concitoyens face à un monde de plus en plus complexe et insécurisant ?

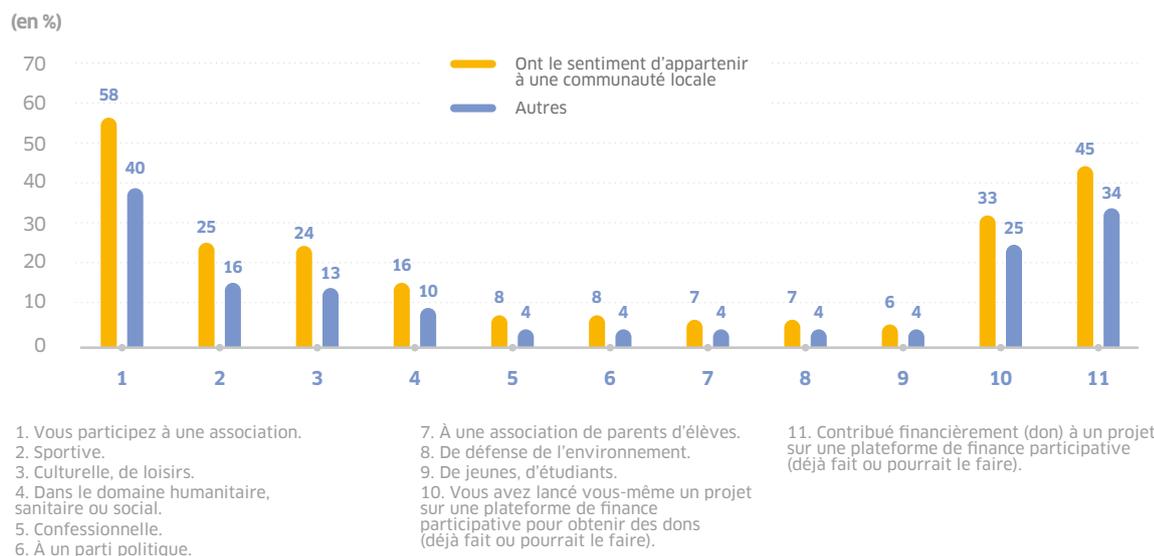
Peu de facteurs socio-démographiques distinguent les 20 % de Français qui déclarent avoir le sentiment d'appartenir à une communauté liée à leur commune, à leur quartier, des personnes qui ne se reconnaissent pas

dans cette inscription. Les catégories avec un niveau de vie supérieur au niveau de vie médian, les septuagénaires et les habitants de zone rurale y sont un peu plus nombreux, mais on y trouve toutes les tranches d'âge, catégories d'agglomération, professions ou classes sociales dans des proportions assez proches, somme toute, de la population dans son ensemble.

Ce qui distingue ceux qui se revendiquent d'une communauté locale, c'est avant tout leur souhait d'agir dans l'optique d'un impact positif sur le monde.

Ils sont plus nombreux à être investis dans une activité associative, qu'elle soit liée aux loisirs (sportive, culturelle) ou à des activités humanitaires, sanitaires ou sociales. Ils se montrent également plus soucieux des questions environnementales et plus intéressés par les modes d'engagement nouveaux, comme les possibilités de finance participative.

AGIR AU NIVEAU ASSOCIATIF OU PARTICIPATIF EST PLUS FRÉQUENT CHEZ LES PERSONNES QUI SE SENTENT APPARTENIR À UNE COMMUNAUTÉ LOCALE



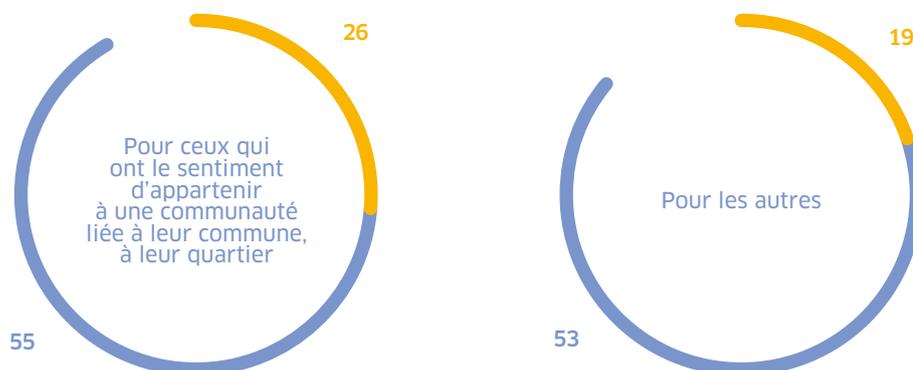
Source : Crédoc, enquête « Conditions de vie et aspirations », début 2018.

Ceux chez qui le sentiment d'appartenance est plus marqué adhèrent fortement à l'idée d'une mise en mouvement de chacun, et d'un impact de chacun sur la société dans son ensemble. Pour eux, avoir un projet est un moyen de sortir du quotidien,

de donner un sens à la vie, d'en être pleinement acteur, de renforcer les liens avec son entourage. Ils se distinguent surtout par le sentiment qu'avoir un projet est un moyen « *d'avoir une action positive sur le monde* ».

AVOIR UN PROJET PERMET D'AVOIR UNE ACTION POSITIVE SUR LE MONDE POUR LES « TENANTS DU LOCAL »

— Tout à fait d'accord (en %) —
 — Assez d'accord (en %) —



Source : Crédoc, enquête « Conditions de vie et aspirations », début 2018.

Ces engagements se cumulent avec une participation citoyenne plus classique. Les tenants de la communauté locale ne se situent pas en rupture avec le système démocratique actuel. Au contraire, ils sont plus nombreux à avoir voté aux deux tours de la dernière élection présidentielle et aux législatives.

La commune, le quartier : une communauté dans la société

Autre donnée instructive, l'inscription dans une communauté locale ne se fait pas contre l'immigration, la diversité des cultures et des origines ni même la mondialisation, mais bien avec. Les personnes se sentant appartenir à une communauté locale sont plus nombreuses à voir la diversité des cultures et des origines comme une richesse plutôt que comme une difficulté. Elles appellent davantage de leurs vœux, par rapport au reste de la population, l'intégration des immigrés plutôt que leur départ.

Le sentiment d'appartenir à une communauté de quartier, loin d'être un signe de repli, s'articule avec une identité multiple et ouverte sur de nombreuses autres appartenances : 66 % des personnes considérant faire partie d'une communauté locale déclarent faire également partie d'une communauté liée à leur pays d'origine ou au pays d'origine de leurs parents contre seulement 18 % du reste de la population ;

41 % ont également le sentiment de faire partie d'une communauté liée à leur profession (+ 28 points par rapport aux autres), 35 % à leur religion (+ 26 points).

Ces personnes décrivent aussi une vie sociale plus riche : elles sont plus nombreuses à rencontrer régulièrement des membres de leur famille (84 %, + 6 points), beaucoup plus nombreuses à recevoir des amis au moins une fois par mois chez elles (64 %, + 15 points). Elles déclarent plus généralement une attention particulière à la société dans son ensemble : 26 % (+ 6 points) estiment que la cohésion de la société est très importante pour elles.

Enfin, et possiblement en liaison avec leurs liens sociaux multiples et internationaux, 56 % d'entre elles voient plutôt des avantages à la mondialisation des échanges (+ 10 points par rapport au reste de la population).

Déjouant l'opposition entre les *Somewhere* et les *Anywhere*, l'analyse fouillée de l'enquête « Conditions de vie et aspirations » montre donc que, loin des préjugés, l'inscription des individus dans le local ne se retrouve pas chez des personnes en opposition ou en retrait du reste de la société ou en rejet de l'altérité, mais trouve un écho chez des individus plutôt ouverts à la diversité, à la mondialisation, et surtout gouvernés par le souhait d'être acteurs dans la société. ●

LA DIVERSITÉ DES CULTURES ET DES ORIGINES, PLUTÔT UNE RICHESSE SELON LES PERSONNES QUI DISENT FAIRE PARTIE D'UNE COMMUNAUTÉ LIÉE AU QUARTIER, À LA COMMUNE

Quelle opinion se rapproche le plus de la vôtre ? (en %)



Le périurbain ou la revanche du village

**Éric
Charmes**

Directeur de recherche, laboratoire EVS-Rives,
ENTPE, Vaulx-en-Velin.



Le périurbain, souvent décrié, est un laboratoire des reconfigurations du local. Valorisés socialement et investis politiquement par leurs habitants, ces territoires mêlent proximité des équipements de la ville et aménités appréciées de la campagne. S'y développent de nouvelles façons de vivre localement, qui peuvent faire école.

Le périurbain, avec ses entrelacs de voies routières, ses zones d'activité et ses lotissements réputés tous semblables et sans âme, est souvent associé à ce que l'anthropologue Marc Augé avait appelé les non-lieux¹. François Ascher, grande figure de l'urbanisme, voyait quant à lui dans la périurbanisation la pointe avancée de la fin du quartier comme espace central de la vie quotidienne au profit d'un élargissement spatial des territoires de vie². La périurbanisation, pour lui, c'était le passage de la vie de quartier à la vie métropolitaine. Cependant, pour importantes que ces réflexions aient pu être dans l'avancée de la compréhension des modes de vie et du fonctionnement des métropoles, elles sont aujourd'hui datées. Le local n'a pas disparu, il s'est reconfiguré. Et la périurbanisation apparaît aujourd'hui plutôt comme l'avant-garde de cette reconfiguration.

Un retour au village

La périurbanisation ne doit pas être réduite au rêve de la maison individuelle. Elle est aussi soutenue par la quête d'un autre idéal, déjà mis en évidence dans les années 1970 par Gérard Bauer et Jean-Michel Roux, à travers un néologisme évocateur : la « rurbanisation »³. Cet idéal, c'est la ville à la campagne. Ainsi, quand on parle avec des habitants et qu'on leur dit qu'ils sont des périurbains, on suscite des moues dubitatives et des réactions du type : « *Mais j'habite la campagne !* » Cette réaction n'est pas sans fondement. Plus de la moitié de la population des territoires classés comme périurbains par l'Insee est aussi classée comme rurale par ce même institut, au sens où elle réside dans des communes dont le bourg centre compte moins de 2 000 habitants. Autre exemple, environ trois quarts

des exploitations agricoles (en nombre comme en superficie) se trouvent dans le périurbain. On pourrait ainsi multiplier les chiffres : le périurbain, c'est la campagne. Et c'est une campagne dominée par un paysage de villages, la forme physique qui incarne peut-être le mieux la force du local⁴.

Plus de la moitié de la population des territoires classés comme périurbains par l'Insee est aussi classée comme rurale par ce même institut.

Mais le périurbain n'est donc pas seulement la campagne, c'est aussi la ville. Ainsi, tous les périurbains ne s'identifient pas volontiers à la ruralité. Ils habitent à la campagne certes, mais près d'une ville. Vivre dans le périurbain, c'est donc habiter à la campagne tout en ayant accès aux ressources d'une ville (grâce à l'automobile). D'une certaine manière, c'est l'invention d'une solution à un vieux problème qui a agité les grands théoriciens de l'urbanisme : marier les avantages de la ville (les opportunités d'emploi et d'échanges sociaux notamment) et ceux de la campagne (le cadre de vie particulièrement). Le problème pour les urbanistes et les planificateurs, c'est que la solution a été trouvée par les habitants plutôt que par eux. Cela explique sans doute les aigreurs que la périurbanisation suscite chez certains.

Ce compromis périurbain repose bien, comme l'avait souligné François Ascher, sur une métropolisation des modes de vie, entre le village où l'on dort, le centre commercial où l'on fait ses courses et le

1. Marc Augé, *Non-lieux. Introduction à une anthropologie de la surmodernité*, Seuil, 1992.
2. François Ascher, *La République contre la ville. Essai sur l'avenir de la France urbaine*, L'Aube, 1998.
3. Gérard Bauer et Jean-Michel Roux, *La rurbanisation, ou la ville éparpillée*, Seuil, 1976.
4. Éric Charmes, *La revanche des villages. Essai sur la France périurbaine*, Seuil, 2019.

quartier d'affaires où l'on travaille (pour y faire le ménage si on habite le lointain périurbain, pour y encadrer une équipe si on habite un village recherché proche du centre).

Ce compromis repose aussi sur une forme de retour du local. L'une des manifestations les plus évidentes de ce retour est la résistance des villages périurbains à l'absorption dans les banlieues. Contrairement à ce que beaucoup ont longtemps cru (et pour certains continuent de croire), le périurbain n'est pas la banlieue de demain. Les lotissements qui entourent les bourgs et les hameaux s'étendent peu, et surtout ils ne se rejoignent pas pour former de vastes nappes pavillonnaires.

Contrairement à ce que beaucoup ont longtemps cru (et pour certains continuent de croire), le périurbain n'est pas la banlieue de demain.

Dans certains schémas de cohérence territoriale (Scot) du périurbain, un des objectifs premiers est de maintenir des « coupures vertes » entre les noyaux bâtis, précisément pour préserver le caractère campagnard des paysages et éviter qu'ils ne deviennent similaires à ceux des banlieues, ces « agglomérats informes » que les habitants du périurbain ont précisément voulu quitter. Les périurbains y tiennent beaucoup. Traverser des espaces verts pour rentrer chez eux est ce qui actualise au quotidien leur statut de campagnards. C'est ainsi que les villages périurbains les plus proches des agglomérations restent des villages et, contrairement aux bourgs d'autrefois devenus des faubourgs, ne rejoignent pas l'agglomération voisine. Autour des grandes métropoles comme Paris, Lyon ou Toulouse, les villages où les périurbains ont commencé à s'installer dans les années 1970 sont toujours entourés de champs et de forêts. Ils ont juste pris un peu d'embonpoint avec les quartiers pavillonnaires qui entourent le centre-bourg.

Le local, c'est social

Le local n'importe pas seulement comme cadre de vie, il importe aussi pour la sociabilité. Bien évidemment, la sociabilité recherchée n'a plus grand-chose à voir avec celle des villages ruraux d'antan. Le contrôle social, les cancans ne sont pas exactement ce que les périurbains apprécient. Chacun tient à son quant à soi et le bon voisin est celui qui sait ne pas se mêler des affaires des autres. En même temps, les relations de voisinage sont appréciées. Le bon voisin est aussi celui qui dit bonjour et éventuellement

quelques mots sympathiques lorsqu'on le croise. C'est encore celui qui peut porter assistance en cas de besoin. Celui sur lequel on peut compter en cas de problème ou de troubles. Vivre dans un village ou dans une petite ville aide à construire et à entretenir ces relations rassurantes face au maelström de la vie quotidienne. Les périurbains sont des urbains en ce qu'ils valorisent un certain anonymat, mais cet anonymat n'est pas valorisé partout. Là où ils habitent, ils préfèrent que les visages des inconnus leur soient plus ou moins familiers.

Vivre dans un village ou dans une petite ville aide à construire et à entretenir ces relations rassurantes face au maelström de la vie quotidienne.

La chose est particulièrement importante pour les enfants. Le périurbain n'est pas uniquement peuplé de familles avec enfants. Un grand nombre de communes sont même frappées d'un vieillissement marqué, notamment parce que la préservation du cadre de vie villageois conduit à limiter les constructions et donc freine l'arrivée de jeunes ménages. Il n'en demeure pas moins que l'attrait du périurbain s'exerce d'abord sur les familles avec enfants. Beaucoup de ces familles viennent y trouver une maison, mais la dimension villageoise d'une commune est aussi un atout. Habiter un village dont la population est en partie connue, en partie familière, met en confiance quand il s'agit de laisser les enfants rentrer seuls de l'école ou aller chez des copains. C'est aussi l'assurance qu'en cas de problème (par exemple si l'on est coincé dans un embouteillage) des voisins pourront intervenir, que son enfant pourra aller sonner à la porte de la vieille dame retraitée du bout de la rue et y trouver bon accueil.

Les villages périurbains les plus attractifs des grandes métropoles, ceux les mieux placés et ouverts sur les plus beaux paysages, deviennent des villages de cadres supérieurs.

L'importance accordée à cette sociabilité se révèle aussi dans le souci du peuplement. Un des attraits du périurbain est incontestablement l'absence de logements sociaux. Sauf cas particuliers (qui de

réforme en réforme deviennent moins rares, notamment en Île-de-France), les communes périurbaines ne sont pas soumises aux quotas de 20 ou 25 % de logements sociaux. Et lorsque l'on limite les possibilités de construire, ce n'est pas seulement pour préserver les espaces verts, c'est aussi pour maintenir voire améliorer le standing de la commune. C'est ainsi que les villages périurbains les plus attractifs des grandes métropoles, ceux les mieux placés et ouverts sur les plus beaux paysages, deviennent des villages de cadres supérieurs. Cela soulève de nombreuses questions, et c'est l'une des sources des critiques les plus vives faites à la vie périurbaine. Est-il moralement acceptable d'élever des enfants dans l'entre-soi d'un village de cadres, de les rendre aveugles à la diversité de la société ?

Le local, c'est politique

Le local importe également dans le périurbain à travers de son gouvernement et du rôle qu'y jouent les municipalités. À l'échelle nationale, une commune périurbaine rassemble en moyenne moins de 1 000 habitants. Dans un tel contexte, les relations avec les élus municipaux n'ont rien à voir avec celles que l'on peut avoir avec les élus d'une grande ville ou même d'une banlieue.

Une des ressources du périurbain, on l'a vu à l'occasion du mouvement des Gilets jaunes, qui a fait découvrir à certains membres du gouvernement les vertus de la proximité et l'importance des élus locaux pour faire vivre la citoyenneté.

On croise toujours un élu à la sortie de l'école, sur la place du village le dimanche matin lorsque l'on va à la boulangerie (quand il y en a une). Ce n'est pas toujours facile pour les élus, à qui l'on fait plus volontiers part des problèmes que des sources de satisfaction, mais c'est une relation essentielle qui permet aux habitants d'exercer un certain contrôle sur leur lieu de vie, sur leur environnement. Certes, les prérogatives des maires ne sont plus ce qu'elles

étaient, particulièrement dans les petites communes. Les moyens financiers ont été réduits et beaucoup de compétences sont exercées à l'échelle intercommunale, mais cette relation de proximité est un des attraits du périurbain. Une de ses ressources aussi, on l'a vu à l'occasion du mouvement des Gilets jaunes, qui a fait découvrir à certains membres du gouvernement les vertus de la proximité et l'importance des élus locaux pour faire vivre la citoyenneté.

Loin du village d'antan où s'opposaient les rouges et les blancs, les sans-terres et les bourgeois, les débats sont centrés sur la bonne manière de gérer le patrimoine commun.

Là encore cependant, les relations à l'appareil municipal sont très ambivalentes. La commune périurbaine est un lieu où incontestablement s'expérimente la réalité concrète du politique, où l'on se confronte à ce qu'il peut en coûter de vivre ensemble, de devoir faire des compromis au nom de l'intérêt collectif. Il faut ici rappeler les propos prêtés par Pierre Joxe à François Mitterrand lorsqu'il lui était proposé de réduire la fragmentation communale et de promouvoir l'intercommunalité : « Il y a 36 000 communes ? C'est très utile. Cela fait 500 000 conseillers municipaux, sans compter, ne l'oubliez pas, les 500 000 autres qui auraient voulu l'être. Soit un million de citoyens qui s'intéressent aux affaires locales. Et vous voulez réduire cela à un quarteron de professionnels ? Vous êtes fou. »⁵

Cela étant, l'engagement local prend souvent une tournure qui n'est guère citoyenne⁶. Régulièrement, les habitants des communes périurbaines confondent la municipalité avec un syndicat de copropriété. Cela vaut particulièrement dans les petites communes, que le nombre d'habitants rapproche d'une grande copropriété et où les débats locaux sont le plus souvent centrés sur des questions de cadre de vie. C'est ainsi que, loin du village d'antan où s'opposaient les rouges et les blancs, les sans-terres et les bourgeois, les débats sont centrés sur

5. « Heurs et malheurs d'une réforme racontée par Pierre Joxe », *Le Monde*, 26 mai 1998.

6. Éric Charmes, *La ville émiétée. Essai sur la clubbisation de la vie urbaine*, PUF, 2011.

la bonne manière de gérer le patrimoine commun. La commune périurbaine, de ce point de vue, s'apparente de plus en plus à un club dont on devient membre en même temps que l'on y emménage. Les impôts locaux deviennent alors des cotisations annuelles et le prix immobilier inclut le ticket d'entrée. Plus le village est recherché et plus le prix du ticket est élevé.

Prises individuellement, les initiatives sont modestes, mais il y a des dizaines de milliers de villages en France, et certains espèrent que les petits ruisseaux feront les grandes rivières, que du local, et notamment du local périurbain, pourra émerger une société nouvelle.

Beaucoup d'élus et d'habitants acquiescent lorsqu'on leur propose ce diagnostic, mais ils le regrettent aussi. Chez certains, encore très minoritaires, cela conduit à un engagement politique local. Cela peut se concrétiser dans une épicerie solidaire, des jardins partagés, la promotion des circuits courts, une

cantine bio, un réseau de covoiturage, une association d'aide aux aînés, etc. De manière récurrente, on trouve au cœur de ces projets la quête d'un nouveau rapport à la production alimentaire et à l'environnement. Loin des images associées à l'étalement urbain qui font du périurbain une horreur environnementale, la part campagnarde du périurbain est ici vue comme une ressource.

Prises individuellement, les initiatives sont modestes, mais il y a des dizaines de milliers de villages en France, et certains espèrent que les petits ruisseaux feront les grandes rivières, que du local, et notamment du local périurbain, pourra émerger une société nouvelle. Chacun, en agissant dans son village, donnerait l'exemple⁷. Il s'agit là de signaux faibles, diraient les prospectivistes : des mouvements très minoritaires, mais qui pourraient prendre de l'ampleur.

Pour un nombre croissant de personnes en tout cas, le village périurbain devient le haut lieu de l'utopie, à rebours des discours qui font du périurbain le terreau du vote en faveur du Rassemblement national. Ce vote existe bien sûr, et il est même largement dominant dans les secteurs les plus éloignés des grandes agglomérations, mais il ne dit pas grand-chose du rapport au local⁸. Le vote en faveur du Rassemblement national est avant tout un message adressé à la communauté nationale. ●

7. L'un des modèles de ceux qui militent pour la transition écologique est ainsi le village d'Ungersheim, près de Mulhouse, rendu célèbre par *Qu'est-ce qu'on attend?*, documentaire de Marie-Monique Robin sorti en 2016. Dans un registre plus proche des gauches radicales, mais qui fait également une grande place aux villages périurbains, on peut lire Guillaume Faburel, *Les métropoles barbares. Démondialiser la ville, désurbaniser la terre*, Le passager clandestin, 2018.

8. Ce sujet du vote pour le Rassemblement national a déjà été traité dans notre article « Le périurbain : un territoire de perdants ? » dans *Constructif*, n° 48, novembre 2017.

L'aménagement face au désir de proximité

**Xavier
Desjardins**

Professeur en aménagement de l'espace et urbanisme,
Institut de géographie, université Paris-Sorbonne.



Rétraction locale et concentration des services publics et commerciaux ne relèvent pas uniquement de politiques nationales de rationalisation. Les mutations des offres et des organisations locales procèdent de transformations essentielles des techniques, des aspirations et des modes de vie. Dans une société faite de mobilité, les attentes de proximité sont toujours élevées. Mais cette proximité n'est plus uniquement géographique.

Fermeture d'une classe dans une école, fermeture d'une maternité, fermeture d'une gare ou d'une ligne ferroviaire : à chaque annonce de ce type, l'émotion locale est vive. Que dénonce-t-on alors ? L'absence d'aménagement du territoire et le recul des services publics dont ces fermetures seraient la conséquence. Que revendique-t-on ? Des services de proximité. L'aménagement du territoire peut-il réellement se refonder en tant que sauveur d'une proximité en péril ? Et d'ailleurs, quelle est cette proximité qu'il faudrait maintenir, voire développer ?

La France de tous les déserts ?

En 1947, Jean-François Gravier a marqué les esprits, non par son livre, que presque personne n'a lu, mais par son titre : *Paris et le désert français*. Aujourd'hui, le désert se met souvent au pluriel : on parle de déserts médicaux, judiciaires, voire scolaires. Ces expressions se retrouvent aussi bien sous la plume de journalistes, d'experts que de très sérieux rapports parlementaires.

Dans un pays de 110 habitants au km² en moyenne, on comprend bien que le mot désert est métaphorique. Il apparaît toutefois certain que le maillage territorial de nombreux services est en rétraction.

L'existence de ces déserts se vérifie-t-elle ? Dans un pays de 110 habitants au km² en moyenne, on comprend bien que le mot désert est métaphorique. Il apparaît toutefois certain que le maillage territorial de nombreux services est en rétraction. Aleksandra Barczak et Mohamed Hilal¹ ont mesuré l'ampleur du phénomène entre 1980 et 2013 : le nombre de communes dotées d'une école primaire a diminué de 24 %, d'un bureau de poste de 36 %, d'une perception de 31 %, d'une gare de 28 % et d'une maternité de 48 %. Les deux auteurs soulignent également que quelques services sont aujourd'hui présents dans un nombre plus élevé de communes qu'autrefois : les collèges, les maisons de retraite, les pharmacies et les médecins généralistes. Néanmoins, le constat d'une perte de proximité semble dominer, surtout si l'on prend en compte l'évolution de nombreux services privés, tels que les commerces alimentaires, qui ont connu une vigoureuse concentration au cours des quatre dernières décennies.

Qui désertifie quoi ?

Pourquoi une telle transformation ? Les transformations des services publics opérées au titre de la Révision générale des politiques publiques (RGPP) sous la présidence de Nicolas Sarkozy ou de la Modernisation de l'action publique (MAP) sous celle de François Hollande sont pointées du doigt. Ces décisions expliquent-elles tout ? Non, bien sûr, car les services publics n'évoluent pas seulement en raison de politiques nationales, mais aussi en fonction des usagers et des pratiques professionnelles de leurs agents. Un gendarme en 2020 ne travaille pas du tout comme un gendarme en 1980 : le téléphone et les moyens

1. Aleksandra Barczak et Mohamed Hilal, « Quelle évolution de la présence des services publics en France ? », dans Thibault Courcelle, Ygal Fijalkow et François Taulelle (dir.), *Services publics et territoires : adaptations, innovations et réactions*, Presses universitaires de Rennes, 2017.

de communication électronique se sont banalisés, l'expertise technique et scientifique des services d'enquête s'est largement étoffée, le temps de travail a été réduit... Bien sûr, les suppressions de postes accélèrent les regroupements de brigades, mais ceux-ci étaient déjà à l'œuvre pour d'autres raisons.

Si on dispose d'une voiture, on ne fait pas toujours appel aux services les plus proches, quand il s'agit de la qualité des activités périscolaires de son enfant, du recours à une spécialité médicale pointue ou encore du choix d'une formation universitaire.

De leur côté, les usagers eux-mêmes transforment les services publics. Si on dispose d'une voiture, on ne fait pas toujours appel aux services les plus proches, quand il s'agit de la qualité des activités périscolaires de son enfant, du recours à une spécialité médicale pointue ou encore du choix d'une formation universitaire. Bref, la reconfiguration territoriale des services est moins un complot de l'État contre le local que l'effet combiné des évolutions des politiques publiques, des métiers dans les services et de nos modes de vie.

La proximité dans une société mobile

La réduction de maillage de nombreux services a des effets positifs. À titre d'exemple, de nombreux médecins se disent plutôt satisfaits du regroupement des professionnels dans des maisons de santé. Pour le commerce, la concentration permet des gains de productivité, donc de diminuer les prix pour le consommateur. Toutefois, et à juste titre, ce sont les effets négatifs de ces mutations qui attirent les regards et interpellent les responsables de l'aménagement et de l'urbanisme. Les critiques sont principalement de deux ordres.

Dans les villes comme dans les campagnes, les habitants sont demandeurs d'un territoire « à portée de main ».

Une première série de critiques se fait au nom de la qualité de vie et de l'environnement. La vie locale devient moins « intense ». Dans les villes comme dans les campagnes, les habitants sont demandeurs

d'un territoire « à portée de main » dans lequel on trouve de nombreux services accessibles à pied, à vélo ou en quelques minutes de voiture. De nombreux commerces et services se sont regroupés dans de vastes zones monofonctionnelles, souvent aux limites de la ville et uniquement accessibles en voiture. Pour réduire la place de l'automobile, il faudrait réduire la taille des pôles de services ou de commerces pour recréer la ville des courtes distances.

Une seconde série de critiques se fait au nom des effets sociaux de cette perte de proximité. Avec une voiture, il est aisé de faire quelques kilomètres de plus pour accéder à un médecin ou à une formation.

Mais que faire quand on ne dispose d'aucun moyen de transport personnel motorisé, ce qui est le cas d'un tiers des ménages du décile le plus pauvre ?

Mais que faire quand on ne dispose d'aucun moyen de transport personnel motorisé, ce qui est le cas d'un tiers des ménages du décile le plus pauvre ? Ce sont les principales victimes de cette vaste transformation territoriale, et cela à la campagne comme en ville, où les transports collectifs sont souvent insuffisants. Cette évolution avait été bien entrevue dès les années 1970 par les penseurs pionniers de l'écologie politique, notamment Ivan Illich : « *Passé un certain seuil de consommation d'énergie, l'industrie du transport dicte la configuration de l'espace social. La chaussée s'élargit, elle s'enfoncé comme un coin dans le cœur de la ville et sépare les anciens voisins. La route fait reculer les champs hors de portée du paysan mexicain qui voudrait s'y rendre à pied. Au Brésil, l'ambulance fait reculer le cabinet du médecin au-delà de la courte distance sur laquelle on peut porter un enfant malade. À New York, le médecin ne fait plus de visite à domicile, car la voiture a fait de l'hôpital le seul lieu où il convienne d'être malade.* »²

Une autre proximité, un autre aménagement

Très peu d'écoles fermées depuis les années 1980 vont rouvrir au cours de la prochaine décennie : la proximité d'une société mobile ne peut être la même qu'autrefois.

La demande de proximité n'a plus le même sens. Celle-ci n'est pas seulement une demande de proximité « kilométrique ». Ce sont aussi des horaires et des règles d'accès qui sont à repenser. Le numérique rapproche, mais peut parfois éloigner. Qui n'a jamais

2. Ivan Illich, *Énergie et équité*, Seuil, 1975.

entendu un guichetier ou un agent dire « *pour obtenir une réponse, faites-moi un mail* » ? Autrement dit, derrière la demande de proximité, ce sont deux exigences qui sont formulées : l'accessibilité et l'attention. Elles sont, d'une certaine manière, plus difficiles à satisfaire car il ne s'agit pas seulement de recréer un maillage disparu mais de changer les organisations, les modes de relation au public et l'offre de mobilité.

Derrière la demande de proximité, ce sont deux exigences qui sont formulées : l'accessibilité et l'attention.

La réponse par l'aménagement ne peut plus être la même. Dans l'aménagement du territoire des Trente Glorieuses, on répondait à la demande de proximité en définissant un « panier de services » dont il fallait doter chaque ville en fonction des strates démographiques (quartier, bourg, sous-préfecture, préfecture, grande ville régionale, etc.). Pourquoi cette logique de l'armature n'a-t-elle plus grand sens aujourd'hui ? Le pays est désormais bien équipé. Avec une mobilité facilitée pour beaucoup, on peut court-circuiter la ville la plus proche pour avoir accès à un loisir, un achat, des études, un recours quelconque. L'ordon-

nancement des investissements avait sa pertinence quand l'État avait la main sur eux, ce qui n'est plus le cas avec la décentralisation.

Avec une mobilité facilitée pour beaucoup, on peut court-circuiter la ville la plus proche pour avoir accès à un loisir, un achat, des études, un recours quelconque.

Bref, l'aménagement du territoire ne peut plus se contenter de définir un « panier de services » pour chaque strate démographique, il doit viser la complémentarité des services offerts entre les villes, définir les fonctions à attribuer à chaque territoire en fonction de ses relations aux autres, et donc penser système et réciprocité plutôt que hiérarchie et autonomie.

On ne peut plus aménager la proximité comme autrefois, sans tenir compte du fait que l'on peut plus facilement aujourd'hui échapper au local par la grâce d'une mobilité facilitée pour beaucoup (mais non pour tous). La demande de proximité est néanmoins toujours forte, pour des raisons sociales et de qualité de vie. Il faut aménager la proximité de nos modes de vie (éventuellement à modifier) et non rêver à l'impossible recréation d'une proximité disparue. ●

Le local, ressource pour la construction

**Vincent
Augiseau**

Enseignant chercheur à Unilasalle Rennes
et cogérant de CitéSource.



Le bâtiment et les travaux publics sont des activités locales. Celles-ci requièrent cependant des ressources dont l'extraction et la transformation tendent à s'éloigner des chantiers. Les ressources secondaires, matériaux retirés des ouvrages lors de leur démolition ou réhabilitation, constituent une alternative locale. L'utilisation de ressources locales peut contribuer à des stratégies d'économie circulaire visant à réinscrire la filière construction au sein des limites des territoires et de la biosphère.

La construction et le renouvellement d'ouvrages bâtis requièrent l'extraction et la transformation de ressources matérielles. Ces dernières ont été historiquement prélevées en majorité dans le milieu naturel (ressources dites primaires) et à proximité des chantiers afin de réduire les coûts de transport. L'absence de ressources locales, la possibilité de recourir au transport maritime ou fluvial, et le fort pouvoir politique et financier de maîtres d'ouvrage ont parfois permis de s'affranchir de cette contrainte de proximité. Mais c'est à partir du XIX^e siècle que l'industrialisation de la production et le développement des réseaux de transport ont permis l'utilisation plus fréquente de matériaux non locaux. Aujourd'hui, des matériaux pondéreux sont transportés sur de très longues distances, ainsi par exemple le sable importé depuis l'Australie par Dubaï.

En France, l'extraction et la production de matériaux relèvent d'échelles dépassant souvent celle d'une région, et ces activités tendent à s'éloigner des chantiers. Les distances moyennes parcourues par les matériaux jusqu'au chantier sont importantes, notamment pour des matériaux de gros œuvre. Si les granulats ne parcourent que 42 km, le bois d'une charpente traditionnelle en résineux fabriquée en France effectue en moyenne 171 km, une poutrelle en béton, 250 km et une poutrelle en acier, 272 km. La part des importations internationales dans la consommation en France varie selon les matériaux : tandis que 6 % seulement des minéraux utilisés en 2012 en France sont importés, la majorité du bois utilisé pour la construction de maisons à ossature en bois provient de l'étranger.

Or, les ouvrages bâtis forment un stock de ressources locales dites secondaires. En effet, les matériaux contenus aujourd'hui dans les bâtiments et les réseaux constituent des ressources qui peuvent être utiles pour la construction de futurs ouvrages. Extraites au sein même de la ville, elles peuvent partiellement être substituées à des ressources naturelles. Cette utilisation est souvent dénommée extraction urbaine (en anglais *urban mining*). Elle est relativement faible à l'échelle mondiale, puisqu'environ un tiers de la masse des matériaux extraits des stocks est utilisé dans la construction. De plus, les matériaux secondaires ne représentent que le dixième des matériaux utilisés. Ces valeurs sont supérieures en France où environ 50 % des déchets hors matériaux excavés ont été valorisés dans la construction en 2014.

L'approvisionnement en matériaux de l'Île-de-France

Le cas de la région Île-de-France illustre l'éloignement de l'approvisionnement en matériaux primaires et le potentiel que représentent les ressources secondaires locales. L'Île-de-France a importé en 2013 la moitié des matériaux de construction qu'elle a consommés¹. Son aire d'approvisionnement est étendue et dépasse le Bassin parisien. Environ un quart des importations depuis d'autres régions ou pays recourent au transport fluvial et un huitième au réseau ferré. Ces modes de transport permettent de réduire de plus de moitié le coût par tonne-kilomètre et d'accéder au centre de l'espace urbanisé, un tiers des sites de production de béton prêt à l'emploi et d'enrobés bitumineux

1. Voir Vincent Augiseau, *La dimension matérielle de l'urbanisation. Flux et stocks de matériaux de construction en Île-de-France*, thèse de doctorat, université Paris-I-Panthéon-Sorbonne, 2017.

étant situés en bordure de voie d'eau. De plus, la collecte sur les installations portuaires de déchets inertes utilisés notamment pour le réaménagement des carrières permet d'optimiser le taux de charge des péniches.

L'Île-de-France a importé en 2013 la moitié des matériaux de construction qu'elle a consommés.

L'importation de matériaux répond également à la difficulté croissante d'extraire et transformer localement des ressources naturelles. En effet, l'extraction de granulats a chuté de 60 % depuis 1993, et celle de bois d'œuvre de 50 %. La région comptait cinq cimenteries dans les années 1950 contre une seule en 2013. Une soixantaine de scieries étaient en activité dans les années 1970 contre cinq aujourd'hui. Dans le cas des granulats alluvionnaires, cette chute est liée à un épuisement des ressources. Elle résulte aussi du recouvrement des ressources par l'espace urbanisé. À ces contraintes physiques s'ajoutent des contraintes réglementaires édictées à l'échelle régionale ainsi que l'interdiction de l'ouverture de carrières dans les plans locaux d'urbanisme. Enfin, le coût du foncier et la concurrence internationale limitent fortement ces activités.

Les granulats issus du recyclage sont très majoritairement employés en remblais et travaux routiers, usages moins exigeants que la production de bétons.

L'extraction de ressources secondaires croît et se rapproche de l'extraction primaire : 47 % des ressources secondaires extraites en 2013 ont été employés dans la construction. Les ressources secondaires restent peu utilisées au regard de leur qualité. Les granulats issus du recyclage sont très majoritairement employés en remblais et travaux routiers, usages moins exigeants que la production de bétons. L'utilisation de ces ressources fait face à des contraintes depuis la collecte, la séparation et le tri sur chantier, avec notamment une faible anticipation des flux, jusqu'à la prescription et l'utilisation de ces matériaux secondaires, limitées notamment par le cadre réglementaire et assurantiel².

Des politiques territoriales visant à soutenir le développement de ressources locales

La planification régionale vise à maintenir une extraction et une production locales de matériaux primaires *via* le schéma directeur de la région Île-de-France (Sdrif), le schéma régional des carrières, le programme régional de la forêt et du bois et la stratégie régionale pour l'essor des filières de matériaux et produits biosourcés. Le Sdrif définit notamment un objectif de stabilisation d'ici à 2030 de la part des importations de granulats dans la consommation. Cependant, l'application de ces documents se heurte à des politiques locales et des oppositions de riverains, en particulier pour les ressources minérales. Des démarches de collectivités locales, telles que Plaine Commune, visent néanmoins à soutenir la production locale de matériaux, et notamment l'utilisation de bois feuillus dans la construction.

Des démarches de collectivités locales, telles que Plaine Commune, visent néanmoins à soutenir la production locale de matériaux, et notamment l'utilisation de bois feuillus dans la construction.

Le plan régional de prévention et de gestion des déchets vise par ailleurs à développer l'utilisation de ressources secondaires. Ce développement est également soutenu par des collectivités territoriales. Un projet initié par l'établissement public territorial Est Ensemble, auquel CitéSource a contribué, a permis de constituer des données sur les ressources aujourd'hui présentes au sein des périmètres des projets connus.

Ces informations sont mises à disposition des acteurs de la construction et de l'aménagement via une base de données géolocalisées.

Les flux entrants et sortants que généreront ces projets ont été estimés par matériaux. Les sites de stockage intermédiaire et de production de matériaux présents sur le territoire et dans un rayon

2. Vincent Augiseau, « Utiliser les ressources secondaires de matériaux de construction : contraintes et pistes d'action pour des politiques territoriales », *Flux*, n°s 116-117, 2019.

de 15 km ont été identifiés. Ces informations sont mises à disposition des acteurs de la construction et de l'aménagement *via* une base de données géolocalisées. Ce partage d'informations vise à favoriser les échanges de flux, ou synergies, entre chantiers. Cette base pourrait même intégrer les données sur les projets issus de BIM et constituer ainsi des passeports de matériaux.

Approvisionnement local et économie circulaire

En cherchant à valoriser sur le territoire même les ressources secondaires qui y sont extraites et à limiter ainsi l'utilisation de ressources primaires, la démarche mise en œuvre par Est Ensemble peut contribuer à limiter les impacts et conflits d'usage des sols liés aux activités d'extraction primaire et de stockage de déchets. Elle ambitionne aussi de soutenir l'activité économique locale, notamment à travers des structures d'économie sociale et solidaire identifiées. L'utilisation de ressources secondaires, dont des granulats recyclés dans le béton, pourrait en outre permettre de réduire les impacts environnementaux des projets urbains. Cependant, cette réduction dépend de la formulation des bétons et des distances parcourues par les granulats.

De même, l'utilisation de matériaux primaires locaux dans un projet de construction n'engendre pas nécessairement une réduction des impacts environnementaux sur le cycle de vie de l'ouvrage. En effet, la part du transport des matériaux dans ces impacts est relativement faible. De plus, outre la distance parcourue, le mode de transport et le taux de remplissage des véhicules sont influents. Selon

l'Arene Île-de-France et l'Iceb, « *une ardoise venant de Chine par camion jusqu'au bateau puis par bateau jusqu'en France puis par péniche jusqu'au chantier pourra avoir un supplément d'énergie grise plus faible qu'une ardoise d'Espagne* »³. Aussi, les auteurs recommandent « *pour des bâtiments à proximité d'un port [de] ne pas exclure le recours à des matériaux lointains s'ils sont approvisionnés par bateau* ».

L'utilisation de matériaux primaires ou secondaires n'implique pas nécessairement une réduction globale des impacts environnementaux d'un ouvrage.

Par conséquent, l'utilisation de matériaux primaires ou secondaires n'implique pas nécessairement une réduction globale des impacts environnementaux d'un ouvrage. Cette utilisation est à inscrire au sein de stratégies d'économie circulaire cohérentes au regard des enjeux des territoires et des projets. Une stratégie en quatre étapes hiérarchisées est par exemple préconisée pour la ville d'Amsterdam pour la conception de bâtiments. Premièrement, réduire la demande de ressources, puis identifier et exploiter les synergies locales qui peuvent satisfaire ces demandes, et enfin couvrir les demandes restantes par des ressources à moindre impact et suivre les résultats. Une telle stratégie peut permettre de contribuer à ancrer les activités de construction et d'aménagement au sein d'un territoire local mais surtout à réinscrire ces activités dans les limites de la biosphère. ●

3. *L'énergie grise des matériaux et des ouvrages*, « Les Guides bio-tech », Arene Île-de-France et Iceb, 2012.

Décentralisation : la fin du jardin à la française

**Nicolas
Portier**

Délégué général de l'Assemblée des communautés
de France (AdCF).



L'architecture territoriale française, souvent moquée pour cause de confusion des responsabilités et d'empilement des structures, a considérablement évolué. Une puissante nouveauté réside dans l'intercommunalité, qui peut optimiser gestion et démocratie locale. Le portrait général du pays administratif est maintenant fait d'une multitude de réalités locales. Avec donc davantage de diversité mais aussi, du fait des évolutions de l'État et de la fiscalité, moins d'autonomie.

C'est gravé dans le marbre de la Constitution depuis 2003 : l'organisation de notre République est « *décentralisée* ». Elle demeure unitaire, éloignée des modèles fédéraux rhénans ou hyper-régionalisés (Espagne, Italie), mais rompt avec l'uniformité du modèle administratif napoléonien, auquel les premières lois de décentralisation n'avaient que prudemment dérogé.

Les premières vagues de décentralisation, de l'acte I des lois Defferre de 1982-1983 jusqu'à l'acte II du gouvernement Raffarin de 2003-2004, ont procédé à des transferts de compétences, d'agents publics et de moyens financiers au bénéfice de structures institutionnelles inchangées par rapport aux décrets de l'an VIII. La reconnaissance des régions en tant que collectivités de plein exercice en 1982 s'est opérée dans les cadres régionaux de planification esquissés dès les années 1950, tout en respectant la carte départementale. Surtout, le modèle institutionnel français s'est déployé en imposant trois échelons de collectivités de plein exercice, y compris dans des régions monodépartementales.

Une spécificité : l'intercommunalité

La principale innovation institutionnelle a été la coopération intercommunale, encouragée à partir des années 1990 et accélérée par la loi Chevènement de 1999 avant d'être puissamment recomposée au cours des années 2010. Inscrite dans une histoire longue, depuis les premiers syndicats intercommunaux d'eau et d'énergie de la III^e République, la coopération intercommunale a changé de nature depuis un quart de siècle, transformant la gestion publique locale. Sur les pas des premiers districts

et communautés urbaines créés dans les années 1960, les nouvelles formes d'intercommunalités de type communautaire (communautés de communes et d'agglomération, communautés urbaines...) ont été organisées autour de compétences polyvalentes et d'un pouvoir fiscal propre.

Inscrite dans une histoire longue, depuis les premiers syndicats intercommunaux d'eau et d'énergie de la III^e République, la coopération intercommunale a changé de nature depuis un quart de siècle.

Accusées d'ajouter au millefeuille territorial, ces intercommunalités se sont substituées à de nombreuses entités préexistantes. De l'ordre de 25 000 en 1995, le nombre de syndicats intercommunaux a peu à peu régressé pour descendre sous la barre des 10 000. Généralisées à l'ensemble du territoire national, les intercommunalités communautaires ont connu elles-mêmes un fort mouvement de rationalisation, passant de 2 610 entités à 1 260 *via* deux vagues de fusions (entre 2012 et 2017).

De plus grande envergure géographique (30 communes et 40 000 habitants en moyenne), ces intercommunalités sont de configurations très diverses (de 3 à 157 communes) mais sont partout montées en puissance dans la gestion locale, l'investissement public, la planification spatiale, l'action économique, les politiques environnementales, durant les dix

dernières années. Leur légitimité démocratique s'est aussi sensiblement renforcée à travers l'élection au suffrage universel direct des conseillers intercommunaux (communes de plus de 1 000 habitants) dans le cadre d'un scrutin municipal « fléché » introduit sans forte visibilité en 2014, mais dont les élections de mars 2020 devraient conforter les effets politiques.

2008-2010 : l'histoire s'accélère

À bas bruit, la France s'est engagée au cours des années 2010 dans une organisation territoriale différenciée. Avec le comité Balladur chargé de repenser notre organisation territoriale et le « big bang » fiscal produit par la suppression de la taxe professionnelle, Nicolas Sarkozy rouvre le chantier territorial. L'enjeu n'est plus de nouveaux transferts de compétences mais la refonte institutionnelle des pouvoirs locaux. Bridées un temps par la conjonction des oppositions, nombre des ambitions du rapport Balladur sont finalement inscrites à l'agenda : organisation du Grand Paris, création de métropoles, renforcement des intercommunalités, coordination accrue entre départements et régions, suppression de leur clause générale de compétences. Le basculement historique de la majorité sénatoriale en 2011 et la victoire de François Hollande l'année suivante n'infléchiront qu'à la marge les orientations antérieures et en accéléreront au contraire le mouvement.

L'enjeu n'est plus de nouveaux transferts de compétences mais la refonte institutionnelle des pouvoirs locaux.

Fait capital, la France s'engage à partir de 2012 dans le Pacte de stabilité qui impose aux États membres de l'Union européenne de présenter chaque année à leurs homologues un programme national de réformes (PNR). En situation de déficit excessif, la France est sur la sellette devant le Conseil européen, qui lui adresse des recommandations appuyées. L'imbroglio administratif et territorial français est mis en lumière : nombre record d'entités communales, empilement de niveaux de collectivités non hiérarchisés, confusion entre les compétences décentralisées et les prérogatives des services déconcentrés. Il est attendu des réformes structurelles.

Dans ce contexte contraint, les gouvernements Ayrault puis Valls sont chargés de mettre en œuvre, non sans rebonds et changements d'orientation, l'imposant triptyque législatif du quinquennat Hollande : loi Maptam, loi relative à la fusion des

régions, loi Nouvelle organisation territoriale de la République (Notre). Complétées par des lois sectorielles importantes, par exemple la loi Alur, renforçant les intercommunalités en matière d'urbanisme et de logement, ces réformes remodelent en profondeur le paysage administratif local.

Dans le même temps, une pression budgétaire drastique est exercée sur l'écosystème territorial français avec une coupe claire dans les concours financiers de l'État aux collectivités.

Des régions moins nombreuses, aux prérogatives renforcées (gestion des fonds européens, schémas de planification réduits en nombre mais plus prescriptifs), des métropoles généralisées au sein des plus grandes agglomérations françaises, des conseils départementaux recentrés sur leur « cœur de métier » (compétences sociales, suppression de la clause générale de compétences), des fusions « verticales » de collectivités dans le cadre de collectivités à statut particulier, des intercommunalités transformées et des fusions de communes encouragées sous forme de commune nouvelle représentent un mouvement sans précédent de restructurations institutionnelles. Dans le même temps, une pression budgétaire drastique est exercée sur l'écosystème territorial français avec une coupe claire dans les concours financiers de l'État aux collectivités (- 12,5 milliards d'euros entre 2014 et 2017).

Un paysage administratif local transformé

La décentralisation a ainsi profondément changé de visage en l'espace de quatre décennies. La superposition systématique de trois niveaux de collectivités avec clause générale de compétences, financés par des taux superposés sur les mêmes impôts locaux (taxe professionnelle, taxe d'habitation, taxe foncière), pilotés par des élus qui pouvaient cumuler les mandats exécutifs locaux et parlementaires, est une période qui s'éloigne à grands pas. Les grands principes fondateurs de la décentralisation et de la libre administration locale ont eux aussi subi d'importants coups de canif.

Par le recours à la notion de collectivité à statut particulier, l'organisation française s'est peu à peu différenciée : la Martinique, la Guyane, Mayotte, la Corse disposent aujourd'hui d'une collectivité territoriale unique faisant office à la fois de région et de

département. La métropole du Grand Lyon est devenue une collectivité à part entière comprenant les compétences du département dans son ressort territorial. Au sein du Grand Paris, deux échelles d'intercommunalité (les établissements publics territoriaux et la métropole) coexistent dans l'attente des simplifications annoncées par Emmanuel Macron.

Au sein du Grand Paris, deux échelles d'intercommunalité (les établissements publics territoriaux et la métropole) coexistent dans l'attente des simplifications annoncées.

Les métropoles dites de droit commun ont élargi leurs compétences par transferts « à la carte » de certaines compétences départementales. L'Alsace va retrouver une personnalité institutionnelle en fusionnant les deux départements dans une collectivité *sui generis*. Le « jardin à la Française » s'est transformé en une mosaïque de particularismes et de statuts sur mesure, organisés par la loi ou par conventionnement local.

Nouvelles trajectoires, nouveaux questionnements

En rupture avec l'uniformité historique, la décentralisation a aussi connu une totale révision de ses principes initiaux. La pleine autonomie fiscale des premières années est en voie d'extinction. Après les régions, les départements perdront en 2021 la quasi-totalité de leur pouvoir fiscal. Engagé il y a vingt ans, le mouvement de spécialisation des ressources fiscales entre les échelons institutionnels s'achèvera avec le transfert de la part départementale de la taxe foncière au bloc communal. Les principales ressources financières des régions et départements relèveront de fractions d'impôts nationaux, sans assiette territorialisée ni pouvoir sur les taux. Pour le bloc communal, seul l'impôt foncier continuera de rappeler l'autonomie fiscale de la première décentralisation. Mais pour combien de temps encore ?

Autre totem juridique peu à peu secoué : le principe de non-tutelle des collectivités entre elles. Si ce principe demeure, en théorie, rappelé par la jurisprudence du Conseil constitutionnel, les pouvoirs d'orientation confiés aux régions s'affermissent d'année en année, et réinterrogent aussi bien les relations inter-collectivités que les missions de l'État territorial, longtemps chargé de jouer le chef d'orchestre et le médiateur.

Après les régions, les départements perdront en 2021 la quasi-totalité de leur pouvoir fiscal.

Peu à peu affaibli dans son rôle d'impulsion locale, subissant les saignées de ses effectifs déconcentrés, l'État s'est efforcé de recomposer ses modes opératoires depuis le tournant des années 2000, en s'engageant dans ce que certains spécialistes de l'action publique appellent le « *gouvernement à distance* » (Renaud Epstein). Multiplication des agences nationales, systématisation des appels à projets, expansion des aides fiscales et des zonages, etc. : l'État n'intervient plus de la même manière dans les territoires qu'il y a vingt ou trente ans. La « *régulation croisée* » entre préfet et notables que décrivaient naguère les sociologues Jean-Pierre Worms ou Pierre Grémion a changé de nature.

Loin d'être univoques et linéaires, les relations entre l'État et les pouvoirs locaux se sont peu à peu transformées. L'inflation normative contemporaine s'est traduite par des encadrements accrus des responsabilités territoriales. Les contreparties de l'extension continue des pouvoirs décentralisés et du poids des collectivités dans la gestion publique (environ 20 % de la dépense publique et sociale en 2020) ont consisté en un resserrement progressif de leur autonomie financière et l'accroissement sensible de leurs missions obligatoires (objectifs de construction de logements sociaux, documents de planification, normes environnementales), parfois ressentis comme des remises en cause de la décentralisation originelle.

L'inflation normative contemporaine s'est traduite par des encadrements accrus des responsabilités territoriales.

Tout le débat du moment est de savoir si les collectivités demeurent l'expression de libertés locales accrues ou ne sont que des relais d'exécution de politiques nationales, voire de directives européennes. Une part importante de leur agenda et de leur plan de charge relève désormais d'obligations normatives. Près de la moitié de l'évolution de leurs dépenses est liée à des décisions nationales, a calculé la Cour des comptes. À ce titre, la préparation de la loi dite 3 D (décentralisation, différenciation, déconcentration) sera un rendez-vous important pour s'interroger sur le devenir de la décentralisation et sur la consistance à donner à la notion d'autonomie locale.

Quel scénario d'évolution ?

Il est évidemment très difficile de présager de l'avenir de notre organisation territoriale, mais il est probable que continuera de se consolider dans nos territoires le bloc communes-intercommunalité selon une alchimie institutionnelle encore en devenir. Dessinant une sorte de collectivité territoriale à double niveau, comme il en existe ailleurs en Europe, ce bloc se caractérise par ce que les juristes ont naguère appelé un dédoublement fonctionnel de la commune. Mutualisation des compétences et des moyens, liaison des scrutins et des assemblées, gouvernance intégrée tendent dans cette direction. À l'instar des transports collectifs de proximité, de la collecte des déchets, de la gestion de l'eau, de l'habitat, de l'urbanisme ou encore de l'aménagement économique, les intercommunalités accroissent leurs missions d'autorités organisatrices de nombreux services publics locaux, en lien toujours plus étroit avec les municipalités. Leur poids, déjà très élevé dans l'investissement public et les dépenses d'équipement, continue à croître.

***Les intercommunalités
accroissent leurs missions
d'autorités organisatrices
de nombreux services publics
locaux, en lien toujours plus
étroit avec les municipalités.***

Réduites en nombre et renforcées dans leur pouvoir d'orientation des politiques publiques (économie, formation, mobilité, aménagement de l'espace, environnement), les régions ont vocation à participer plus étroitement à la « fabrique » des stratégies nationales et à prendre en charge leur territoria-

lisation. Dialoguant désormais directement avec le gouvernement, comme c'est le cas en matière de transition énergétique, d'enseignement supérieur ou de revitalisation industrielle, les régions sont en mesure de développer leurs propres initiatives décentralisées mais aussi d'assurer le pilotage de grands programmes-cadres, inscrits dans des contractualisations renouvelées. La dévolution aux régions, en 2014, de la gestion des programmes opérationnels européens (fonds structurels) a préfiguré ce qu'elles pourraient également faire dans le cadre de programmes nationaux.

Il reste à s'interroger sur les évolutions possibles des départements à moyen terme. La différenciation de notre organisation territoriale, le cas échéant confortée en cas de révision constitutionnelle aboutie, rend crédible un scénario accentué de « géométrie variable ». La poursuite des fusions « verticales » de niveaux n'est pas à exclure à l'avenir, en premier lieu dans la métropole d'Aix-Marseille, où le projet est bien avancé, mais aussi potentiellement en Île-de-France, en outre-mer (Guadeloupe, La Réunion), voire dans d'autres configurations. Dans les espaces moins denses des grandes régions, le département pourrait aussi évoluer dans son rôle d'intermédiation entre les intercommunalités et la région. Le fera-t-il dans sa forme actuelle, à partir d'une assemblée propre de conseillers élus dans le cadre des cantons ? Deviendra-t-il un échelon déconcentré des grandes régions, à travers une forme revisitée de conseiller territorial telle que le proposait le rapport Balladur il y a dix ans ? Évoluera-t-il vers une forme de fédération d'intercommunalités, en devenant une sorte de chambre des territoires, comme l'imaginait l'ancien Premier ministre Manuel Valls ? Au-delà des possibles scénarios, on peut se demander si la différenciation conduira à des évolutions hétérogènes d'un département à un autre, allant jusqu'à des fusions interdépartementales ou à des reconfigurations sensibles de leurs limites historiques. ●

Redonner du pouvoir au local

**Bruno
Cavagné**

Président de la Fédération nationale des travaux publics,
auteur de *Nos territoires brûlent* (Cherche Midi, 2019).



Réinvestir le local, c'est résoudre les grands problèmes d'aujourd'hui. C'est la raison pour laquelle un ouvrage intitulé *Nos territoires brûlent* (Cherche Midi, 2019) plaide pour un nouveau pacte girondin qui permettra de redonner effectivement du pouvoir au local. Ce pacte devra s'accompagner de deux autres pactes, européen et entre les générations, pour dégager les marges de manœuvre nécessaires à la réalisation d'une forte ambition pour tous les territoires.

Les fractures territoriales fragilisent chaque jour un peu plus notre pacte républicain. L'État se borne à faire de la redistribution et des transferts sociaux là où les difficultés sont les plus fortes. C'est d'ailleurs le sens des 17 milliards d'euros de mesures pour le pouvoir d'achat que l'actuel gouvernement a consenti dernièrement face à la crise des Gilets jaunes. Et force est de constater que ces politiques sont un échec. Ces dernières décennies, l'État a par ailleurs porté une politique d'aménagement du territoire par le haut fondé sur le principe du « ruissellement », en pensant que le développement des grandes métropoles allait nécessairement bénéficier aux territoires alentours. La réalité est beaucoup plus contrastée et interroge l'avenir. La seule voie que nous n'avons pas encore véritablement expérimentée est celle d'une décentralisation ambitieuse, dont le prérequis est de garantir une égalité des chances territoriales.

La République, malade de ses territoires

La France souffre d'un abandon de ses territoires. Le constat est aujourd'hui largement partagé, qu'il s'agisse d'Hervé Le Bras et sa dénonciation de la « diagonale du vide », désignant les espaces les moins denses qui vont de la Lorraine aux Pyrénées-Atlantiques, ou de « la France périphérique » du géographe Christophe Guilluy. Pour définir ces territoires oubliés de la République, j'utilise pour ma part l'expression de « la France des "moins" » : moins de services, moins d'emplois, moins d'accès aux soins, moins d'infrastructures, moins de réussite

scolaire. Tous ces moins se cumulent pour donner moins de mobilité sociale : un enfant d'ouvrier a 25 % de chance d'occuper une position qualifiée s'il est né en Picardie, jusqu'à 40 % s'il est né en Île-de-France ou en Bretagne. L'ensemble de ces inégalités territoriales sont tellement prégnantes qu'elles alimentent un vote contestataire de plus en plus marqué et menacent notre pacte républicain.

La France souffre d'un abandon de ses territoires.

J'identifie deux facteurs expliquant l'aggravation de ces inégalités.

Le premier facteur est politique et structurel. L'État s'est désengagé progressivement des territoires et ce retrait n'a pas toujours été compensé par la décentralisation. Les politiques d'aménagement du territoire et de l'équipement ont progressivement disparu. Les DDE n'existent plus, alors qu'elles avaient un rôle essentiel de conseil et d'alerte auprès des élus locaux sur l'état des infrastructures. Le ministère de l'Équipement a été absorbé par le ministère de l'Écologie et du Développement durable. Les collectivités locales ont dû aussi faire face à des responsabilités qui augmentent et à des dotations qui baissent. Souvent, elles ont ajusté leurs dépenses au détriment de l'entretien et de l'investissement. En conséquence nos infrastructures se sont dégradées. Dans le classement du

Forum économique mondial sur la compétitivité, la France se classe au 9^e rang mondial en matière d'infrastructures (8^e en 2018). Elle a décroché de 11 places en un an sur le critère de la qualité de ses routes, passant du 7^e au 18^e rang.

L'autre facteur est lié à la pensée dominante du tout-métropole. On a cru que la croissance des métropoles entraînerait systématiquement derrière elle tout un territoire. La métropolisation s'est imposée partout sous l'effet de la mondialisation qui favorise les territoires de taille critique, ultra-connectés, compétitifs. On a assisté à la concentration accélérée de l'activité et des emplois dans les grandes villes. Comme le dit Jean Viard, « *les métropoles ont mis le feu et capté la lumière* ».

Cette dynamique des métropoles est essentielle au développement économique. Il ne s'agit pas de l'entraver. Mais cette pensée véhicule trois idées fausses. D'abord, la métropolisation fonctionnerait partout. En réalité, il faut regarder au cas par cas, en fonction des spécificités. Certaines métropoles ont un impact positif sur leur territoire à l'exemple de Lyon, Nantes, Aix-Marseille ou Bordeaux. D'autres métropoles se développent sans impact sur leur territoire, à l'exemple de Lille, Toulouse ou Montpellier.

La métropolisation s'est imposée partout sous l'effet de la mondialisation qui favorise les territoires de taille critique, ultra-connectés, compétitifs.

D'autres encore sont moins dynamiques que leurs territoires avoisinants, comme Grenoble ou Strasbourg. D'autres enfin sont même en difficulté, à l'instar de Rouen ou Nice. Deuxième idée fautive : la métropolisation serait un fait inéluctable, inexorable. L'économie industrielle suppose ou supposait la concentration du capital physique et humain en un même lieu. C'est ce que les économistes appellent l'effet d'agglomération, qui favorise la productivité. Ce n'est plus nécessairement vrai dans l'économie digitale. Les mutations des métiers et des technologies n'imposent plus nécessairement d'être présent sur le lieu de production. Le tout-métropole est enfin une impasse environnementale : surpopulation, bruit, pollution, congestion, etc.

Parce qu'elle ne peut pas tout résoudre, la métropolisation ne peut donc pas être la seule pensée du territoire. D'autant que notre relation à l'espace et aux territoires est en train de se transformer profondément.

Les territoires contre-attaquent

Vivre non plus là où l'on travaille, mais travailler là où l'on peut vivre : toutes les conditions sont réunies – désirs des Français, nouvelles façons de travailler, intérêt des entreprises – pour changer de paradigme. Le numérique ouvre au monde rural d'énormes possibilités en matière de télétravail, de santé, de formation à distance, de simplification des démarches administratives, de services, d'accès à l'information et à la culture.

Le numérique ouvre au monde rural d'énormes possibilités en matière de télétravail, de santé, de formation à distance, de simplification des démarches administratives, de services, d'accès à l'information et à la culture.

À l'heure de cette révolution numérique, trois mutations sont en train de changer la donne.

D'abord, les aspirations des Français, en particulier celles des jeunes générations. Les jeunes ont envie de cultiver leur jardin au propre comme au figuré. Ils ont un fort attachement à leur territoire et ont conscience de l'impérieuse nécessité de la transition écologique. C'est ainsi que huit Français sur dix considèrent que vivre à la campagne serait la « *vie idéale* ». Un quart des habitants de nos campagnes sont des « ruraux de retour » après quelques années en ville, et un tiers sont des néoruraux.

Nos entreprises ont un rôle fondamental à jouer pour que les Français puissent refaire société en créant de l'activité dans les territoires.

Ensuite, le digital est en train de transformer profondément le rapport au travail, de réinventer son organisation et la manière de créer de la valeur. C'est la fin de la concentration systématique en un même lieu des facteurs de production. L'imprimante 3D, l'intelligence artificielle et la robotisation transforment les lieux et les horaires de travail mais aussi le rapport au salariat lui-même.

À travers le télétravail et le *coworking*, le numérique redonne des chances à l'activité dans les territoires. Déjà, un quart des salariés français ont recours au télétravail. Selon certaines études, 85 % des emplois qui seront exercés en 2030 n'existent même pas encore aujourd'hui. Enfin, la conscience nouvelle des entreprises quant à leur responsabilité territoriale change la donne. Ce n'est pas une posture de communication mais un vrai positionnement business. Nos entreprises ont un rôle fondamental à jouer pour que les Français puissent refaire société en créant de l'activité dans les territoires. Et cette activité ne peut se déployer qu'à la force d'une volonté politique qui redonne sa chance aux territoires.

La priorité numéro un est la couverture numérique, qui est devenue un service public vital dans les territoires au même titre que l'eau ou l'électricité.

Redonner sa chance aux territoires, c'est promouvoir un principe d'égalité des chances territoriales. C'est garantir, où que l'on naisse, où que l'on se trouve sur le territoire, les mêmes dotations pour réussir sa vie. Pour ce faire, il convient de lutter contre les trois principaux facteurs d'inégalités liées aux territoires : l'accès au numérique, aux infrastructures de transport et aux services. La priorité numéro un est la couverture numérique, qui est devenue un service public vital dans les territoires au même titre que l'eau ou l'électricité. En milieu d'année 2018, la moitié des Français n'avait pas accès au haut débit; près de 13 millions étaient même privés d'un accès à Internet correct et 500 000 Français n'avaient pas d'accès du tout. Or, selon la Cour des comptes, le plan très haut débit ne sera pas finalisé avant... 2030! La deuxième priorité est la mobilité et les infrastructures. Près des deux tiers des Français ont connu une dégradation de leurs conditions de déplacement domicile-travail ces dix dernières années.

De ce point de vue, il ne faut pas opposer la mobilité du quotidien aux grands projets. Enfin vient l'accès aux services au sens large, depuis l'accès aux services publics, à la santé, aux commerces jusqu'aux équipements proposés au public.

Pour rendre possible cette nouvelle donne territoriale, j'identifie trois leviers d'action, trois pactes à passer entre la République et ses territoires.

Trois pactes pour réinvestir la France

Le premier serait un pacte girondin pour libérer l'initiative locale. La République est une, mais la France est plurielle. Or, tradition jacobine oblige, on veut toujours tout régler par le haut. La cohésion territoriale exige pourtant des politiques décentralisées, différenciées, menées au plus près des besoins réels du terrain. Dans notre droit, la souplesse introduite s'appelle l'expérimentation, c'est-à-dire une dérogation qui a vocation à être soit généralisée, soit abandonnée. Je propose d'aller beaucoup plus loin et de créer un droit territorialement différencié. À l'instar de ce qui a été fait en droit du travail avec les ordonnances Macron, il s'agirait de définir, pour certains domaines du droit (environnement, marchés publics, fonction publique, etc.), un socle de normes fondamentales, indérogables, d'ordre public, s'appliquant dans les territoires, et d'attribuer une valeur supplétive aux autres règles, pour permettre aux élus d'adapter le droit à la réalité des territoires, cette faculté d'adaptation du droit pouvant être éventuellement réservée aux petites communes. Cette différenciation territoriale des normes aurait trois vertus : simplification, meilleure compréhension et adhésion du citoyen à la norme, surcroît d'attractivité pour certains territoires.

Dans notre droit, la souplesse introduite s'appelle l'expérimentation, c'est-à-dire une dérogation qui a vocation à être soit généralisée, soit abandonnée.

Le deuxième pacte serait européen, car aujourd'hui des enjeux considérables comme la transition écologique ou la cohésion des territoires, à l'échelle nationale et européenne, exigent des investissements importants, en recherche et en infrastructures notamment. Cependant, la définition

actuelle des critères du Pacte de stabilité bride les collectivités publiques dans leurs possibilités d'engager les investissements nécessaires, puisqu'à court terme ils gonflent le déficit public. Il faudrait donc pouvoir sortir certains types d'investissements d'intérêt général européen de l'appréciation du déficit et de la dette au sens du Pacte de stabilité, c'est-à-dire les « déconsolider ». Je pense aux dépenses relatives à la transition écologique, car on ne peut pas déceimment considérer que ces investissements alourdissent la dette publique, dans la mesure où ils viennent compenser une dette beaucoup plus lourde et peut-être irréversible : la dette écologique que nous laissons à nos enfants. Le deuxième type d'investissements qu'il faudrait pouvoir sortir des critères du Pacte de stabilité concerne les projets d'interconnexion européenne. De grandes infrastructures dans les secteurs des transports, de l'énergie et des télécommunications sont encore nécessaires à l'échelle européenne pour favoriser la connectivité et la transition vers une société numérique et à faibles émissions de carbone.

J'ai intitulé mon troisième pacte « pacte entre générations », car il s'agirait d'investir pour préparer l'avenir des jeunes générations avec un premier axe autour de la mobilité. À ce titre, il est regrettable que la loi d'orientation des mobilités, récemment adoptée, n'ait pas porté une ambition plus forte en matière de financements des infrastructures de transport dans les années à venir. Le deuxième axe porterait sur le numérique. J'ai expliqué pourquoi plus haut. Un troisième axe devrait s'attacher à la santé, compte tenu des difficultés grandissantes

d'accès aux soins dans les territoires. Un quatrième, quant à lui, devrait s'articuler autour de l'éducation et de la formation, qui sont également vectrices d'inégalités territoriales, contrairement à certaines idées reçues. Un cinquième devrait porter enfin sur les services.

Un simple plan d'adaptation conduirait à des investissements d'environ 10 milliards d'euros supplémentaires dans les années à venir, mais songeons qu'au premier trimestre 2018 les Gafam ont investi 53 milliards d'euros en développement et qu'ils multiplient les acquisitions dans tous les secteurs d'avenir : la santé, l'éducation, la culture...

Un simple plan d'adaptation conduirait à des investissements d'environ 10 milliards d'euros supplémentaires dans les années à venir.

Nos besoins sont en réalité considérables pour répondre aux défis de demain, avec la mobilité du futur notamment. Mais le jeu n'en vaut-il pas la chandelle ? Nous avons aujourd'hui la responsabilité de prendre à bras-le-corps l'urgence territoriale en réinvestissant la France, car j'ai personnellement la conviction que c'est par nos territoires, en réinventant notre géographie, que nous résoudrons d'un même élan nos défis sociaux, économiques et environnementaux. ●



Les auteurs de *Constructif*



- A.** Marc Abélès - Jean-Philippe Acensi - Gérard Adam - Michel Aglietta - Christophe Aguiton - Hippolyte d'Albis - Alain Albizati - Jean-Louis Albizati - Howard Aldrich - Laurent Alexandre - Carol Allain - Guillaume Allègre - Luc Alloin - Mohed Altrad - Jean-François Amadiou - Frédérique Amaoua - Jean-Marc Ambrosini - Christophe André - Fanny Anor - Paul-Henri Antonmattei - Benoist Apparu - Jacques Arnould - Nicolas Arpagian - Jean-Pierre Arrignon - Luc Arrondel - Jean Arthuis - François Ascher - Gérard Aschieri - Philippe Askenazy - François Asselin - Henri Atlan - Jacques Attali - Loïc Aubrée - Vincent Augiseau - Antoine d'Autume - Jean-Marc Ayrault - Georges Azouze.
- B.** André Babeau - Olivier Babeau - Christophe Babinet - Christian Babusiaux - Franck Badaire - Dominique Baert - Christian Baffy - Georges Balandier - Bob Baldwin - Aydemir Balkan - Jean-Pierre Balligand - Francesco Bandarin - Ludivine Bantigny - Pascal Barbier - Dominique Barella - Jacques Barraux - Isabelle Barth - Nicolas Barthe - Jacques Barthélémy - Édouard Bastien - Charles de Batz - Franck Baudino - Thomas Bauer - Philippe Baumard - Patrick Bayle - Alain Bazot - Claire Bazy-Malaurie - Jean-Claude Beacco - Jean-Pierre Beaudoin - Alain Beaujard - Jean-Léon Beauvois - Alain Béchade - Ulrich Beck - Catherine Becquelin - Valérie Becquet - Charles Beigbeder - Christian Béliçon - Edwige Belliard - Sandrine Benaïm - Francine Benguigui - Taoufik Ben Mabrouk - Jean-Louis Benoît - Fouad Benseddik - Alain Bentolila - Pervenche Beres - Karine Berger - Jean Bergognoux - Vincent Berjot - Salomé Berlioux - Guy Bernfeld - Jean-Michel Besnier - Bernard Besson - Jean-Claude Besson-Girard - Jean-Paul Betbèze - Jacques Bethemont - Alain Bethfort - Xavier Beulin - Didier Bezace - Pierre Bezbak - Jean-Luc Biacabe - Dominique Bidou - Bernard Bigot - Régis Bigot - Harrie Bijen - Philippe Bilger - Nicolas Binet - Jean-Yves Bion - Frédéric Bizard - Alain Blanc - Christian Blanc - Éric Blanc - Didier Blanchet - David Blanchon - Frédéric de Blay - Jean-Paul Bled - Alain Bloch - Philippe Bloch - Christophe Blot - Nathalie Blum - Dominique Bockelée-Morvan - Trevor Boddy - Lennart Bodén - Sophie Body-Gendrot - Thierry Bogaert - Jean-Joseph Boillot - Gérard de Boisboissel - Jean-Pierre Boisvion - Sophie Boissard - Christian de Boissieu - Bernard Bonne - Frédéric Bonnet - Laure Bonneval - Catherine Bonvalet - Jean-Louis Borloo - Serge Bosc - Franck Bouaziz - Patrick Boucheron - Charles-Édouard Bouée - Daoud Boughezala - Daniel Bougnoux - Nicolas Bouillant - Gérard Boulanger - Nicolas Bourcier - Dominique Bourg - Isabelle Bourgeois - Nicolas Bourriaud - Yamini Bourriaud-Kumar - Jean-Michel Boussemart - Sophie Boutillier - Christine Boutin - Laurent-Olivier Bouttier - Gilles Bouvelot - Nicolas Bouzou - Louafi Bouzouina - Antoine Bozio - Laetitia Brabant-Delannoy - Éric Brangier - Philippe Braud - Alice de Brauer - Raphaël Brault - Jacques Brégeon - Hubert Bresson - Vincent de Briant - Sophie Brindel-Beth - Nathalie Brion - Christian Brodhag - Gabriel de Broglie - Camille Brouard - Jean Brousse - Jacques-Philippe Broux - Pascal Bruckner - Jean-René Brunetière - Nicolas Buchoud - François Buelens - Dinu Bumbaru - André Burguière.
- C.** Dominique de Calan - Monique Canto-Sperber - Christophe Capuano - Frédéric Caramello - Bernard Carayon - Xavier Carcelle - Catherine Carely - Catherine Carré - Nathalie Carré - Olivier Carré - Marie-Claire Carrère-Gée - Fred Cartmel - Pierre Caspar - Jean-Laurent Cassely - Jean-Charles Castel - Jean-Paul Caudal - Bruno Cavagné - Claude Cazalot - Korsak Chairasmisak - Thierry Chambolle - Florent Champy - Lucas Chancel - Jacques Chanut - Francis Charhon - Éric Charmes - Yves Charpenel - François Charpentier - Jean-Michel Charpin - Christian Charpy - Philippe Chartier - Richard B. Chase - Frédéric Chassagne - Bertrand Château - Alain Chatriot - Aymeric Chauprade - Jean Chaussade - Christian Chavagneux - Pierre Chemillier - Régis Chemouny - Florence Chérel - Jean-Claude Chesnais - Jean-Marie Chevalier - Anne Ceyvialle - Mathias Chichportich - Yazid Chir - Arnaud Chneiweiss - Thierry Chopin - Vincenzo Cicchelli - Éric Clairefond - Bernard Claverie - Philippe Clerc - Christian Cléret - Jean-Arnold de Clermont -

Christian Cochet - Mariella Colin - David Colle - Gérard Collomb - Bernard Coloos - Jean-François Colosimo - Emmanuel Combe - André Comte-Sponville - Serge Contat - Jean-François Copé - Christine Corbille - Stéphane Corbin - Gérard Cornilleau - Didier Cossin - Jean-Marie Cotteret - Brice Couturier - Carole Couvert - Étienne Crepon - Jacques Creyssel - Yves Crozet - Serge Cunin.

- D.** Catherine Dabadie - Olivier Dabène - Anna Cristina D'Addio - Éric Dadian - Xavier Dalloz - Jean-Jacques Damlamian - Julien Damon - Didier Danet - Jean-Marc Daniel - Jean-Pierre Daniel - Philippe Danjou - Maurice G. Dantec - Philippe Dard - Carlos da Silva - Yves Dauge - Nicolas Daumont - Pierre Davezac - Laurent Davezies - Valérie David - Étienne Davignon - Didier Davydoff - Michèle Debonneuil - Olivier Debouzy - Catherine Delacour - Éric Delbecque - Bertrand Delcambre - Jean-Paul Delevoye - Élisabeth Delorme - Claire Delpech - Jacques Delpla - Claude Delpoux - Jean Delsey - Pierre Delval - François Demarcq - Geert Demuijnck - Éric Denécé - Eudoxe Denis - Suzanne Déoux - Dominique Deprins - Richard Descings - Xavier Desjardins - Christine Desmoulins - Vincent Desportes - Jean-François Despoux - Benjamin Dessus - Denis Dessus - Bernard Devert - Philippe Dewost - Pascal Dibie - Michel Didier - Jochen Diekmann - Jean-Louis Di Giovanni - Marie-Laure Dimon - Jean-Luc Domenach - Arnaud Dotézac - Henri Dou - Yann Doublier - Hubert Doubre - Sean Dougherty - Patrick Doutreligne - Michel Drancourt - Jean-Claude Driant - Michel Droin - Georges Drouin - Cécile Dublanche - Albert Dubler - Pierre Dubois - Sophie Dubuisson-Quellier - Patrick Duchâteau - Bruno Ducoudré - Cécile Dufлот - Christian Dufour - Marc Dufumier - Alain Duhamel - Éveline Duhamel - Gérard-François Dumont - Élisabeth Dupoirier - Alain Dupont - Veronika Duprat-Kustanina - Guilhem Dupuy - Vincent Dusseaux - Olivier Dussopt - Renaud Dutreil.
- E.** Christian Eckert - Frédéric Edelmann - Emmanuel Edou - Steven Ekovich - Hakim El Karoui - Myriam El Khomri - Michel Eltchaninoff - Xavier Emmanuelli - Sandra Enlart - Dominik H. Enste - Christophe Eschlimann - Emile Esposito - Philippe Estèbe - Philippe Estingoy - Alain Etchegoyen - François Euve - François Ewald - Theresa Eyerund - Philippe Eymery.
- F.** Kamil Fadel - Isabelle Falque-Pierrotin - Patrick Fauconnier - Benoît Faure-Jarrosso - Olivier Favereau - Pierre Fayard - Jacques Fayette - Alain Fayolle - Bernard Fernandez - Denis Ferrand - Benjamin Ferras - Javier Ferrer Dufol - Patrick Ferrère - Luc Ferry - Patrick Festy - Maxime Filandrov - Alain Finkielkraut - Jean-Paul Fitoussi - Xavier Fontanet - Jean-Louis Fonvillars - Christian Forestier - Bruno Fortier - Aurélien Fortin - Martial Foucault - Michel Foucher - Robert Fouchet - André Fourcans - Éliane Fourgeau - Jérôme Fourquet - Stefan Fraenkel - Alain Franchi - Ludovic François - Patrick de Fréminet - Lawrence M. Friedman - Jean-Louis Frot - Andy Furlong.
- G.** Charles Gadea - Jean Gadrey - Serge Galam - Franck Galland - Camal Gallouj - Jacques-Henri Garban - Chiara Gariazzo - Jean Garrigues - José Gascon - Pierre Gattaz - Marcel Gauchet - Pascal Gauchon - Denis Gautier-Sauvagnac - Romain Geiss - François Gemenne - Jacques Généreux - Wouter van Gent - Patrice Geoffron - Susan George - Maryvonne Gérin - Olaf Gersemann - Alain Gest - Laurent Ghekière - Thami Ghorfi - Guy Gilbert - Jean-Patrick Gille - Pauline Girardot-Buffard - Christophe Giraud - Jean-Marie Giret - Jean-Dominique Giuliani - Jean de Gliniasty - André Glucksmann - Olivier Godard - Michel Godet - Olivier Godet - Valérie Gomez-Bassac - Michel Gostoli - Sylvie Goulard - Bernard de Gouvello - François Goven - Sylvie Grando - Jean-Jacques Granelle - Claude Greff - Alfred Grosser - Emiliano Grossman - Guillaume Gruère - Jérôme Guedj - Michel Guénaire - Pascal Guénée - Serge Guérin - Claire Guidi - Xavier Guilhou - Michel de Guillenchmidt - Jean-François Guillot - Christophe Guilluy - Michel Guisembert.
- H.** Raphaël Hadas-Lebel - Michael Haddock - Claude Hagège - Cliff Hague - David Halabisky - Gérard Hamel - Leslie Hannah - Christian Harbulot - Laurence Hartmann - Jürgen Hartwig - Guy Hascoët - Pierre Hassner - Rainier d'Haussonville - Paul-Christian Hautecler - Serge Hefez - Nathalie Heinich - Laurence Herbeaux - Régis Herbin - Véronique Hertrich - Michel Hervé - Philippe Herzog - Jean-Yves Hocquet - Andrea-Rosalinde Hofer - Jacques Hogard - Sandra Hoibian - Dominique Hoorens - Renate Hornung-Draus - Jean-Charles Hourcade - Danuta Hubner - Patrice Huerre - Bernard Hugonnier - Jean-Paul Hugot - Jean-Marc Huissoud - François Hurel - François-Bernard Huyghe.
- I.** Monique Iborra - Theodor Ickler - Didier Intes - Alain d'Iribarne - Olivier Itéanu.
- J.** Tim Jackson - Denis Jacquat - Nicolas Jacquet - Alain Jacquot - Yannick Jadot - Christophe Jaffrelot - François Jakobiak - Jacques Jeanteur - François Jeger - Claude Jolly - Hubert Joly - Évelyne Joslain - Gaston Jouffroy - Thierry Jousse - Hugues de Jouvenel - Jean Jouzel - Alain Juillet - François Jullien - Philippe Jung - Alain Juppé - Philippe Jurgensen - Hervé Juvin.
- K.** Sylvain Kahn - Arnaud Kalika - André Kaspi - Gildas de Kerhalic - Jean de Kervasdoué - Thomas Kirszbaum - Théo Klein - Djamel Klouche - Gaspard Koenig - Annie Krieger-Krynicky - Christophe Kullman.

- L.** Daniel Labetoulle - Anne Lacaton - Frédéric Lacave - Sylvain Laclias - Fabrice Lacombe - Gérard Lacoste - Yves Lacoste - Alexandre Lacroix - Cécile Ladjali - Yves Laffoucrière - Sylvain Lafrance - Éric Lagandré - Ali Laïdi - Zakî Laïdi - Jacques Lair - Gérard Laizé - Alain Lamassoure - Alain Lambert - Christiane Lambert - Jean-Clarence Lambert - Élisabeth Lambert-Abdelgawad - Patrick de La Morvonnais - Eneko Landaburu - Olivier Landel - Frédéric Landy - Jack Lang - Simon Langlois - Éric Lapière - Bernard Laponche - Fabrice Larceneux - René Lasserre - Serge Latouche - Martin Lauquin - Albert Lautman - Richard Lavergne - Élisabeth Laville - Jean-Paul Lebas - Daniel Lebègue - Gilles Le Blanc - Hervé Le Bras - Armel Le Compagnon - Yann LeCun - Thomas Le Gac - Jean-Yves Le Gall - Alain Le Gentil - Patrick Légeron - Jacques Le Goff - Jean-François Le Grand - Edwin Le Héron - Jean-Michel Le Masson - Georges Le Noane - Emmanuel Le Roy Ladurie - Véronique Le Ru - Hervé Le Treut - Daniel Lebègue - Bernard Leblanc-Halmos - Séverine Lèbre-Badré - Arnaud Lechevalier - Gilles Lecointre - Dominique Lecourt - Alain Lefebvre - Benoît Lefèvre - Christian Lefèvre - Jean-Michel Lefèvre - Florence Legros - Daniel Lehmann - Jean-Michel Le Masson - Claire Lercier - Emmanuel Lemieux - Bertrand Lemoine - Françoise Lemoine - Philippe Lemoine - Noëlle Lenoir - Corinne Lepage - Christian Lequesne - Philippe Le Roux - Michel Lesage - Didier Leschi - Jean-Noël Lesellier - Jean-Daniel Lévy - Thérèse de Liedekerke - Marie-Noëlle Lienemann - Alain Lipietz - Didier Livio - Ana Llana-Nozal - Hans-Hartwig Loewenstein - Albert Longchamp - Marie-Caroline Lopez - Eduardo Lopez Moreno - Solveg Loretz - Pascal Lorot - Jacques Lorthioir - Jacques Lucan - Bruno Lucas.
- M.** Egidio Luis Miotti - Michel Lussault - Adrian Macey - Myriam Maestroni - Michel Maffesoli - Jean Louis Magakian - Selma Mahfouz - Joseph Maïla - Jean de Maillard - Olivier de Maison Rouge - Hervé de Maistre - André Malicot - Alexandre Mallard - Thierry Mallet - Jacques Manardo - Maurice Manceau - Denis Mancosu - Claude Mandil - Thierry Mandon - David Mangin - Alberto Manguel - Roger Maquaire - Christian Marbach - Richard Marceau - Philippe Marcel - Julien Marchal - Pascal Marchand - Michel Marchesnay - André Marcon - Jean-Paul Maréchal - Françoise Marion - Jacques Marseille - Yves-Michel Marti - Jean-Louis Martin - Manuela Martini - Guy Marty - Bernard Masingue - André Masson - Hervé Mathe - Thierry Mathé - Catherine Mathieu - Tristan Mathieu - Alain Maugard - Louis Maurin - Pierre Mayeur - Fabrice Mazerolle - François de Mazières - Neil McGarvey - Philippe Méhaut - Anne-Claire Méjean-Vaucher - Alexandre Melnik - David Ménascé - Yves Mény - Georges Mercadal - Gérard Mermet - Norbert Métairie - Laurent Meunier - Yves Michaud - Michel Micheau - Nicolas Michelin - Jérôme Michon - Didier Migaud - Dominique Mignot - Franck Mikula - Marc Milet - Philippe Minard - Dom Hugues Minguet - Nicolas Minvielle - François Miquet-Marty - Jacques Mistral - Philippe Moati - Nicolas Moinet - François Moisan - Dominique Moisi - Christophe Montcerisier - Gérard Moreau - Yannick Moreau - Florence Morgiensztern - Edgar Morin - Yannick Morin - Michel Mouillart - François Moutot - Gérard Moyses - Denis Muzet.
- N.** Hervé Naerhuysen - Muriel Nahmias - Natalia Narotchnitskaïa - Jean-Yves Naudet - Emmanuelle Nauze-Fichet - Charlotte Nessi - Colette Neuville - Flavien Neuvy - Denys Neymon - Jacques Nikonoff - Vincent Noce - Christine Noiville - Dominique Nora - Pierre Nora - Lars Nordgren - Peggy Nordmann - Xavier North - Nicole Notat - Gilles Nourissier - Jean-Paul Noury.
- O.** Tom O'Dell - Christian Odendahl - Lucie Odent - Michel Offerlé - Ruwen Ogien - Jean-Pierre Orfeuil - Florent Orsoni - Carlo Ossola - Jacques Oudin - Robert Oulds.
- P.** Ulrich Paetzold - Jean Pailleux - René Pallincourt - Alain Papaux - Thierry Paquot - Laurence Parisot - Laetitia Passot - Olivier Pastré - Rémy Pautrat - Vincent Pavanello - Xavier Pavie - Nicolaï Pavlovitch Kochman - Gérard Payen - Thierry Pech - Josep Maria Pelegrí - Philippe Pelletier - Muriel Pénicaud - Fabienne Péraldi-Leneuf - Jacques Percebois - Patrick Peretti-Watel - Pierre-André Périssol - François Perrault - Jean-Claude Perreau - Bernard Perret - Constance Perrin-Joly - Nicolas Perruchot - Jean-Pierre Petit - Jean-Marie Petitclerc - Bernard Petitjean - Camille Peugny - Jean-Marc Peyrical - Jacques Pfister - Évelyne Pichenot - Pascal Picq - Jérôme Pierrat - Marc Pigeon - Dominique Piotet - Michel Piron - Olivier Piron - Olivier Pironet - Francis Pisani - Jean Pisani-Ferry - Jean-Robert Pitte - Jean-Pierre Plancade - Sophie Pochic - Guillaume Poitrinal - Henri Poncet - Noël Pons - Guy Poquet - Hugues Portelli - David Portes - Nicolas Portier - Pascal Portier - André-Yves Portnoff - Brigitte Pousseur - Aurélien Preud'homme - Thierry Priestley - France Prioux - Denise Pumain - François Pupponi - Iryna Pylypchuk.
- Q.** Jean-Claude Quentin - Bernard Quintreau.
- R.** Christophe Radé - Jack Ralite - Éric Rambaud - André Ramos - Paul Ramos - Thomas Rapp - Xavier Raufer - Philippe Raynaud - Olivier Razemon - Jean-Jacques Rechenmann - Roland Recht - Dominique Redor - Barbara Reduch-Widelska - Olli Rehn - Bernard Reichen - Romain Remaud - Philippe Remy - Mary-Françoise Renard - Vincent Renard - Cécile Renouard - Thierry

Repentin - Raphaëlle Rérolle - Claude Revel - Joël Rey - Aymon de Reydellet - Rudy Ricciotti - Jacques Richard - Didier Ridoret - Georges Rigaud - Jacques Rigaud - Stéphanie Riou - Pierre Rivard - Michèle Rivasi - Robin Rivaton - Jean-Pierre Rive - Christophe Robert - Richard Robert - Jean-Yves Robin - Yves Robin - Jean-Pierre Roche - Max Roche - Robert Rochefort - Agnès Rochefort-Turquin - Claude Rochet - Charles Rojzman - Bruno Rondet - Fabien Roques - Pierre Rosanvallon - Nathalie Roseau Jean-Yves Rossi - Valérie Rosso-Debord - Bernard Roth - Luc Rouban - Jean-François Roubaud - Luc Rouge - François Rougnon - Michel Rousseau - Denis Roux - Jean-Michel Roux - Xavier de Roux - Jean-François Roverato - Pierre Royer - Édouard de Royère - Céline Rozenblat - Jean-Yves Ruaux - Xavier Ruaux - Simon Rubinsohn - Andreas Rüdinger.

- S.** Tokia Saïfi - Frédéric Saint-Geours - Ghassan Salamé - Frère Samuel - Bernard Sananès - Thierry Sanjuan - Philippe Sanson - Michel Sapin - Jacques Sapir - Jean-Paul Sardon - Dominique de Sauza - Patrick Savidan - Jean-Louis Schilansky - Philippe Schleiter - Laus-Peter Schmid - Philippe Schmit - Michel Schneider - Daniel Schraad-Tischler - Christian Schubert - François Schuiten - Raymond Sené - Jean-Louis Serre - Anjali Shanker - Olivier Sidler - Irina Sidorova - Denis Sieffert - Patrick Simon - Pierre Simon - David Simmonet - Alain Sionneau - John D. Skrentny - Hugo Soutra - Anne Souvira - Frédéric Speziale - Michel Spiro - Bernard Spitz - Fabien Squinazi - Étienne St-Jean - Guy Standing - Ted Stanger - François Stasse - Henri Sterdyniak - Christian Stoffaës - Nicolas Stoop - Vaclav Stransky - Bernard Strauss - Michael Stürmer - Romain Su - Alain Surrans - Rémi Sussan.
- T.** Benoîte Taffin - Claude Taffin - Alexandre Taithe - Roger Talbot - Paul-André Tavoillot - Pierre-Henri Tavoillot - Viviane Tchernonog - Bruno Teboul - Brice Teinturier - David Teller - Thibault Tellier - Pascal Terrasse - Bruno Tertrais - Sylvain Tesson - Jacques Testart - Frédéric Teulon - Shashi Tharoor - Claude Thélot - Bernard Théobald - Hervé Théry - Irène Théry - Maurice Thévenet - Erell Thévenon-Poullennec - Jacques Theys - Patrick Thiébart - Frédéric Tiberghien - Xavier Timbeau - Serge Tisseron - André Torre - Marcel Torrents - Olivier Torres - Marc Touati - Patrícia Toucas-Truyen - Philippe Tourtelier - Jean-Philippe Toussaint - Jean-Paul Tran Thiet - René Trégouët - Frank Trentmann - Marie Treps - Michèle Tribalat - Laurence Tubiana - Jean Tulard.
- V.** Hélène Valade - Philippe Valletoux - Martine Valo - Philippe Van de Maele - Cécile Van de Velde - Peter van der Knaap - Hugues Vanel - Wouter van Gent - Jean Vanoye - Jean-Philippe Vassal - Thierry Vedel - Mechthild Veil - Elkin Velásquez - Pierre Veltz - Agnès Verdier-Molinié - François Vergnolle de Chantal - Pierre Verluise - Daniel Vernet - Yves Vérollet - Nicolas Véron - Jérôme Vial - Pierre Victoria - Alain Vidalies - Georges Vigarello - Pascal Viginier - Jean-Paul Viguier - Alain Villemeur - François-Yves Villemin - Antoine Violet-Surcouf - Louis-Charles Viossat - Michel de Virville - Jean-Marc Vittori - Jean Volff - Kurt Volker - Jean-Claude Volot - Bernard Vorms.
- W.** Anne-Catherine Wagner - Jean-Claude Wallach - Samuel Watchueng - Laurent Wauquiez - Pascale Weil - Christine Whitehead - Edward Whitehouse - Johan Willemen - François de Witt - Frédéric Worms - Ernst Worrell - Christoph Wulf - Eckhard Wurzel.
- Y.** Pierrick Yalamas - Gaël Yanno - Ken Yeang - Christopher Young.
- Z.** Jean-Benoît Zimmermann - Yves Zlotowski -

THÈMES DES PRÉCÉDENTS NUMÉROS

N° 1, janvier 2002 : Demain des villes plus sûres? / Bâtiment et risques sanitaires : des remèdes / Temps libre et nouveaux modes de vie • **N° 2, mai 2002** : Investir : la Bourse ou la pierre? / Défense et illustration du patrimoine industriel • **N° 3, novembre 2002** : Seniors : quels enjeux? / L'esthétique, un défi pour le bâtiment • **N° 4, février 2003** : Décentralisation : les clés du dossier / Météo, climat : où va-t-on? • **N° 5, juin 2003** : L'Europe à vingt-cinq / Mécénat et fondations : des partenariats d'intérêt mutuel • **N° 6, novembre 2003** : Le développement durable en débat / L'impact des cycles économiques sur l'activité • **N° 7, janvier 2004** : Se former tout au long de la vie • **N° 8, mai 2004** : Les premiers pas de l'intelligence économique en France / Mieux évaluer et contrôler les politiques publiques • **N° 9, novembre 2004** : Énergie : un risque de pénurie? / Économie : quel devenir pour les entreprises artisanales? • **N° 10, février 2005** : Jusqu'où ira la « judiciarisation » de la société? / La transmission d'entreprise, une affaire de psychologie • **N° 11, juin 2005** : Réformer l'État : pour quoi faire? / La montée de la défiance • **N° 12, novembre 2005** : Internet : prodige ou poison? / Défendre la langue française • **N° 13, février 2006** : Patrimoine bâti : préserver, transformer ou détruire? / Communautés et démocratie : la citoyenneté en question • **N° 14, juin 2006** : La nouvelle donne démographique mondiale / Financement de la protection sociale : quelles solutions? / Les élites sous le feu des critiques • **N° 15, octobre 2006** : Le bâtiment en perspective • **N° 16, février 2007** : Les rouages de l'opinion / Les nouvelles politiques urbaines • **N° 17, juin 2007** : L'élan du secteur des services / L'art comme lien social • **N° 18, novembre 2007** : Logement : comment sortir de la crise? / Le débat d'idées, facteur de progrès pour l'entreprise • **N° 19, février 2008** : Mondialisation : gagnants et perdants / Pouvoirs et contre-pouvoirs : à chacun ses armes • **N° 20, juin 2008** : Les ruptures entre générations / Une politique industrielle nationale est-elle encore nécessaire? • **N° 21, novembre 2008** : Pays émergents et nouveaux équilibres internationaux / Éducation, politique, santé, génétique... : les multiples facettes de la sélection • **N° 22, mars 2009** : Quel nouvel ordre économique, social et financier après la crise? • **N° 23, juillet 2009** : Changement climatique et développement durable • **N° 24, novembre 2009** : Les stratégies marketing de demain / Les normes comptables IFRS en question • **N° 25, février 2010** : Retraites : quelles réformes? • **N° 26, juin 2010** : Le devenir des métropoles / L'éthique retrouvée? • **N° 27, novembre 2010** : Le principe de précaution en accusation? / Immobilier non résidentiel : redémarrage sur fond de dettes • **N° 28, février 2011** : L'Union européenne dans une mauvaise passe? / Les nouvelles frontières du « low cost » • **N° 29, juin 2011** : Le bâtiment : regards, enjeux, défis • **N° 30, novembre 2011** : Les corps intermédiaires en perspective • **N° 31, janvier 2012** : Les débats de la décroissance / L'impact de l'image d'une profession • **Hors-série, mars 2012** : Sommet de l'Immobilier et de la Construction • **N° 32, juin 2012** : Les paradoxes de la Russie / Besoins en logements : éléments d'une controverse • **N° 33, novembre 2012** : Radiographie des classes moyennes • **N° 34, mars 2013** : Les nouvelles formes de proximité / Mieux affecter l'épargne des Français • **Hors-série, juin 2013** : L'immobilier est-il un handicap pour la France? • **N° 35, juin 2013** : Densifier la ville? • **N° 36, novembre 2013** : Place aux jeunes! • **N° 37, mars 2014** : Prix de l'énergie : où va-t-on? / Les architectes français, mal-aimés des maîtres d'ouvrage publics? • **N° 38, juillet 2014** : Criminalité économique : quelles parades? • **N° 39, novembre 2014** : La France peut-elle se réformer? • **N° 40, mars 2015** : Union européenne : les conditions de la croissance • **N° 41, juin 2015** : Maîtriser l'innovation technique • **N° 42, novembre 2015** : Les nouvelles limites du vivant • **N° 43, mars 2016** : Les promesses de l'eau • **N° 44, juin 2016** : Les chantiers du travail • **N° 45, novembre 2016** : Politique de la ville : réussites et échecs • **N° 46, mars 2017** : Politique de la ville : des pistes de progrès • **N° 47, juin 2017** : Les entrepreneurs • **N° 48, novembre 2017** : L'espace français éclaté • **N° 49, mars 2018** : Taxation de l'immobilier : risques et enjeux • **Hors-série, juin 2018** : Paritarisme : vers une indépendance financière? • **N° 50, juillet 2018** : Entreprises : quels modèles demain? • **N° 51, novembre 2018** : La transparence dans la vie économique • **N° 52, mars 2019** : Europe : quelles frontières? • **N° 53, juillet 2019** : La dépendance : problèmes et perspectives • **N° 54, octobre 2019** : Intelligence artificielle

Le retour du local

Mars 2020 • n° 55

Le local comme problème. Les problèmes du local

- 6 Tentations de sécession en Europe
• Laurent Davezies
- 11 La crise des Gilets jaunes :
Somewhere contre *Anywhere*
• Jérôme Fourquet
- 15 Plaidoyer pour la jeunesse
de la France périphérique
• Salomé Berlioux
- 20 Le monde rural : réalités, difficultés
et espoirs
• Christiane Lambert
- 25 Le local au Canada
• Simon Langlois
- 30 Le local : 99 % d'opinions favorables ?
• Jean-Laurent Cassely
- 34 L'égalité des territoires : un fantasme ?
• Philippe Estèbe

Le local comme solution. Les solutions du local

- 40 Le tournant local : puissant et ambivalent
• Pierre Veltz
- 46 L'inscription locale,
gage de cohésion sociale
• Sandra Hoibian
- 53 Le périurbain ou la revanche du village
• Éric Charmes
- 58 L'aménagement face au désir de proximité
• Xavier Desjardins
- 62 Le local, ressource pour la construction
• Vincent Augiseau
- 66 Décentralisation : la fin du jardin
à la française
• Nicolas Portier
- 71 Redonner du pouvoir au local
• Bruno Cavagné